La LIBERTÉ

Vol. 89 n°45 • du 27 février au 5 mars 2003 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

La pêche à l'honneur

Le Festival Manipogo de Saint-Laurent prendra son envol le 7 mars pour une troisième édition. Une multitude de nouveautés seront au rendez-vous. Et vous?

■ Page 13.

Citation de la semaine

« Le blues dégage une énergie de liberté : c'est le bonheur après les gros pleurs. »

Le chanteur Roland Roch et son groupe présentent un spectacle blues qui promet d'être riche en émotions. Pour celui-ci, ce style musical offre une force positive qu'il tente de communiquer à son public.

■ Page 16.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Opération portes ouvertes

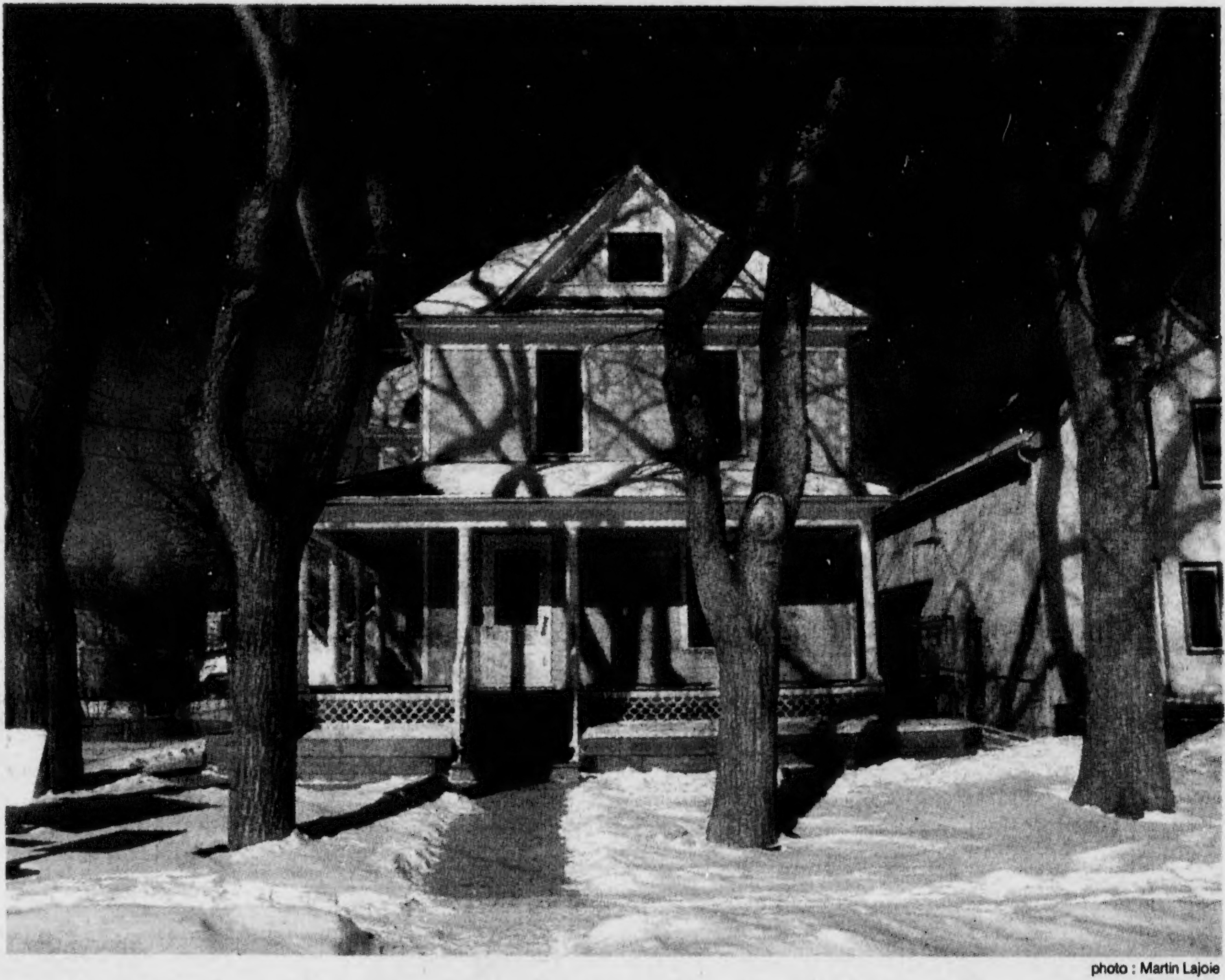


photo : Martin Lajoie

Enfin, après des années d'attente, la Maison Gabrielle-Roy ouvrira officiellement ses portes le 19 juin. Une annonce qui réjouit certainement les promoteurs du projet, qui promettent une programmation digne de la célèbre auteure franco-manitobaine. ■ Page 19.

Une fête Juste pour elles

L'organisme communautaire Pluri-elles célébrera en mai ses 20 ans d'existence. Pour souligner l'événement, un spectacle mettra en vedette des femmes aux mille talents.

■ Page 3.

Viande à chien...

Le film québécois le plus populaire de tous les temps, *Séraphin, un homme et son péché*, sera à l'affiche à Winnipeg le temps d'une soirée. Avez-vous vos billets?

■ Page 15.

Une coupe atomique

Coiffeur d'expérience, Ernest Noschese a vu son rêve d'avoir son propre salon se réaliser. Un espace qui prends des airs européens.

■ Page 27.

DIVISION SCOLAIRE LOUIS-RIEL

Une fusion qui coûte cher

Si le gouvernement avait prévu épargner 10 millions $ sur quatre ans en amalgamant les divisions scolaires Saint-Boniface et Saint-Vital, il en résulte tout de même à court terme une augmentation des taxes scolaires.

Dominique PHILIBERT

La Division scolaire Louis-Riel prévoit une hausse de 8,2 % de sa taxe scolaire dans son budget préliminaire 2003-2004. Une augmentation qui s'explique principalement par les coûts engendrés par l'amalgamation des Divisions scolaires Saint-Boniface et Saint-Vital, forcée par le gouvernement provincial en 2002. Et personne ne peut garantir que les taxes n'augmenteront pas dans les années à venir.

« On retrouve de grandes différences dans les programmes et les services offerts par chaque division scolaire, explique le secrétaire trésorier de la Division scolaire Louis-Riel, René Appelmans. Un comité a étudié les implications financières de l'amalgamation et ce dernier a produit un rapport évaluant les coûts préliminaires pour harmoniser le tout. Selon les informations recueillies, la fusion nous aurait coûté environ 2,1 millions $ l'an dernier.

« Et la majeure partie des dépenses liées à l'amalgamation s'étendront sur plusieurs années, souligne-t-il. Il y a par exemple le réajustement des salaires qui aura des impacts à long terme. Mais il y a aussi les sommes d'autres dépenses, comme l'achat d'équipement, que nous avons fait l'an dernier et que nous n'auront pas à répéter cette année. »

La Province s'est engagée quant à elle à fournir la somme de 50 $ par élève pour toute division scolaire qui subirait une fusion. Ce montant s'étalera sur trois ans, ce qui signifie pour la Division scolaire Louis-Riel la somme de 262 000 $ par année. Cependant, ce montant est loin d'être suffisant pour couvrir les coûts réels de la fusion.

Le 27 janvier dernier, le ministère de l'Éducation a annoncé une hausse de 2,8 % du financement des écoles publiques en 2003-2004. Pour la Division scolaire Louis-Riel, cela se traduit par une injection équivalente à 1,2 millions $. Une augmentation bienvenue par la division scolaire, mais qui risque d'être insuffisante pour empêcher une augmentation des taxes scolaires pour la prochaine année.

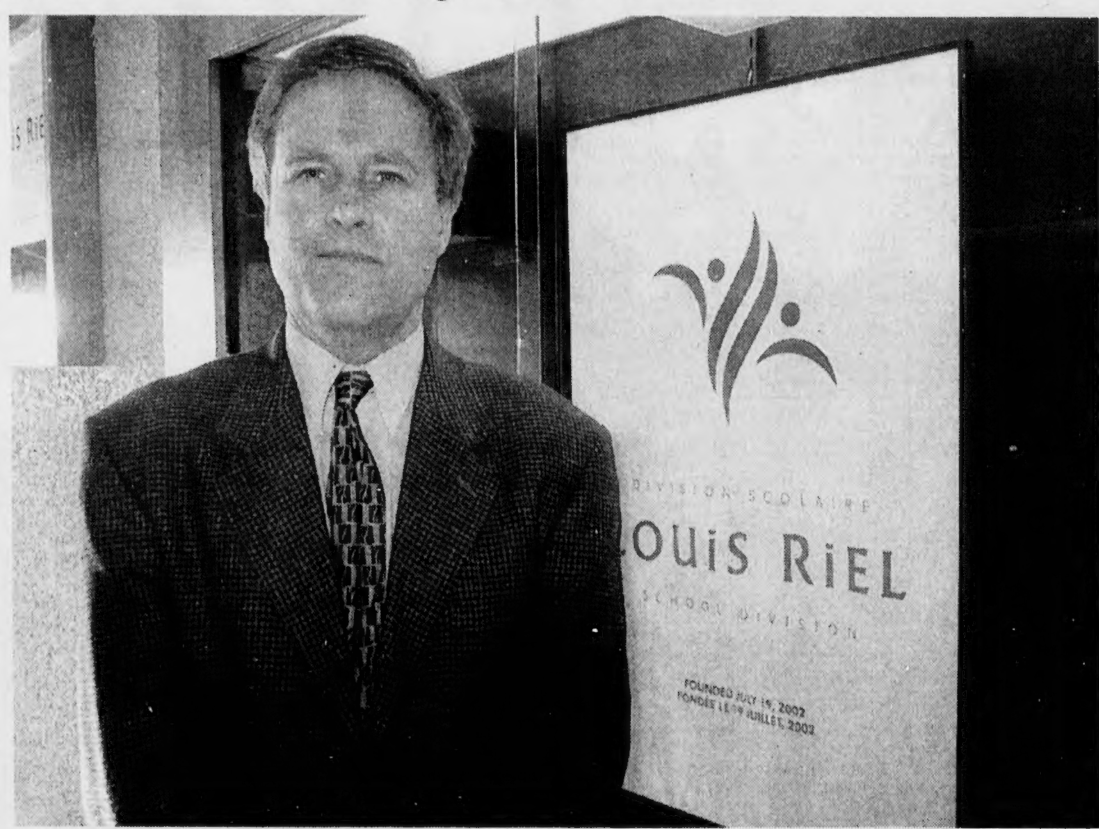
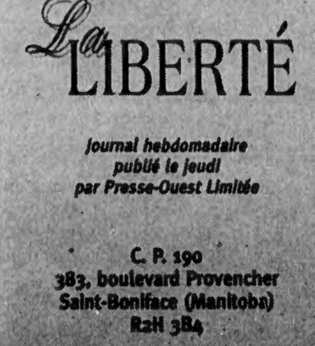


photo : Dominique Philibert

René Appelmans : « La majeure partie des dépenses liées à l'amalgamation s'étend sur plusieurs années, comme par exemple le réajustement des salaires. »

Coup d'œil national





Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur et rédacteur en chef : **Pascal DUBÉ** ■ Adjointes au rédacteur en chef : **Mylène CRÊTE** et **Dominique PHILIBERT** ■ Journaliste : **Sophie ROCH** ■ Journaliste et correcteur : **Stéphane MICHAUD** ■ Chef de la production : **Véronique TOGNERI** ■ Infographiste : **Martin LAJOIE** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Publicité : **Inné DICKO** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD** ■ Développement de photos : **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi 17 h. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** • Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 32,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 90 $ ■ **Outre-mer** : 125 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

N° de la convention : 40012102 ■ PAP 7996

ISSN 0845-0455



APF

OPSCOM
Représentation nationale:
1 800 2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Pour que tous soient gagnants...

Se renouveler est le plus grand défi du Festival du Voyageur. Et il semble de plus en plus important au cours des dernières années à cause de facteurs économiques incontournables.

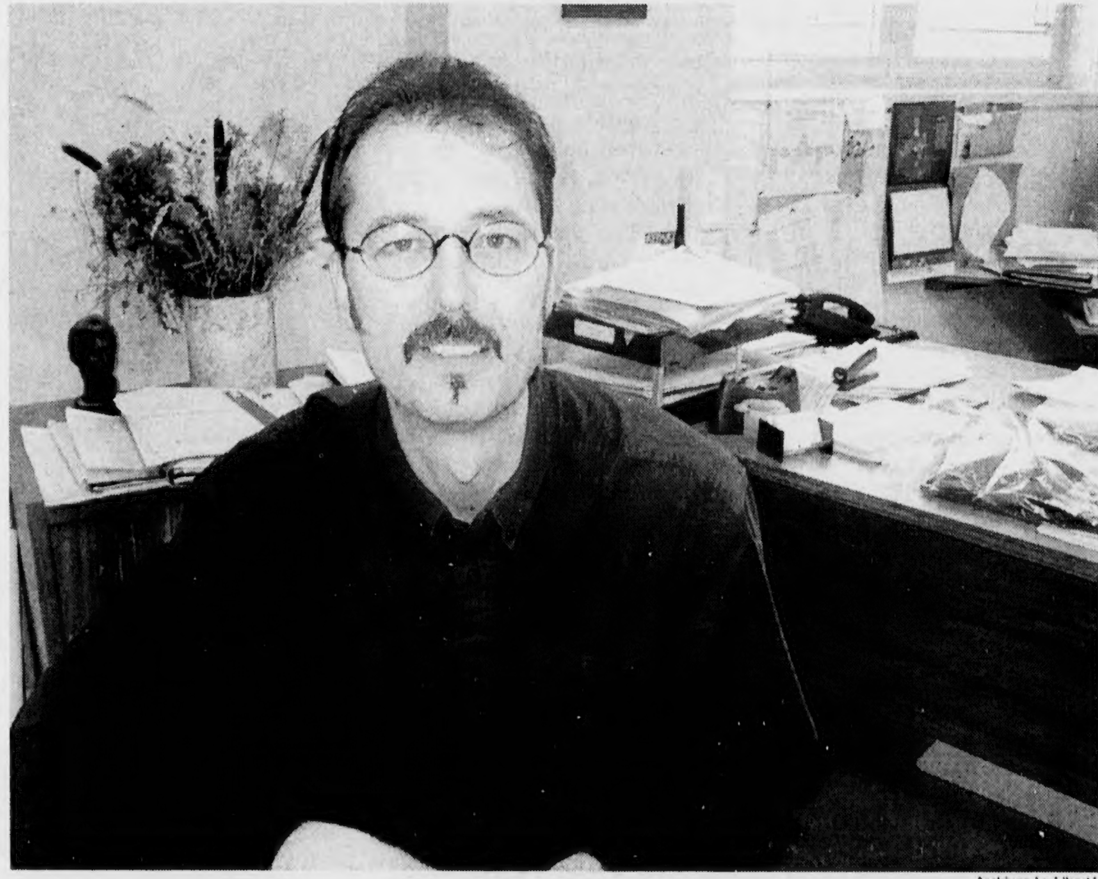
Dominique PHILIBERT

La 34e édition du Festival du Voyageur est déjà chose du passé. Malgré une baisse de l'achalandage, liée au froid intense, les organisateurs dressent un bilan positif de la participation du public. Cependant, quelques relais éprouvent des difficultés à boucler leur budget. Une situation préoccupante pour les responsables du Festival qui sont prêts à réévaluer la situation.

Le problème ne semble pas être le coût du bracelet qui donne accès aux relais pour la durée du Festival, mais plutôt le prix du laissez-passer journalier qui a augmenté cette année de 11 $ à 15 $. « Si vous ajoutez le prix du repas et des consommations, ça coûte cher et nous pensons que ça décourage les curieux de venir au Festival, explique le responsable du Grenier de l'Abbaye, Charles Brunet. Nous ne remettons pas en cause le prix pour les dix jours, qui est très bon. Les festivaliers peuvent se promener d'un relais à l'autre, à plusieurs reprises, sans avoir à débourser un sou de plus. Ce système nous semble désavantageux. Auparavant, les gens payaient un frais d'entrée à la porte, qui nous revenait en totalité. C'est vrai que le Festival nous donne un certain montant d'argent pour compenser cette perte, mais ce n'est pas suffisant, estime-t-il. »

Même son de cloche du côté de L'auberge du Violon. « C'est rendu trop cher pour une famille, estime le responsable, Henri Lambert. Le coût de l'alcool est également un facteur important. Le Festival nous a imposé le prix de 3,50 $ par consommation, alors qu'à notre avis, 3 $ était suffisant. Les gens boivent plus de liqueur que d'alcool. »

Les responsables des relais, qui opèrent ces centres d'activités pour faire une activité de levée de fonds, voient ainsi fondre leur marge de profit à vue d'oeil. « C'est désappointant lorsque l'on regarde les chiffres après toutes ces heures de travail, souligne Charles Brunet. Heureusement que nous avons des bénévoles. Mais il faut faire quelque chose pour améliorer la situation. »



Archives La Liberté

Normand Gousseau : « Nous sommes très à l'écoute des besoins de notre clientèle et nous sommes prêts à travailler en équipe pour trouver des solutions. »

De leur côté, les organisateurs du Festival semblent ouverts au dialogue. « Nous sommes très à l'écoute des besoins de notre clientèle et nous sommes prêts à travailler en équipe pour trouver des solutions, affirme le directeur général du Festival, Normand Gousseau. Quand nous avons introduit le système des bracelets, nous nous étions entendus sur une formule pour dédommager les relais des pertes possibles de revenus à la porte. Depuis, nous avons même bonifié les sommes accordées. Mais peut-être qu'aujourd'hui la formule ne fonctionne plus aussi bien et qu'il nous faudrait réajuster le tir. »

En ce qui concerne le coût des laissez-passer et de l'alcool, le Festival se base sur les tarifs des autres activités du même genre pour fixer ses prix. « Nous avons fait une augmentation du tarif journalier en étant conscient qu'il s'agissait d'un grand bond, mais le prix restera fixe pour les deux ou trois prochaines années, précise-t-il. Et puis nous croyons que si les gens sont prêts à débourser 10 $ le billet pour aller voir un film, nous croyons que 15 $ pour avoir accès à une série de relais qui offre des spectacles de qualité est raisonnable. Cependant, comme après chaque festival, nous allons procéder à un exercice d'évaluation et, au besoin, nous réévaluerons la question.

« Pour ce qui a trait à l'alcool, je ne crois pas que le prix soit le seul facteur qui explique la diminution importante de la consommation, affirme Normand Gousseau. De plus, nos tarifs constituent la norme et nous sommes moins chers que la plupart des bars en ville. Cela étant dit, nous sommes ouverts à toutes discussions avec les responsables des relais, lors d'une prochaine rencontre que nous réaliserons prochainement. »

ÉCONOMIE

Au-delà des attentes

Le centre d'achats virtuel myLocalStore a vendu plus de laissez-passer par Internet pour Le Festival du Voyageur qu'il en avait espéré. Le président-directeur général de l'entreprise, Christian Dandeneau, s'était fixé l'objectif d'en vendre une trentaine. Finalement, il en a vendu environ 70. L'entrepreneur est confiant que les ventes de l'an prochain seront encore meilleures.

« Mon but pour le prochain festival est d'en vendre une centaine, dit-il. Non seulement les ventes des laissez-passer ont été bonnes, mais A Point Promotions qui offre des produits en ligne a même manqué de marchandise à certaines occasions pour des clients. »

Christian Dandeneau est d'avis que les gens achèteront de plus en plus via le Web dans les années à venir, et que les succès enregistrés cette année ne sont que la pointe de l'iceberg.

S.R.

Un autre défi...

Si la plupart des relais ont de la difficulté à rentrer dans leurs frais lors du Festival, les cabarets Pleine lune, dirigé par le Conseil jeunesse provincial et le 100 Nons, ainsi que Rame du nuit, géré par l'Association étudiante du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), ne font tout simplement pas d'argent. Une situation difficile sur laquelle les organisateurs devront se pencher.

« Nous avons des déficits chaque année, mais il faut souligner que notre situation est un peu différente des autres relais, mentionne le vice-président de l'Association étudiante du CUSB, Miguel Vielfaure. Le Festival nous alloue un certain montant, comme pour chaque relais, mais c'est encore insuffisant. Traditionnellement, nous faisons notre argent avec l'alcool, mais ce n'est plus nécessairement le cas.

« Nous décidons de faire passer la culture en premier, car ce sont les spectacles les plus importants pour les jeunes de 18 à 25 ans, ajoute-t-il. Nous n'avons pas beaucoup d'heures d'exploitation, mais la qualité des présentations est impressionnante. Cependant, nous ne pouvons plus continuer ainsi, alors nous devrons trouver des solutions. Les spectacles de l'année prochaine seront plus petits, ou alors nous tenterons de trouver une entente avec le Festival. »

À VOUS *la parole*

Que la lumière soit...

Monsieur le rédacteur,

Votre l'article « Lampadaires contentieux » de Dominique Philibert paru dans le journal du 13 février, laisse bon nombre de questions sans réponse.

- Pourquoi les lampadaires sur le boulevard Provencher, à distance de la rivière, sont-ils dans le même état que ceux enlevés sur l'avenue Taché, si la détérioration, selon Bob McDonald, le porte-parole des Travaux publics de la Ville de Winnipeg, vient de l'érosion à la base, due à la proximité de la rivière » ?
- Pourquoi y a-t-il eu assez de temps pour planifier et se mettre d'accord sur les lampadaires décoratifs de l'autre côté du nouveau pont (à la Fourche et sur Waterfront Drive), et pas assez de temps pour une consultation et une décision pour le remplacement des lampadaires décoratifs sur Taché dans le vieux Saint-Boniface?
- Pourquoi une telle « urgence d'éclairer de façon adéquate ce tronçon de l'avenue » alors que la condition des lampadaires décoratifs sur Taché et Provencher a été portée à l'attention de la ville et de notre conseiller municipal il y a déjà quatre ans?
- Pourquoi n'y a-t-il jamais eu d'initiative de la part de la Ville au sujet d'un plan pour l'aménagement de Taché et de Provencher, en lien avec le projet de quelque 60 millions de dollars que représentent les nouveaux ponts?
- Pourquoi ne voit-on pas des signes d'un souci et d'un désir de créer une ambiance plaisante et attrayante pour tous ces visiteurs que le nouveau pont piétonnier doit amener à Saint-Boniface?
- Est-ce que notre représentant municipal, le conseiller Vandal ,pourrait nous laisser savoir quels plans ont été prévus pour le boulevard Provencher et l'avenue Taché dans la construction du nouveau pont Provencher? Que sont-ils présentement? Quand seront-ils réalisés? De quels autres changements les résidants du vieux Saint-Boniface devraient-ils être informés?

Lucille Cenerini
Tom Scott
Saint-Boniface
Le 15 février 2003

Les maux justes

Monsieur le rédacteur,

Je tiens à vous féliciter pour l'extrait du message du Pape Jean Paul II lors de la XI[e] Journée Mondiale du malade que vous avez accepté de publier dans la Chronique Religieuse de votre journal du 13 au 19 février.

C'est encourageant de pouvoir lire un texte qui propose des valeurs inspirantes telles :

« offrir à chacun d'eux des signes crédibles d'amour », « témoigner de la venue réconfortante du Christ ressuscité» et « l'attention envers leurs familles et une sensibilité particulière à l'égard des pauvres et des marginaux! ». Ce message imposant provenant d'un chef spirituel reconnu à travers le monde a su, je l'espère, offrir des signes d'encouragement à tous ceux et celles qui souffrent, dans ce monde qui glorifie plus souvent la jeunesse, l'énergie et la santé.

Merci.

Sincèrement,

Paul Campeau, prêtre,
Le 18 février 2003

La table est mise

Monsieur le rédacteur,

Le 12 février dernier, CBWFT-Radio Canada diffusait un reportage au sujet des consultations de M. Daniel Boucher dans le cadre du projet « d'élargissement de l'espace francophone ». Un reportage vérité à plus d'un titre. Lors de la rencontre de M. Boucher, on a pu entendre et voir un de ses interlocuteurs, M. Marcien Ferland, déclarer : « C'est ça qui m'inquiète. C'est ce mélange des couleurs et des cultures. Personnellement, je n'ai pas d'appétit pour ça. » Et M. Ferland demande à M. Boucher : « Si ta fille veut fréquenter un musulman, tu la laisserais faire? » Et il ajoute : « Moi, je veux préserver ce qu'il nous reste de culture canadienne-française. ».

De tels propos inspirent beaucoup de réflexions mais toutes mènent à la même conclusion : ces propos ne représentent pas tous les francophones du Manitoba. Et quant au manque d'appétit pour certaines choses, c'est trop tard, la table est mise depuis longtemps et il faut apprendre à partager. Quand on a la chance de vivre dans un pays comme le nôtre, on ne peut que tendre la main à l'autre, à celui ou celle qui vient « d'ailleurs », qui est « différent ». Nous sommes toutes et tous l'étranger de l'autre et nous devons apprendre à composer avec le changement.

On ne choisit pas, entre autres, de naître d'une couleur ou d'une autre, on ne choisit pas son lieu de naissance ou sa langue maternelle. Par contre, on choisit ses attitudes et ses valeurs. On choisit de vivre en partageant, en acceptant que les mondes, même s'ils sont différents, se rejoignent dans des valeurs humaines et communautaires. Le soleil brille pour tout le monde et nous avons le devoir, comme êtres humains, de nous entendre pour laisser à ceux et celles qui nous suivent une communauté qui se tient debout, sans failles comme celles qu'on a pu constater l'autre soir. Lorsque les nouveaux venus répondent présent à l'appel et viennent « grossir les nombres », il faut leur donner la chance de s'intégrer et de contribuer, et non les rejeter.

L'histoire du Manitoba est remplie d'incidents d'intolérance face à la minorité francophone. Est-il possible que la leçon n'ait pas été apprise? Est-il possible qu'on ait oublié toutes ces années difficiles passées à se battre pour une école, pour des droits constitutionnels, pour une division scolaire? Lors de ces batailles, on allait chercher celles et ceux qui nous aidaient et nous permettaient de regagner des droits perdus ou d'obtenir ce qui nous était dû. Et maintenant que nous avons tous nos outils en mains, nous resserrons les rangs et nous disons : « Non, pas toi, parce que tu n'es pas comme nous, tu ne nous ressembles pas, et ta contribution ne rentre pas dans le moule canadien-français ».

Relisons nos livres d'histoire : « l'élargissement de la communauté francophone », ça se passe entre les deux oreilles et au niveau du « tcheur » comme disait La Sagouine, pas au niveau des réflexes des genoux, et pas du revers de la main.

Jacqueline Blay, auteur de « L'Article 23, les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba (1870-1986) ». Née en Algérie, élevée au Maroc, en France, en Espagne et vivant au Manitoba depuis plus de 35 ans. Quelqu'un qui a aidé « à mélanger les cultures et à préserver la culture et l'histoire canadiennes-françaises dans bien des domaines ».

Jacqueline Blay
Le 20 février 2003

Seulement le messager

Lettre adressée au Conseil exécutif de l'Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba.

Monsieur, Madame,

Dans un reportage diffusé le 12 février dernier à la télévision de Radio-Canada sur l'effort d'élargissement de la communauté entrepris par la Société franco-manitobaine, certains propos ont suscité un débat vigoureux sur l'appartenance à la famille franco-manitobaine. Notre rôle n'est pas de prendre position dans ce dossier, mais d'en dresser un portrait fidèle afin de permettre aux citoyens et aux citoyennes de prendre des décisions éclairées. Radio-Canada n'est ni pour ni contre la position de la SFM. Radio-Canada n'est ni pour ni contre divers points de vue exprimés, mais elle croit fermement que toutes les voix doivent se faire entendre dans les limites établies d'une société libre et démocratique.

Par ailleurs, Radio-Canada n'entérine aucunement la décision de l'Amicale de la francophonie multiculturelle d'encourager les lecteurs de *La Liberté* à téléphoner à Radio-Canada.

Il est vrai que nous le faisons nous-mêmes après la diffusion de reportages au *Manitoba Ce Soir* et les commentaires recueillis sont souvent diffusés par la suite. Nous traitons les commentaires que nous sollicitons dans les délais impartis, et non ceux provenant de sollicitations extérieures à Radio-Canada. C'est donc dans cet esprit que nous invitons toute personne souhaitant exprimer un point de vue sur l'élargissement de la communauté à le faire auprès du numéro 233-ALLÔ de la Société franco-manitobaine, qui est tout à fait prête à recevoir et à traiter ces appels.

Recevez, Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Lionel Bonneville
Directeur de la télévision
de Radio-Canada dans l'Ouest
Le 20 février 2003

Sans titre

Monsieur le rédacteur,

La récente réunion de l'Alliance chorale du Manitoba (ACM) avec Daniel Boucher se voulait une rencontre d'information et une réflexion franche sur un programme intitulé « Agrandir l'espace francophone ». Au cours de cette réunion, les membres du conseil d'administration étaient invités à en explorer les modalités, les principes, les conséquences, etc.

J'ai soulevé la question de l'acculturation, phénomène sociologique universel qui touche particulièrement les Franco-Manitobains, vu la précarité de leur situation démographique. J'ai exprimé l'idée que le programme en question risquait de sacrifier la culture à la langue.

Rien de répréhensible en cela, vous en conviendrez. Et pourtant, vous et les gens de l'amicale m'avez traîné dans la boue. Non je ne suis pas raciste, et mes actes démentent depuis longtemps les calomnies dont je viens d'être l'objet.

Depuis 1970, l'ACM reçoit dans ses rangs des chanteurs et des musiciens venus de l'étranger - et nous continuerons de le faire - et c'est sous ma direction qu'ils font chœur avec les Manitobains de souche. Par exemple, M.Wilbert Chancy a été l'un de mes chefs de chœur pendant plusieurs années. Tout à fait intégré au groupe, il a dirigé des pièces du répertoire ethnique fort appréciées de mes membres. D'autres part, un Japonais tient un rôle clé dans ma pièce *The Third Way* qui prendra l'affiche au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) dès le 28 février. En 1999, les membres de la Chorale des Intrépides ont reçu dans leur maison la Chorale du Français (Martinique). J'ai hébergé moi-même son directeur et sa femme, ainsi qu'un trompettiste du groupe, ami de longue date. Si vous aviez vu, à ma ferme de La Salle, la centaine de choristes blancs et noirs, faisant main dans la main une immense ronde autour du feu de camp, en chantant, les larmes dans la voix : « Si je n'ai pas l'amour, je ne suis rien », vous auriez été édifiés par nos élans de fraternité universelle. De solides amitiés canado-martiniquaises sont nées de cette rencontre mémorable et durent toujours. Ignorant que vous êtes de mes antécédents, vous vous êtes mis le doigt dans l'œil en publiant votre écrit diffamatoire. Vous ignorez également que j'ai fondé avec la chorale, l'Associated Winnipeg Choirs qui a présenté, dans les années 1980, plusieurs concerts avec le concours de chorales juive, polonaise, ukrainienne et scandinave. Vous ignorez que les employés qui viennent faire les foins chez moi, chaque année, appartiennent à différentes ethnies, dont un de Sainte-Lucie et plusieurs Amérindiens. Vous ignorez de plus que grâce à de nombreux articles que j'ai fait paraître dans *La Liberté*, lesquels ont été repris et publiés plus tard sous le titre « Au temps de la prairie » et que, grâce aussi à mon drame historique présenté 15 fois au CCFM par un rassemblement important de Métis anglophones et francophones, j'ai aidé à raviver la fierté de ce peuple opprimé. J'ajouterai que je suis marié avec une Écossaise.

Vous êtes donc dans l'erreur la plus totale et c'est pourquoi vous n'entendrez pas d'excuses de ma part.

C'est vous plutôt qui m'en devez, vous les gens de l'amicale qui ne me connaissez pas du tout et qui avez eu la témérité de porter un jugement incendiaire sur la foi de quelques glanures diffusées sans contexte suffisant, et c'est vous qui m'en devez, M. Dubé, le censeur également mal renseigné, pour avoir cherché à bâillonner d'honnêtes gens par votre pamphlet pharisaïque et qui n'avez pas compris que mes interventions n'avaient d'autre but que le renforcement de nos ressources culturelles.

Vous ignorez, monsieur Dubé, qu'après la réunion de l'ACM, deux membres de conseil d'administration m'ont félicité pour ma prise de position, car eux, à la différence de vos maigres moyens, avaient la pleine connaissance de la teneur de mon discours. Croyez-vous qu'eux aussi soutiendraient un directeur qui aurait avancé des propos inadmissibles? Et c'est vous, monsieur Marc-Yvan Hébert de la Société Radio-Canada, qui m'en devez, vous qui m'avez supplié instamment de vous accorder une interview-technique de vautours - sans doute pour mieux envenimer une situation faussement sensationnelle, et pour avoir voulu salir ma réputation en trahissant honteusement ma pensée. Vous avez réussi, mais non impunément, à faire dire à la Bible : « Dieu n'existe pas » en omettant le début du verset : « L'insensé dit dans son cœur »...

Non, je ne suis pas raciste, mais identitiste.

En attendant une contre-réaction éventuelle, je vous prierais, monsieur Dubé de retirer mon nom de la liste de vos abonnés - et de ne pas titrer mon article...

Marcien Ferland
La Salle
Le 23 février 2003

Oui, mais...

Monsieur le rédacteur,

En réponse à l'article *Déclaration*, paru dans *La Liberté* du 20 février 2003, je dis : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre » (Jean : 8, v.7).

Monsieur Ferland a commis une erreur, j'en conviens. Mais n'oubliez pas tout ce qu'il a fait pour la communauté franco-manitobaine depuis nombre d'années!

Denise Genest
Saint-Boniface
Le 24 février 2003

À VOUS la parole

Au revoir et merci

La dernière fois que j'ai animé le Manitoba Ce Soir remonte à une dizaine de mois. A ce moment-là, je quittais pour entreprendre une toute nouvelle aventure, celle de la maternité. La belle petite Camille est née le 20 mai dernier au grand bonheur des familles Legal et Ede. Elle a maintenant neuf mois et trois petites dents!

Lorsque j'ai quitté l'émission en mai dernier, c'était avec l'intention d'y revenir au bout de mon congé de maternité. Le destin en aura décidé autrement. Mon mari Mauricio a reçu une offre d'emploi irrésistible à Montréal et après mûre réflexion, nous avons décidé avec notre petite famille de déménager au Québec.

Avant de quitter, je me devais de vous remercier, vous de la communauté franco-manitobaine, pour votre appui inconditionnel au fil des ans. Merci de m'avoir accueillie si chaleureusement dans vos salons pendant 6 ans. Il n'y avait rien de plus plaisant que lorsque vous m'approchiez pour me saluer et me parler du contenu de l'émission, même si c'était pour me reprocher le temps froid que j'avais à vous annoncer!

Merci aussi à toute l'équipe du Manitoba Ce Soir. C'est en partie grâce à chacun d'entre vous que j'ai pu évoluer dans ma carrière. Un merci particulier à messieurs René Fontaine et Philippe Vrignon, qui ont cru en moi et qui ont donné la chance à une petite fille de Sainte-Geneviève de faire de la radio et de la télévision alors que je n'avais aucune expérience dans le domaine. Je leur en serai toujours reconnaissante.

Je garderai toujours de très beaux souvenirs des années passées à couvrir l'actualité de chez nous. Et qui sait, peut-être aurai-je le plaisir de vous servir à nouveau un jour?

Sincèrement,

Rosanne Legal
Ex-animatrice du Manitoba Ce Soir
Le 24 février 2003

Une question d'attitude

Monsieur le rédacteur,

Il semble que, pour la majorité des intervenants dans le dossier de l'immigration, il ne s'agisse pas d'une question de ressources et d'argent. Je pense qu'il ne faut pas se prendre à rêver à la résolution des problèmes de l'immigration qu'avec des ressources. Autrement dit, l'immigration n'est pas une question de ressources, du moins, elle n'est pas seulement une question de ressources. Certes, les ressources sont importantes pour créer des programmes facilitant l'accueil des nouveaux arrivants. Le manque de ressources n'est donc qu'un épiphénomène du problème. L'immigration est, à mon sens, une question d'attitude. En effet, la solution à ce problème et la rétention des nouveaux arrivants se trouve dans le pouvoir individuel. Cette capacité de tout un chacun à comprendre, tolérer, accepter et respecter les individus qui choisissent de s'installer à Saint-Boniface.

L'approche fondamentale à adopter dans cette question de l'immigration francophone au Manitoba est d'avoir un dialogue de société, un dialogue construit sur le principe de la sensibilisation (des francophones du Manitoba). Cette sensibilisation se fera par le biais de forums, de rencontres et de discussions fréquentes entre les francophones du Manitoba, les immigrants et les nouveaux arrivants. Forums durant lesquels nous nous poserons, de façon honnête, de vraies questions dans une ambiance familiale, sans tourner autour du pot. Par exemple, les Franco-Manitobains (pas la SFM, les citoyens eux-mêmes), dont l'une des stratégies d'agrandissement est l'immigration, sont-ils véritablement prêts à accepter le fait qu'essentiellement, la très grande majorité des immigrants qui parlent français et choisissent de vivre au Manitoba, provient d'Afrique? En effet, la vague d'immigration en provenance de l'Europe est terminée depuis belle lurette et les immigrants viennent aujourd'hui principalement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Centrale et du Sud.

Une autre question que se posent certains immigrants est de savoir si les institutions et les entreprises francophones d'ici sont prêtes à arborer les bannières du multiculturalisme ? Par exemple, les gérants et gérantes de la Caisse populaire de Saint-Boniface, symbole de la francophonie manitobaine, sont-ils prêts à embaucher des Noirs et des Arabes derrière leurs guichets sans avoir peur d'encaisser, en plein visage, d'éventuelles critiques de la part de certains opposants? Cela n'est jamais arrivé. Il faut souligner que cette dernière question devient légitime si l'on tient compte du fait que le 12 février 2003, dans le journal télévisé *Manitoba Ce Soir* Monsieur Marcien Ferland, lors d'un entretien avec Daniel Boucher, déclarait qu'il n'a pas « d'appétit pour le mélange de couleurs, de races et de cultures... » Heureusement que pour la majorité des Franco-Manitobains, il existe une seule race : la race humaine. La question des ressources ne deviendra importante et pertinente que si elle est traitée et débattue simultanément avec la question de la sensibilisation.

Mamadou Ka
Saint-Boniface
Le 24 février 2003

Pourquoi si fort?

Monsieur le rédacteur,

Un petit mot pour vous laisser savoir mes sentiments envers le Festival du Voyageur. J'ai eu l'occasion de visiter quelques postes/relais. Premièrement, je dois féliciter la famille Pambrun qui ont donné beaucoup joie de vivre pendant toute la semaine. Ils étaient de très bons ambassadeurs des Franco-Manitobains et du festival. Merci. J'ai beaucoup aimé visiter le fort et jaser avec les personnages des différents ateliers.

Maintenant, je dois parler de la musique trop élevée. Quelle maladie de toujours faire jouer la basse et les tambours si fort. On fait venir de très bons musiciens de différentes provinces du Canada. Je ne comprends pas pourquoi on ne baisse pas le volume pour être capable de les entendre jouer de leurs instruments et interpréter leurs chansons. Lundi soir, nous avons attrapé la fin du spectacle du Bill Hilly Band qui était très bien, avec trois violons, des mandolines et des guitares. C'était un vrai plaisir de les entendre. Crystal Plamondon a beaucoup d'entrain (parfois un peu trop). Mercredi soir, j'ai voulu faire connaître ce relais à un autre groupe d'amis. Ce soir-là, c'était Rouge Bayou avec violons/«steel guitars» et Zarico du Nouveau-Brunswick. Malheureusement, le tambour et la basse étaient tellement puissant qu'on ne pouvait entendre les autres musiciens. Denise Daigle joue son violon très bien, mais dès que les percussions commencent, on ne peut rien entendre (on le sent même dans la poitrine!). En sortant, nous nous sommes arrêtés pour la musique de Bélivo au Foyer. C'était très bien d'être capable d'entendre les mots de la chanson. Bon, je me dis, ce sont les jeunes qui font toujours de la musique forte, mais ce n'est pas le cas. Les Frères Guys au Grenier de l'Abbaye jouaient trop fort pour la grandeur de la salle. Samedi soir, nous sommes allés à l'Auberge du Violon. Les Mocassins y jouaient à 17 h. Encore une fois, le volume est trop élevé, avec la basse qui nous perce les oreilles... Quelle maladie! Heureusement, La Compagnie joue de la très belle musique, et en même temps les gens peuvent se parler sans crier. Je pense que je vais envoyer des prothèses auditives aux techniciens du son et je vais moi-même me promener avec des gros bouchons dans les oreilles. Je ne me considère pas vieille à 50 ans et j'entends très bien.

Gisèle Jobin
Saint-Claude
Le 24 février 2003

PLURI-ELLES

Fêter 20 ans en grand!

Il y a de ces anniversaires qui se doivent d'être soulignés en grand. Il y a 20 ans, des femmes ont créé pour elles et pour les générations à venir un organisme nommé Pluri-elles.

Dominique PHILIBERT

Déjà près de 20 ans que les femmes du Manitoba sont appuyées par l'organisme Pluri-elles dans leurs démarches d'intégration et d'épanouissement. Le 31 mai sera jour de fête. De nombreuses activités seront organisées pour souligner ces deux décennies de coopération. Un forum et l'assemblée générale annuelle se dérouleront au cours de la journée et un spectacle intitulé *Juste pour elles* aura lieu en soirée (1), pour clôturer l'événement. De plus, un disque compact regroupant les chanteuses franco-manitobaines qui participeront au spectacle sera lancé.

« Nous allons commencer la journée avec un forum qui nous permettra de faire un retour sur une vaste initiative de consultation qui débutera au mois de mars, affirme la directrice générale de Pluri-elles, Mona Audet. Cette consultation sera faite afin de cerner les besoins des femmes qui demeurent tant en ville qu'en région rurale. Nous leur soumettrons un questionnaire qui touche à tous les domaines pour tenter d'établir des priorités d'action. Nous allons par la suite présenter un rapport qui inclura les besoins des femmes et des moyens concrets pour mieux les desservir. »

Pour Pauline Hince, coordonnatrice bénévole et responsable de l'initiative de consultation, le 31 mai sera une journée pour célébrer les femmes. « Nous sommes partis avec l'idée de rallier les femmes et les filles de partout en province pour qu'elles aient la chance d'échanger sur des sujets qui les touchent directement, mentionne-t-elle. C'est aussi l'occasion idéale pour constater que le visage de la communauté a grandement évolué. Aujourd'hui, nous avons la chance d'avoir un plus large éventail de culture qu'il y a 20 ans, et également d'accueillir des femmes francophones des autres provinces canadiennes. »



Archives La Liberté

Mona Audet : « Il s'agira d'une grande fête où nous voulons représenter la femme et sa famille. »

L'assemblée générale annuelle se tiendra en après-midi, tout de suite après le forum. Mais le clou des célébrations se tiendra en soirée avec la présentation du spectacle *Juste pour elles*. « Il s'agira d'une grande fête où nous voulons mettre en vedette la femme et sa famille, souligne Mona Audet. Ce serait bien de voir une maman et sa fille chanter ensemble par exemple. Nous voulons que le tout soit à saveur franco-manitobaine. Des femmes et des filles joueront de la musique, feront de la comédie ou encore des démonstrations diverses. Le spectacle devrait durer environ deux heures, avec un long entracte pour que les gens puissent jaser un peu tout en grignotant. »

Un disque compact devrait voir le jour dans le cadre des 20 ans de Pluri-elles. La pochette a été confiée à l'artiste Danielle Arbez-Chaput, qui peindra pour l'occasion un tableau unique. « Le disque portera le même nom que le spectacle et mettra en relief le talent de femmes franco-manitobaines, affirme le responsable de la coordination du projet, Léo Dufault. J'aimerais y inclure une quinzaine de chansons inédites. Nous prévoyons pour l'instant produire environ 3 000 copies de ce disque. »

Les profits du spectacle et de la vente du disque serviront de levée de fonds pour l'organisme. « Nos locaux sont trop petits et nous avons souligné l'importance dans notre plan stratégique d'obtenir de nouveaux espaces, plus grands et polyvalents, avance Mona Audet. Cela nous permettrait d'agrandir notre centre de ressources et de créer un lieu d'appartenance, de rassemblement propice à la discussion, à l'échange, tout en prenant un bon café... »

(1) Le forum et l'assemblée générale annuelle auront lieu à l'hôtel Norwood alors que le spectacle se déroulera au Centre culturel franco-manitobain. Pour de plus amples renseignements, contactez Pluri-elles au 233-1735.

Sous le signe du dollar

Le ministre des Finances, John Manley, a mis fin aux années de coupures en réinvestissant dans plusieurs domaines à caractère social.

Mylène CRÊTE

Le ministre fédéral des Finances, John Manley, a présenté un budget équilibré le 18 février, le premier de sa carrière et le dernier du gouvernement de Jean Chrétien. Après des années de coupures sous son prédécesseur Paul Martin, John Manley a réinvesti notamment en santé. Son budget comprend également des fonds pour aider les familles et de l'argent pour faire face à une éventuelle guerre en Irak.

« C'est le budget que Jean Chrétien a toujours voulu déposer, commente le politologue du Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Hébert. Cela démontre que le côté social-démocrate est toujours présent au sein du Parti libéral. »

Les soins de santé bénéficieront de 34,8 milliards $ de plus au cours des cinq prochaines années. Cette somme comprend un fonds pour la réforme de 16 milliards $ qui couvrira entre autres l'amélioration des soins à domicile et des soins de base. L'achat d'équipement médical et diagnostique de même que la couverture par l'assurance-emploi d'un congé de six semaines pour soins prodigués par compassion se verront accorder 5,5 milliards $.

« Il y a bien des questions qui resteront en suspens au cours des prochains mois, signale le directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB), Hubert Gauthier. C'est de l'argent investi dans la bonne direction d'une part, mais d'autre part, je suis d'accord avec ce que dit le directeur de l'Office régional de la santé de Winnipeg, Brian Postl, dit. Quand on aura payé nos coûts d'opération, il restera peu d'argent pour financer de nouvelles initiatives. »

Les coûts d'opération de l'HGSB consistent en l'augmentation des salaires et l'augmentation d'autres dépenses tels les médicaments et les fournitures médicales. « L'argent accordé par le budget Manley représente environ 300 millions $ pour les trois prochaines années au Manitoba. La région de Winnipeg peut aller chercher quelque 50 millions $ par année, qui doivent être répartis entre toutes les priorités de la région. L'augmentation des coûts salariaux de l'HGSB équivaut, à elle seule, à 7 millions $ par année et on peut compter un 2 millions $ supplémentaire pour l'augmentation des autres dépenses. Alors avant que nous puissions offrir un service de plus, il nous en coûtera 9 millions seulement à Saint-Boniface. »

Les familles quant à elles recevront 965 millions $ par année en aide supplémentaire avec la Prestation nationale pour enfants. Le gouvernement s'est également engagé à accroître l'accès aux services de garde et à favoriser l'apprentissage des jeunes enfants. Quelque 302 millions $ seront également accordés aux logements sociaux. Les maires des grandes villes canadiennes ont vivement critiqué le budget Manley qui a accordé 100 millions $ par année, étalés sur dix ans, aux infrastructures. Ils s'attendaient à un montant plus substantiel.

Par ailleurs, les Forces armées canadiennes ont vu leur budget majoré de 800 millions $, dont 270 millions $ ont été versés immédiatement. John Manley a également mis 3 milliards $ en réserve.

« Je crois que John Manley a essayé de faire une vaste gamme de choses en même temps, remarque le ministre manitobain des Finances, Greg Selinger. Les engagements sur plusieurs années ne nous permettent pas de savoir clairement si nous aurons les ressources l'an prochain. »

Selon le politologue Raymond Hébert, cette pratique est courante. « C'est une façon de lier les mains du prochain premier ministre — qui risque d'être Paul Martin, remarque-t-il. Il pourra renverser ces engagements, mais ce sera difficile. »

Archives La Liberté

Raymond Hébert : « C'est le budget que Jean Chrétien a toujours voulu déposer. »

Budget fédéral

Les francophones choyés

Le dernier bilan financier du gouvernement Chrétien fait une place aux communautés de langues officielles et appuie le plan quinquennal qui leur est destiné.

Mylène CRÊTE

Le budget fédéral 2003 dévoilé le 18 février par le ministre des Finances, John Manley, prévoit investir 140 millions $ étalés sur deux ans pour le développement des communautés minoritaires de langues officielles. Le gouvernement Chrétien avait en effet promis une hausse de leur financement.

De ce nombre, 114,5 millions $ seront accordés au plan du ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion. Ce plan devrait être rendu public le 12 mars. Il prévoit doubler d'ici dix ans le nombre de diplômés du secondaire bilingues en injectant 60,5 millions $ pour améliorer l'enseignement destiné aux minorités linguistiques et celui des langues secondes.

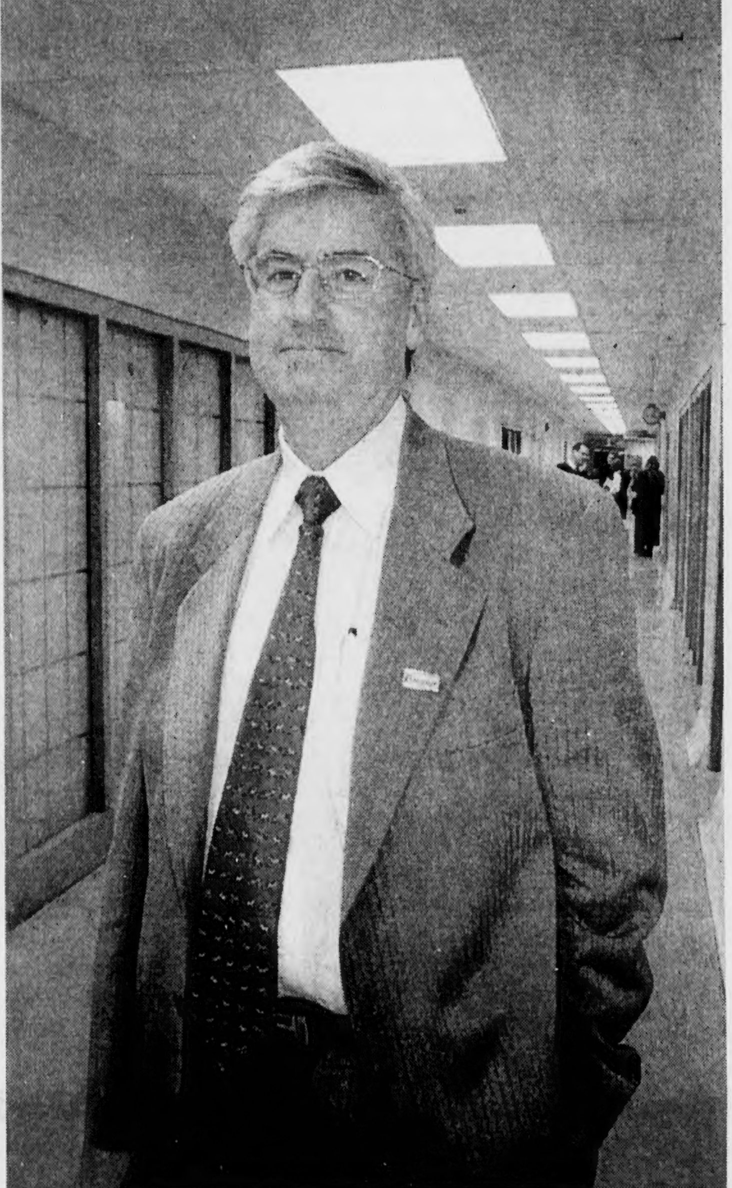
Bonne nouvelle? Le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Léo Robert, ne désirait pas commenter vu le peu d'informations disponibles. « Je ne sais pas si ça veut dire plus d'écoles d'immersion ou plus d'écoles francophones, indique-t-il. Je préfère attendre d'avoir plus de détails. »

Le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher, voit quant à lui cette annonce d'un bon œil. « Plus il y a de gens qui parlent français et anglais, mieux c'est, dit-il. Mais il ne faut pas laisser la communauté francophone de côté. »

Les services offerts aux minorités linguistiques et leur développement économique seront également appuyés. Le gouvernement réserve 54 millions $ pour y parvenir. En santé, le budget 2003 comprend 89 millions $ sur cinq ans pour les soins de santé offerts aux communautés minoritaires de langues officielles. Cette somme contribuera à la formation de professionnels de la santé de langues minoritaires et à la mise sur pied d'un réseau de santé communautaire à travers le pays.

« Qu'il y ait une ligne dans le budget qui totalise 89 millions $ est une excellente nouvelle, affirme le directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface et président de la Société santé en français, Hubert Gauthier. La grosse partie de ces 89 millions $ va aller aux francophones hors-Québec. Nous avons, à la Société santé en français, soumis des dossiers aux plans de la formation, du "réseautage" et des services à la population. Alors, ce que ça couvrira exactement, le 12 mars nous le révèlera. »

Hubert Gauthier va jusqu'à espérer que des sommes supplémentaires soient annoncées au même moment. « Tout le travail que nous avons fait à l'échelle nationale, nous permet de croire qu'il y aura aussi des argents au-delà de ce 89 millions $ et que ça s'inscrira davantage dans le cadre de la grande démarche du reste de la santé, prévoit-il. J'ai toujours maintenu qu'il ne fallait pas seulement tenir compte des langues officielles, mais que les francophones sont des citoyens comme les autres et qu'ils ont besoin d'accéder aux fonds en santé comme les autres. »



Archives La Liberté

Hubert Gauthier : « Tout le travail que nous avons fait à l'échelle nationale, nous permet de croire qu'il y aura aussi des argents au-delà de ce 89 millions $. »

Plusieurs détails doivent être clarifiés lors du dévoilement du plan Dion sur l'argent accordé dans le budget fédéral aux minorités francophone et anglophone. Loin de se décourager, Daniel Boucher se réjouit. « C'est une des seules fois où le gouvernement a parlé clairement, dans un budget, des communautés minoritaires de langues officielles et de renforcer la dualité linguistique », note-t-il.

LANGUES OFFICIELLES

Le CRTC devrait agir

Vous aimeriez vous abonner au service de télé par satellite, mais ne voulez pas perdre votre programmation locale? Le comité permanent sur les langues officielles a peut-être la solution.

Yves LUSIGNAN (APF)

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) devrait obliger les entreprises de distribution par satellite, à fournir à leurs abonnés la programmation de la télévision régionale de Radio-Canada. C'est ce que réclame le Comité permanent des langues officielles dans un rapport déposé à la Chambre des communes. Ce rapport demande également au gouvernement fédéral d'ordonner au CRTC d'obliger tous les câblodistributeurs, même les plus petits qui ont moins de 2 000 abonnés, à distribuer les signaux audio et vidéo des débats parlementaires dans les deux langues officielles.

La distribution des débats parlementaires par l'entremise de la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC), dans les deux langues officielles, est déjà obligatoire pour tous les gros et moyens câblodistributeurs depuis le 1er septembre 2002. Le Comité des langues officielles calcule cependant que cinq pour cent des abonnés des petits câblodistributeurs vont payer pour un service qui ne sera pas offert dans les deux langues officielles, alors qu'il est techniquement possible d'y parvenir.

« Tous les abonnés devront payer et contribuer à la transmission des débats parlementaires et certains ne pourront les recevoir dans la langue de leur choix. Nous croyons que c'est une situation inacceptable » de dire le président du comité, Mauril Bélanger.

En ce qui concerne la programmation régionale de Radio-Canada, le comité rappelle que les stations régionales

« reflètent la réalité, le dynamisme et la spécificité » des communautés francophones. Or, il arrive que les abonnés au satellite ne captent pas toujours les nouvelles régionales de Radio-Canada.

Le député de Saint-Boniface, Raymond Simard, qui siège sur le comité parlementaire, en a fait l'expérience. Après s'être abonné au service de distribution par satellite, il a découvert à sa grande surprise qu'il ne pouvait pas capter les nouvelles régionales de Radio-Canada. Il a donc été obligé de s'abonner également au service de câblodistribution. « Ça me coûte un autre 40 $ par mois! » dit le député.



Archives La Liberté

Surpris de ne pas pouvoir capter les nouvelles régionales de Radio-Canada, Raymond Simard a été obligé de s'abonner au service de câblodistribution pour avoir accès au Manitoba Ce Soir.

D'autre part, on souhaite que le CRTC développe et instaure la notion de « marché bilingue » de façon à ce que les câblodistributeurs desservent mieux les populations francophones et anglophones minoritaires dans certains marchés. Il n'existe présentement aux yeux du CRTC que des marchés francophones ou anglophones, c'est-à-dire des marchés formés de plus de 50 pour cent d'une population de langue maternelle française ou anglaise.

Cette définition de marché n'est pas superflue, puisqu'elle détermine le nombre de canaux qui seront offerts par le câblodistributeur à ses abonnés dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Malgré une réflexion sur le sujet, le CRTC n'est pas parvenu à trouver une nouvelle définition de marché. Une définition qui serait satisfaisante pour répondre aux attentes des abonnés francophones de marchés importants comme ceux de la capitale nationale ou de Sudbury en Ontario, où une forte proportion de la population est de langue maternelle française.

On demande enfin que le gouvernement ajoute le CRTC à la liste des institutions qui ont spécifiquement une responsabilité à l'endroit des minorités linguistiques, en vertu de la Loi sur les langues officielles. Cette liste compte présentement 29 ministères et organismes fédéraux, qui tous doivent soumettre des plans d'action démontrant comment ils entendent mieux servir les minorités linguistiques.

IMMIGRATION

Évaluation du niveau de français

Les institutions scolaires canadiennes ont chacune leurs critères pour évaluer ce à quoi correspond une bonne note en français. Il y a maintenant sur le marché un test de français équitable pour tous les Canadiens et ceux qui aspirent à le devenir.

Sophie ROCH

Afin d'obtenir un visa de résidence à titre de travailleur spécialisé, les nouveaux arrivants doivent faire la preuve de leur capacité à bien communiquer dans l'une des deux langues officielles. Il était jusqu'à présent impossible pour eux de faire un test d'évaluation de langue française au Manitoba. L'Alliance française du Manitoba a rectifié la situation. Elle offre maintenant un test d'évaluation du niveau de français (TEF) conçu, géré et corrigé par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris (CCIP). Ce dernier est le seul reconnu par le Ministère de l'Immigration du Canada.(1)

Auparavant, si les immigrants désiraient passer l'examen en français, ils devaient se rendre dans d'autres villes canadiennes telles Toronto ou Ottawa. Tous ne pouvaient s'y rendre et cela les pénalisait dans l'acquisition des points relatifs à l'obtention d'un permis de résidence.

Le ministère de l'Immigration a fixé le nombre total de points nécessaires pour l'obtention d'un visa de résidence à 75 sur un total possible de 100. Ces derniers s'accumulent selon le savoir académique, la capacité d'adaptation, leur formation professionnelle, la profession exercée et les connaissances des langues officielles.

L'évaluation linguistique a plusieurs volets et compte pour 24 points. Le TEF leur permet d'en récolter un maximum de 16 et donne également la possibilité aux immigrants qui maîtrisent bien les deux langues officielles, d'accumuler plus de points.

« Ils peuvent faire le premier test dans la langue de leur choix, mais cela ne les empêche pas d'en faire un second, qui vaudra pour sa part 8 points, précise le directeur de l'Alliance française, Jean-Jacques Thézard . Ils peuvent donc accumuler au plus 24 points, ce qui n'est pas négligeable. »

Le test comporte trois épreuves obligatoires : compréhension écrite, orale et de lexique et structure par le biais de questionnaires à choix multiples. Il y en a deux aussi qui sont facultatives, soit l'expression écrite et l'expression orale.

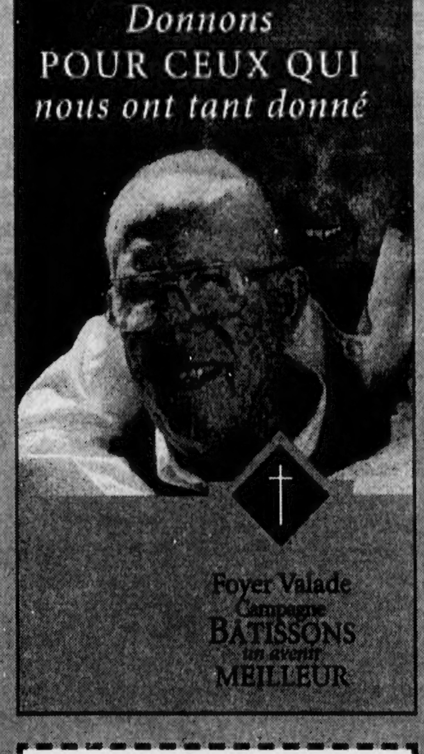
photo : Sophie Roch

Le directeur de l'Alliance française, Jean-Jacques Thézard : « Le TEF est un gage de qualité, car c'est le seul que le ministère canadien de l'Immigration prend en compte. »

Il n'est toutefois pas un diplôme en soi. Il permet seulement d'évaluer les capacités linguistiques d'un individu du niveau élémentaire à supérieur. « L'évaluation est en fait une photographie des connaissances des gens à un moment donné de leur vie, explique Jean-Jacques Thézard. Les résultats sont notés sous forme de pourcentages et il est clairement indiqué quelles sont les forces et les faiblesses de l'individu. Il est valable pour une période de deux ans. »

Non seulement le test sera-t-il utile aux immigrants, mais il profitera également aux étudiants de langue française, aux gens qui désirent enrichir leur curriculum vitæ ainsi qu'aux membres du personnel de différentes entreprises. « Le TEF est un gage de qualité, car c'est le seul que le ministère canadien de l'Immigration prend en compte », conclut-il.

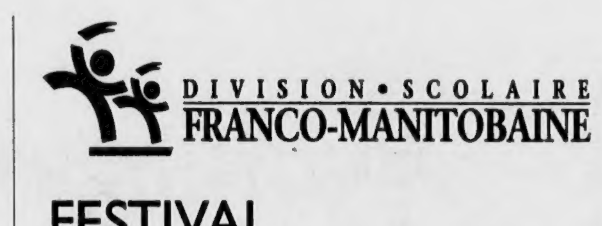
(1) Pour de plus amples informations concernant le TEF, veuillez contacter l'Alliance française au 477-1515.



Tirage

Courez la chance de gagner une des cinq paires de billets pour la représentation du film québécois ***Séraphin : Un homme et son péché***, qui sera présenté le 5 mars à 19 h 30 au cinéma Globe. Vous pourriez également vous mériter une paire de billets pour le film ***Yellowknife***, le 6 mars à 21 h 30 au cinéma Globe. Téléphonez à *La Liberté* le vendredi 28 février entre 13 h et 14 h en composant le 237-4823 ou le 1 800-523-3355 et laissez vos nom et numéro de téléphone dans notre boîte vocale en spécifiant quelle représentation vous intéresse. Les heureux gagnants seront choisis au hasard parmi les personnes qui auront téléphoné.





FESTIVAL DU VOYAGEUR 2003

PHOTO-REPORTAGE

L'album Festival!

Daniel BAHUAUD
MANITOBA

Le Fort Gibraltar, les sculptures de neige, la soupe aux pois et, bien sûr, la douce odeur d'un bon feu. Rien de mieux que le Festival du Voyageur pour réchauffer le cœur et égayer les esprits... malgré le temps froid, voire sibérien que nous avons connu cette semaine!

À vrai dire, les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine qui se sont rendus le 20 février au Parc du Voyageur de Saint-Boniface étaient plus que chanceux. Par hasard, ce fut la journée où la température s'était adoucie considérablement. Pas étonnant, donc, que les élèves aient participé en si grand nombre et avec beaucoup d'entrain à la brochette d'activités qui leur étaient proposées dans le cadre de la 34e édition du Festival.

Mais Saint-Boniface, ce n'est pas le centre de l'univers et bien des écoles ont choisi de marquer l'arrivée du Festival en organisant dans leurs communautés respectives des jeux et autres activités divertissantes. Tout cela pour dire qu'il y a plus d'une façon de « festivaler »!

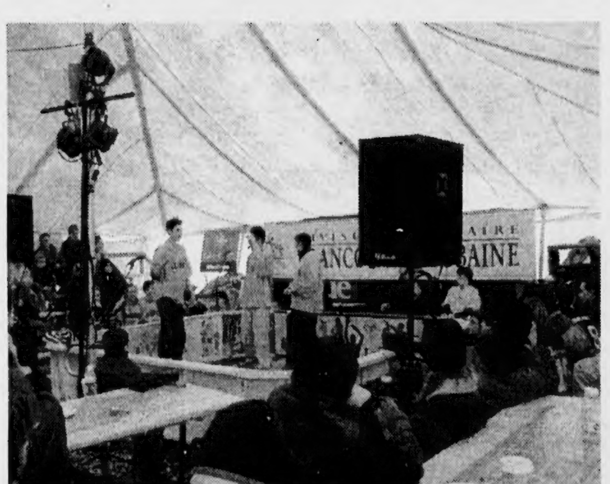


photo: Gracieuseté École Jours-de-Plaine

La LISTE a tenu sa série éliminatoire le 16 février dans le Fort La Reine du Parc du Voyageur. Des équipes de tous les coins de la province y étaient.



photo: Daniel Bahuaud

Miam! Est-il agréable de se sucrer le bec à la Cabane à Sucre du Parc du Voyageur? Ces élèves de l'École Taché croient que oui!



photo: Daniel Bahuaud

Ces jeunes de l'École Saint-Léon préfèrent remonter à la source pour obtenir le sirop d'érable le plus frais!



photo: Daniel Bahuaud

Les jeunes de la 3e et de la 4e années de l'École Gilbert-Rosset de Saint-Claude s'en sont donnés à cœur joie en fabriquant leurs propres tambours au Poste de la Rivière-Rouge du Parc du Voyageur.



photo: Gracieuseté École Lacerte

Aïe! Pas facile de sauter et de donner un bon coup de pied à la vieille espadrille qui était suspendue dans le gymnase de l'École Lacerte, le 20 février, lors de La Dérouine, un après-midi de jeux de force et de prouesses physiques.



photo: Daniel Bahuaud

Les élèves de la maternelle de l'École Précieux-Sang ont préféré se réchauffer dans le tipi du Parc du Voyageur pour y écouter des contes autochtones.

LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE ET LA LIBERTÉ SONT FIERS DE VOUS PRÉSENTER LES PAGES *DANS NOS ÉCOLES...!*



Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Tél. : (204) 878-9399 • Téléc. : (204) 878-9407
Courriel : dsfm@atrium.ca
Internet : www.dsfm.mb.ca

La LIBERTÉ

Case postale 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Tél. : (204) 237-4823 • Téléc. : (204) 231-1998
Courriel : la-liberte@la-liberte.mb.ca
Internet : journaux.apf.ca/laliberte/

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE





FESTIVAL DU VOYAGEUR 2003

PHOTO-REPORTAGE



photo: Daniel Bahuaud

Venus de loin, ces jeunes de l'École Saint-Lazare ont apprécié la présentation d'un membre de la Compagnie du Sieur de La Vérendrye sur le maniement d'armes à feu au XVIIIe siècle.



photo: Daniel Bahuaud

Cette délégation de l'École Christine-Lespérance ne désire pas plus que du bon sirop d'érable.



photo: Gracieuseté École Réal-Bérard

Entre-temps à l'École Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys, les jeunes de la 8e année ont organisé des jeux rigolos pour toute l'école. Sur la photo, c'est « l'approvisionnement des Voyageurs ».



photo: Daniel Bahuaud

Entre-temps, à l'entrée du Fort Gibraltar, ce groupe de jeunes de l'École Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne a été bien accueilli par les interprètes du Parc du Voyageur.



photo: Daniel Bahuaud

La prestation du Violon Dingue au Poste Pambian du Parc du Voyageur a fait le bonheur de plus d'un élève de l'École Taché.

photo: Gracieuseté École Jours-de-Plaine

L'École Jours-de-Plaine de Laurier a organisé plusieurs activités dans le but d'éveiller les élèves aux diverses cultures des peuples autochtones. En plus des jeux inuit à l'intérieur, il y avait aussi des courses en traîneau.



photo: Gracieuseté École Lacerte

C'est au plus fort! Deux hardis élèves de l'École Lacerte font de leur mieux à La Dérouine du 20 février.

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE



Défense nationale **National Defence**

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à nouvel ordre, des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN. Ils sont situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien d'origine, dans les cantons 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien d'origine, et dans les cantons 8, 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien d'origine au Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit à quiconque de circuler dans ce secteur et que toute personne qui désire y avoir accès doit demander l'autorisation expresse du commandant de la base. La section A, qui comprend toute la partie au nord et à l'ouest du chemin Sewell Lake, est un champ de tir pour armes légères utilisé tous les jours. Il est interdit aux motoneiges et aux véhicules tous terrains d'y circuler compte tenu des risques courus pour tout le personnel. Pour obtenir la permission de chasser, on doit présenter une demande à la section des opérations, bâtiment R434, Base des Forces canadiennes Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Vous ne devez pas les ramasser ou les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez être explosif, veuillez aviser la police de votre localité qui prendra les mesures nécessaires pour en disposer.

Il est formellement interdit à toute personne non autorisée de circuler dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

AGRICULTURE

Conférence nationale à Winnipeg

Les producteurs agricoles n'échappent pas au phénomène de la mondialisation des marchés. Mais heureusement, des conférences telle GrainWorld peuvent les aider à se positionner.

Sophie ROCH

GrainWorld, une conférence canadienne annuelle sur l'évolution des marchés du grain, des oléagineux, des cultures spéciales et de la viande rouge, a eu lieu au Fairmont Hôtel de Winnipeg du 23 au 25 février.

Celle-ci est une occasion pour tous ceux impliqués dans ces secteurs de l'industrie de se tenir à l'affût de ce qui se passe, tant sur le marché national que mondial.

La conférence avait trois objectifs bien précis, soit ceux d'apporter des perspectives d'experts en la matière, de fournir l'occasion aux professionnels de discuter de l'évolution des marchés ainsi que l'occasion de parler des différentes questions relatives au secteur agricole. Les participants à la conférence avaient donc une occasion de maintenir leurs liens ou d'en établir de nouveaux.



Archives La Liberté

Rhéal Cénérini : « C'est aussi important pour les producteurs qui ont de 10 à 15 acres de terres, que pour les grosses compagnies qui ont un chiffre d'affaires annuel de 4 milliards $, de savoir dans quoi faire des placements. »

« La conférence s'adresse aux fermiers, aux professionnels de l'industrie agricole, aux gens avec des grosses compagnies de grain, aux employés des gouvernements fédéral et provincial, bref, ça touche beaucoup de personnes », indique le porte-parole de la Commission canadienne du blé, Rhéal Cénérini.

« Quelques directeurs de notre entreprise et moi-même se rendrons à l'événement afin d'en apprendre davantage sur les échanges qui se font sur le marché, indique le responsable des politiques à Delmar Commodities, Blair Rutter. Il est important pour nous d'avoir une idée des fluctuations du prix du blé ainsi que de la demande. »

Des analystes de marchés étaient présents pour expliquer les raisons de la variation du prix des produits agricoles tels le blé, l'avoine, le maïs ou les oléagineux. « Les prévisions faites par des analystes tel Dwayne Lee et François Catellier aideront les producteurs à faire des choix sur ce qu'ils cultiveront, affirme Rhéal Cénérini. C'est aussi important pour les producteurs qui ont de 10 à 15 acres de terres, que pour les grosses compagnies qui ont un chiffre d'affaires annuel de 4 milliards $, de savoir dans quoi faire des placements. »

Les directeurs des caisses populaires ont un grand intérêt à savoir où est investi l'argent des investisseurs du secteur agricole de leur région. « Beaucoup de notre portefeuille est prêté à des propriétaires d'industries agricoles, alors pour nous, c'est bien d'évaluer la marge de risque à prêter à ces personnes », explique le directeur général de la caisse populaire de Saint-Claude, Robert Chapellaz, qui a participé l'an dernier à l'événement.

Le directeur du crédit pour la caisse populaire Provencher, René Robidoux, partage ce point de vue. C'est à son tour cette année d'y participer. « Environ 32 % de notre portefeuille est prêté à des producteurs céréaliers, précise-t-il. Il est donc primordial pour nous d'être à l'affût de ce qui se passe non seulement chez nous, mais aussi à l'étranger car cela détermine le taux d'exportation. On peut aussi les tenir au courant de ce qui se passe si eux ne le savent pas. »

Les différents intervenants à Grainworld 2003 ont également parlé des projets de loi, comme le Farm Bill américain et les impacts possibles qu'il pourrait engendrer. Des spécialistes du secteur agricole de l'Ukraine et de Moscou étaient présents pour aborder la question du fonctionnement du secteur agricole dans leur coin de pays. « La Russie est en train de devenir un compétiteur de taille, alors il est primordial pour nous de s'informer sur la façon dont on doit se positionner sur le marché international », conclut Blair Rutter.

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada

Avis de date de référence

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada se tiendra le mardi 15 avril 2003, à 10 h 30 (heure de l'Est), au Centre Sheraton, 1201, boul. René-Lévesque Ouest, Salle de bal, Montréal (Québec).

Les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 7 mars 2003 seront en droit de recevoir l'avis de convocation à l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Premier vice-président, Affaires publiques, chef de la direction des Affaires juridiques et secrétaire général
Sean Finn

Montréal, le 27 février 2003



SAINT-LAURENT

Par icitte la visite!!!

Une fois par année, Saint-Laurent fête l'une de ses activités les plus importantes : la pêche. Le Festival Manipogo promet d'en mettre plein la vue!

Dominique PHILIBERT

Le Festival Manipogo de Saint-Laurent prend de l'ampleur. Pour sa troisième édition, l'événement se déroulera du 7 au 9 mars et présente une multitude de nouveautés. (1) C'est le moment idéal pour toute la famille de découvrir la légende Manipogo du lac Manitoba, sa pêche commerciale en Bombardier et le talent des nombreux artistes métis de la région.

« Il y a un nombre incalculable de nouvelles activités cette année, affirme une des organisatrices du Festival, Jacinte Lambert. Tout d'abord, les activités se dérouleront sous une grande tente au bois du lac Manitoba, sur un site prénommé le "drudge". Dès vendredi, les gens pourront se mettre dans l'ambiance avec la présentation de la pièce *T'l'as-tu vu?*, suivie d'une danse avec la formation *Country Pride*. »

La pièce de théâtre, d'une durée de deux heures, a déjà été présentée l'an dernier dans le cadre du Festival du Voyageur et du Festival Manipogo. Cependant, cette année, de nombreuses modifications y ont été apportées. « C'est presque plus le même spectacle, mentionne la responsable de l'initiative, Michelle Fortier. La pièce a été adaptée pour impliquer davantage la foule et elle est jouée par une dizaine de nouveaux comédiens. Les textes sont également fort différents et nous avons ajouté une composante musicale. Mais le fond de l'histoire, qui nous parle de la légende du Manipogo, reste le même. Nous l'avons simplement modernisé. Nous racontons la vie actuelle des pêcheurs, alors qu'au départ la pièce nous parlait plus de légendes. »

C'est le 7 mars qu'aura lieu la cérémonie d'ouverture en compagnie d'invités spéciaux. « Nous attendons encore la réponse du premier ministre Gary Doer, souligne Jacinte Lambert. Il y aura un discours du maire et la présence des représentants de la *Smithsonian Institute*. Saint-Laurent est l'une des huit communautés en Amérique choisies pour travailler de concert avec l'Institut. Une exposition ouvrira en septembre 2004 à Washington D.C. Ils viennent pour un séjour d'une semaine, afin de s'imprégner davantage de la culture métisse. »

Bien sûr, l'événement ne serait pas le même sans le défilé de Bombardiers et les tournées historiques en autobus. « Le Festival est vraiment la célébration de la fin de la saison de la pêche et une forme d'hommage à ses artisans, affirme-t-elle. Comme la coutume le veut, une dizaine de pêcheurs pendront leurs crochets lors d'une cérémonie. Plusieurs autres activités sont organisées pour les plus jeunes, comme l'étang de poissons et les compétitions Pogo, mais également pour les personnes de l'âge d'or, avec des démonstrations de danses carrées. »

Archives La Liberté

La pêche sur glace lors du Festival Manipogo de Saint-Laurent est une activité fort prisée des amateurs et des nombreux visiteurs.

Une des attractions incontournables du Festival Manipogo est le derby de pêche qui se déroulera le 9 mars. « Cette année, nous offrons un million $ à celui qui attrapera le mystérieux serpent marin Manipogo, affirme Jacinte Lambert. Chaque année, nous accueillons des gens de partout pour cette pêche sur glace. Il y aura des prix à gagner dans cinq catégories différentes. Reste à savoir si quelqu'un pêchera enfin Manipogo? »

(1) Pour de plus amples renseignements sur les activités offertes et les tarifs, contacter les bureaux du Festival au 646-2805.

SAINT-LÉON

Sucrez-vous le bec!

Le comité culturel de Saint-Léon invite tous les résidants du village et ceux des localités voisines à partager un repas servi par la Cabane à sucre de mon oncle Armand de Saint-Pierre-Jolys. L'activité se déroulera le 2 mars au Centre récréatif à compter de 18 h. La soirée sera animée par le groupe La Bardasse dont le spectacle débutera à 20 h.

« Il y a beaucoup de gens de Saint-Léon qui ne vont pas au Festival du Voyageur, car c'est loin et les conditions routières sont parfois incertaines, remarque la trésorière du comité, Lucille Dufresne-Labossière. La cabane à sucre est une façon d'apporter le festival chez nous. »

Ce sera la première fois qu'une telle activité se déroulera à Saint-Léon. Le comité culturel prépare d'autres événements pour le mois d'avril. Il offrira des ateliers et une soirée d'improvisation. Il y aura également des ateliers de corde à danser en avril et mai.

M. C.

Programme de bourses pour les étudiants autochtones 2002
du Business Council of Manitoba

Le Business Council of Manitoba, en collaboration avec la province du Manitoba et le gouvernement du Canada, est fier de présenter les quatre-vingt-deux récipiendaires du programme de bourses pour les étudiants autochtones 2002 du Business Council of Manitoba.



Les jeunes récipiendaires des bourses d'études, qui viennent de partout au Manitoba, se sont distingués par leur leadership, leur motivation et leur persévérance.

Les boursiers fréquentent un établissement d'études postsecondaires dans la province du Manitoba.

Beaucoup parmi eux et parmi ceux qui les suivront se verront offrir un emploi dans l'une des sociétés membres du Business Council of Manitoba.

Nous croyons que l'education et l'emploi sont les outils indispensables pour atteindre ses objectifs personnels. Nous tous - et nos membres de Brandon, Bob Mazer, Ron Helwer et Gord Peters tout specialement - nous félicitons les boursiers et nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent.







H. Sanford Riley
Président

James G. Carr
Président et chef des opérations



Business Council of Manitoba

en collaboration avec

Canada

Manitoba 



Business Council of Manitoba

Récipiendaires du Programme de bourses pour les étudiants autochtones

Name	Course
BRANDON UNIVERSITY	
Ashleigh Gooden	Arts, 1re année
Jo-Anna Genaille	Baccalauréat en éducation, 4e année
Monique LaPlante	Administration des affaires, 1re année
Cynthia Pierone	Baccalauréat en éducation, 3e année
Cindy Swampy	Baccalauréat en éducation, 4e année
Sherri Ladouceur	Baccalauréat en éducation, 3e année
Laurie Halabura	Administration des affaires, 3e année
COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE	
Marie-Josée Clement	Baccalauréat en éducation, 3e année
Mélanie Tetrault	Baccalauréat en éducation, 2e année
Daniel Dupont	Sciences/pré-médecine, 1re année
Nathalie Dion	Arts, 1re année
Véronique Reynolds	Enseignement, 2e année
Karine Lemoine	Arts, 2e année
UNIVERSITÉ DU MANITOBA	
Norman Monkman	Faculte de Management, 1re annee
Marcella Beaulieu	Medecine, 3e année
Carmelle Barnabe	Commerce, 3e annee
Noel Bruce	Arts, 2e année
Karrie Burzuik	Pré-medecine, 4e année
Myrna Cook	Arts (Etudes prejuridiques), 2e annee
Lindsay Dandeneau	Administration, 1re annee
Marc Frechette	Médecine, 3e année
Tammy Folster	Travail social, 3e année
Michelle Hawula	Travail social, 2e année
Katherine Griffiths	Sciences - Biologie, 4e année
Trent Gurney	Commerce avec distinction, 3e année
Gerald Hoy	Medecine, 4e année
Cody Poole	Universite 1/ Science 1re année
Deborah Myran	Pre-medecine, 1re année
Cory Vitt	Genie civil, 3e annee
Gloria Spence	Arts, 2e annee
Krystal Weisensel	Arts, 1re année
Kasey Boisselle	Administration, 3e annee
Kali Leary	Pre-medecine, 1re année
Mary Cook	Sciences, 2e année
Joshua Mason	Arts (Etudes prejuridiques), 1re année
Jason Loutitt	Loisirs, 2e année
Kelvin Williamson	Médecine, 2e année
Amanda Mentuck	Arts, 2e année
Daniel McLeod	Baccalauréat en sciences infirmières, 1re année
Lisa Monkman	Médecine, 3e année
Mark Timmerman	Baccalauréat en commerce, 4e année
Michel Muller	Administration, 4e année
UNIVERSITÉ DE WINNIPEG	
Catherine McLeod	Baccalaureat en education, 2e annee
Andrew Pruden	Baccalaureat en éducation, 2e annee
Natalie Swayze	Baccalauréat en éducation, 1re annee
Leslie McKetchen	Arts, Resolution de conflits, 5e année
Miriam Perry	Baccalaureat es arts, 1re année
Ken Sanderson	Calcul et mathematiques d'affaires, 3e annee
Denise Maytwayashing	Baccalaureat en éducation, 5e annee
Jade Easter	Baccalaureat en éducation, 4e année
Sharon Mallett	Baccalaureat ès arts /travail social, 2e année
Kathleen Johnston	Baccalaureat es sciences, 1re année
Lucy Dean	Baccalaureat ès arts, 3e annee
ASSINIBOINE COMMUNITY COLLEGE	
Randa Nadjiwan Cancade	Developpement communautaire des Autochtones, 2e annee
Minerva Bone	Developpement communautaire des Autochtones, 2e année
Doris Nabess Flett	Education des jeunes enfants, 2e annee
Elizabeth Cook	Administration des affaires, 2e année
Michelle Moyer	Administration des affaires, 1re année
KEEWATIN COMMUNITY COLLEGE	
Jacqueline Simpson	Administration des affaires, 1re année
RED RIVER COLLEGE	
Nicole Souque	Administration des affaires, 2e année
Mandy Godin	Administration des affaires autochtones, 2e annee
Sarah Bonin	Baccalauréat en sciences infirmières, 2e année
Kevin Mayo	Technologie en génie informatique, 2e année
Jennifer Muswagon	Administration des affaires autochtones, 2e année
Claudette Mitchell	Administration des affaires autochtones, 1re année
Nathan Bruce	Administration des affaires, 2e année
Nicole Beaudry	Services a l'enfant, à la famille et à la communauté, 2e année
Peter Mason	Administration des affaires autochtones, 2e année
Kristen Legault	Administration des affaires, 2e année
Guy Asham	Métiers en tuyauterie, 2e année
Raquel Raven	Administration des affaires, 2e année
Darcy Ratte	Science et technologie, 2e année
Todd Mann	Administration des affaires, 1re année
David Paul	Administration des affaires autochtones, 2e année
Mark Hutchinson	Éducation des jeunes enfants, 2e année
Crystal Easter	Administration des affaires, 2e année
Bonnie Thompson	Administration des affaires autochtones, 2e année
Suzanne Homeniuk	Administration des affaires, 3e année
Trista Ross	Administration des affaires, 2e année
Garry Ducharme	Technologie civile/CAD, 2e année
Teena Endall	Services créatifs en communication, 2e année
René Allard	Administration des affaires, 2e année

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

CINÉMA

Donalda à Winnipeg

L'événement cinématographique FilmExchange affiche quelques productions en français à sa 19e édition, dont le drame d'époque québécois Séraphin, un homme et son péché.

Mylène CRÊTE

Le Festival FilmExchange prendra d'assaut le cinéma Globe et la Cinémathèque de Winnipeg du 4 au 8 mars. Quelques productions en français seront présentées dont le film québécois le plus populaire de 2002 *Séraphin, un homme et son péché.* (1)

Ce film du réalisateur québécois Charles Binamé s'inspire du roman de Claude-Henri Grignon. La comédienne Karine Vanasse et le réalisateur seront sur place le 5 mars lors de la projection pour présenter le film. (2) Une discussion ainsi qu'un vin et fromage en compagnie des deux artistes s'ensuivront. *Séraphin, un homme et son péché* a raflé six prix lors de la récente soirée des Jutra qui récompense l'industrie cinématographique québécoise. Karine Vanasse, qui campe le rôle de Donalda, a d'ailleurs reçu le trophée de la meilleure actrice.

« Nous sommes vraiment content d'avoir pu obtenir ce film », commente le directeur du festival, Bill Evans. « C'est le film qui a fait le plus d'entrée au box-office dans l'histoire du cinéma canadien », ajoute le vice-président de Cinémental, Marc-François Tremblay.



photo : Gracieuseté National Screen Institute

Le film *Séraphin, un homme et son péché* sera à l'affiche du Festival FilmExchange au cinéma Globe le 5 mars.

Le deuxième long-métrage présenté en français est *Yellowknife* du réalisateur acadien Rodrigue Jean. « Certaines scènes ont été tournées à Winnipeg », note Bill Evans. « C'est un film qui ne plaira pas à tout le monde, prévient Marc-François Tremblay. Il est audacieux, original et provocateur. »

Courts-métrages

Le film *En trois-temps* de Carole O'Brien compte parmi les courts-métrages qui seront présentés lors du festival. Ce projet sur lequel elle travaille depuis quelques années a pour thème principal la mort.

« C'est un film impressionniste, décrit la cinéaste. Il nous fait voir une fille à trois moments différents de sa vie : lorsqu'elle a huit ans, 12 ans et 24 ans. » À chaque tranche de vie, Lianne, le personnage principal campé entre autres par Micheline Marchildon, perd un être cher et doit gérer ses émotions. « À la fin, elle réussit à laisser la mort entrer dans sa vie d'une façon plus saine », précise Carole O'Brien.

La cinéaste s'est inspirée de faits vécus pour écrire le scénario. « Ma mère est morte lorsque j'avais 24 ans, raconte-t-elle. Au moment d'enterrer le cercueil, toute la famille est allée dîner et je l'ai suivie en pensant qu'on y retournerait. Lorsque j'ai su qu'il avait été mis en terre pendant ce temps, j'étais fâchée. J'avais besoin de le voir descendre. Aux funérailles de ma grand-mère, il y a cinq ans, je suis restée pour assister l'inhumation comme le fait Lianne. »

Les autres courts-métrages qui seront présentés en français lors du Festival FilmExchange sont *La pirouette* de Tali, *Respire* de Josuah Dorsey et *Entre-temps à Beyrouth* de Merdad Antoine Hage, *Rondo pour trompette* du collectif Les douze poissons et *Pas de deux* de Francis Lussier.

(1) Pour obtenir l'horaire des films, visitez le www.nsi-canada.ca/filmexchange.

(2) Les billets pour la projection sont en vente au cinéma Globe et au Ballet royal de Winnipeg au coût de 10 $.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Île-des-Chênes

- ✔ 5 mars • ***Animation du livre*** • école Gabrielle-Roy • 19 h • Info. : Brigitte, 237-9666.

La Broquerie

- ✔ 12 mars • ***Animation du livre*** • Bibliothèque Saint-Joachim • 19 h • Info. : Brigitte, 237-9666.

Lorette

- ✔ 6 mars • ***Animation du livre*** • école Lagimodière • 18 h 30 • Info. : Brigitte, 237-9666.

Notre-Dame-de-Lourdes

- ✔ 7 au 9 mars • ***Tournoi de hockey Provincial "D" Bantam*** (14 ans et moins) • Info. : Roseline, 248-2435.
- ✔ 15 mars • ***Le Gala des artistes*** • invité spécial : Gérald Laroche • vin et fromage • 17 $ • billets disponibles au Foidart Mini-Stop • Info. : 248-2390.

Parc Windsor

- ✔ 1er mars • ***Conférence pour parents*** : Le défi de la discipline positive • école Lacerte • Info. : CRÉE, 237-9666.
- ✔ 2 mars • ***Journée Info-entraide*** • Ligue féminine catholique • salle paroissiale des Saints-Martyrs-Canadiens • 9 h à 13 h • déjeuner des Chevaliers de Colomb après les messes • Info. : Florence, 256-5328.
- ✔ 3 au 7 mars • ***Inscription pour la maternelle*** • école Lacerte • Info. : 256-4384.
- ✔ 8 mars • ***Atelier de justice sociale et de solidarité internationale*** • session de formation pour les intervenants jeunesse en paroisse et tous les jeunes adultes • 9 h 30 à 16 h 30 • paroisse Saints-Martyrs-Canadiens • Inscription et info. : Julie, 237-9851.

Saint-Adolphe

- ✔ 15 mars • ***Soirée bière et saynètes*** • salle des pionniers • 10 $ • comité culturel • Info. : Eveline, 883-2383 ou Adrien, 883-2381.

Saint-Boniface

- ✔ 28 février • ***Soirée familiale de bingo*** • collège Louis-Riel • levée de fonds • apportez vos jetons • 18 h 30 à 21 h • Info. : Louise, 257-9959.
- ✔ 4 mars • ***L'Ombre dans le miroir*** • soirée cabaret • thème : la violence • monologues, chansons, poésie • Pluri-elles et Cercle Molière • salle Antoine-Gaborieau • 20 h • Billets et info. : (800) 207-5874.
- ✔ 8 au 9 mars • ***24 heures de l'impro*** • dès 14 h le 8 mars • sans interruption • profits remis à la *Rainbow Society of Manitoba* • don comme frais d'admission • Info. : Jean, 237-9800 ou info@spontanum.ca.
- ✔ 10 mars • ***Cours d'improvisation*** de 10 semaines • LIM • pour enfants, adolescents et adultes • école Précieux-Sang • **date limite : 28 février** • Info. : 237-9800 ou lim@spontanum.ca.
- ✔ 13 mars • ***Aga du comité diocésain de justice sociale*** • thème : contrecarrer la pauvreté • conférencier : David Northcott • coût : denrées non-périssables • 19 h • Centre de pastorale • Info. : 237-9942.
- ✔ 14 mars • ***Conférence : À son image Dieu nous créa*** • SMFM • 19 h 30 à 21 h 30 • animation : André Doyon, O.M.I. • Centre de pastorale • Info. : Orietta, 231-4479.

Saint-Georges

- ✔ 2 mars • ***L'Ombre dans le miroir*** • soirée cabaret • thème : la violence • monologues, chansons, poésie • Pluri-elles et Cercle Molière • salle paroissiale de l'église • 20 h • Billets et info. : (800) 207-5874.
- ✔ 12 mars • ***Animation du livre*** • école communautaire Saint-Georges • 15 h 30 • Info. : Brigitte, 237-9666.

Saint-Laurent

- ✔ 1er mars • ***L'Ombre dans le miroir*** • soirée cabaret • thème : la violence • monologues, chansons, poésie • Pluri-elles et Cercle Molière • salle paroissiale • 20 h • Billets et info. : (800) 207-5874.
- ✔ 7 au 9 mars • ***Festival Manipogo*** • souper-théâtre • déjeuners aux crêpes, défilés des Bombardiers et plus • Info. : bureau du Festival, 646-2805.

Saint-Léon

- ✔ 2 mars • ***Cabane à sucre*** • animée par ***La Bardasse*** • Centre récréatif • 17 h 30 • Adultes : 25 $ • enfants 12 ans et moins : 15 $ • Info. : Lucille, 744-2208.

Saint-Norbert

- ✔ 12 mars • ***Animation du livre*** • école Noël Ritchot • 18 h 30 • Info. : Brigitte, 237-9666.

Saint-Pierre-Jolys

- ✔ 25 février au 29 avril • ***Cours d'aérobie*** • pour personne d'âge mûr • les mardis • Info. : Cécile, 433-3891.
- ✔ 5 mars au 9 avril • ***Cours de yoga*** • les mercredis • 19 h • Repos Jolys • Info. : Cécile, 433-3891.

Saint-Vital

- ✔ 13 janvier au 10 mars • ***L'heure du conte en français*** • bibliothèque Louis-Riel • lecture d'histoires et de comptines • enfants de 3 à 5 ans • lundis à 10 h 30 • Info. et inscription : Edith ou Colette, 986-4332.
- ✔ 12 mars • ***Atelier de nutrition*** • repas santé pour la famille à coût abordable • école Christine Lespérance • 5 $ • Info. et inscription : CRÉE, 237-9666.

Sainte-Agathe

- ✔ 28 février au 2 mars • ***Festival Bonhomme de neige*** • Parc Cartier • activités diverses • Info. : Heather, 882-2680 ou Rachel, 882-2111.
- ✔ 6 mars • ***Animation du livre*** • école Sainte-Agathe • 19 h 15 • Info. : Brigitte, 237-9666.

Sainte-Anne

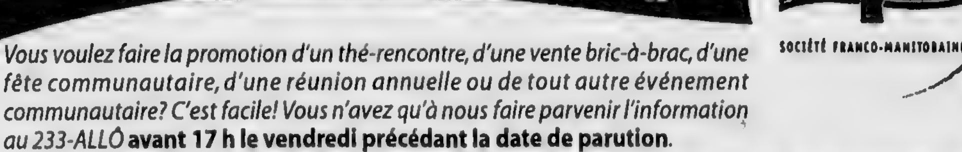
- ✔ 5 mars • ***Animation du livre*** • école Pointe-des-Chênes • 18 h 30 • Info. : Brigitte, 237-9666.

Sainte-Geneviève

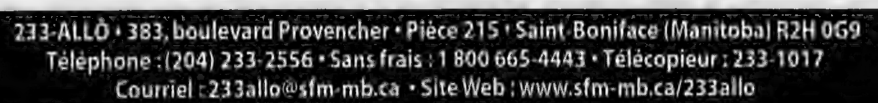
- ✔ 1er mars • ***Partie de cartes*** • 19 h 30 • Centre récréatif • 5 $ • léger goûter • Info. : Jeanne, 422-8557.

Autres

- ✔ 2 et 16 mars • ***Répétions pour le Festival de la chanson française*** • Alliance Chorale Manitoba • 13 h 30 • CCFM, salle Antoine-Gaborieau • frais d'inscription de 10 $ • Info. : 233-7423.
- ✔ 7 mars • ***Tournées organisées • Festival Manipogo*** • souper-théâtre et danse • Ô Tours • 45 $ • Info. : Michelle, 254-3170.
- ✔ 8 mars • ***Synergie au féminin*** • venez célébrer la ***Journée internationale de la femme*** • hôtel Norwood • ateliers et kiosques mettant en vedette les femmes francophones • Inscription et info. : 233-1735 ou 1-800-207-5874.
- ✔ 9 mars • ***Prix Réseau*** • Réseau action femmes • hôtel Norwood • 11 h 15 • Adultes : 20 $, enfants moins de 12 ans : 12 $ • Info. et réservations : Marlene, 231-7063 ou raf@raf-mb.org.
- ✔ 15 et 16 mars • ***Bonspiel de la francophonie*** • Société franco-manitobaine • à Saint-Jean-Baptiste • 100 $ par équipe • **Inscriptions avant le 7 mars** : 233-4915.
- ✔ ***Concours : Ce soir, voyez grand!*** • Répondez à la question quotidienne posée par Roxanne Boucher dans l'émission ***Manitoba Ce Soir*** • prix : ensemble cinéma-maison • **date limite le 7 mars** • Info. : radio-canada.ca/manitoba.
- ✔ ***Séances gratuites d'information*** • Centre de ressource des familles militaires • achat et vente d'une propriété, le 4 et 11 mars • planification financière, le 18 mars • 19 h à 21 h 30 • Inscriptions : 833-2500, poste 4500 • Info. : Louise, 833-2500, poste 4515.
- ✔ Le comité historique de Sainte-Élisabeth est à la ***recherche d'une vingtaine de bancs d'église*** ainsi que des chaises • Info. : Yolande, 233-4735.
- ✔ ***Étudiant français qui voudrait faire un stage d'une durée de trois mois*** • du 31 mars au 24 juin • marketing, vente, importation, exportation • Info. : Christèle, 261-3665.



Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant 17 h le vendredi précédant la date de parution.**



MUSIQUE

Rolly Rock chante le blues

Il y a des gens qui aiment les chansons tristes, d'autres préfèrent les plus joyeuses ou encore celles qui ont davantage de rythme. Un musicien franco-manitobain vous invite à redécouvrir un mélange des styles : le blues.

Sophie ROCH

Le chanteur franco-manitobain Roland Roch, accompagné de ses musiciens, donnera un spectacle de blues au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) le vendredi 28 février, dès 20h30. (1) L'artiste promet aux spectateurs une prestation énergique et des émotions à fleur de peau.

Le passionné de musique sera accompagné de Daryl Torchia à la guitare, Rob Budge à la basse et Bob Scronick à la batterie. Les quatre amis joueront quelques chansons en français telles *Le blues du Foyer* et *Petit Bonhomme*, deux de leurs compositions, de même que *Câline de doux blues* d'Offenbach.

« Nous jouerons du Louisiana blues, du Texas blues, du Chicago blues, du Paris blues, du Québec blues », énumère Rolly Rock, de son nom d'artiste, en riant. La grande majorité de leur spectacle consistera toutefois en un répertoire anglophone. Ils présenteront notamment des compositions de Joe Cocker, Van Morrisson, du Big Band Swing et des Blues Brothers. Les spectateurs pourront entendre des chansons connues comme *Sweet Home Chicago*, *Chicken Shack*, *Pride and Joy* et *The Boogie*.

Celui qui gratte sa guitare depuis l'âge de douze ans improvisera également plusieurs solos. « Faire une performance solo improvisée, c'est un peu comme peindre un tableau : je prends une énergie qui est dans les airs et je commence à faire un motif quelconque et il se transforme sous mes yeux en quelque chose de complètement différent », explique Roland Roch.

Le musicien dans l'âme a été inspiré par le défunt guitariste Albert Collins lors d'un de ses spectacles à Ottawa, il y a 12 ans. « Il jouait avec une corde de 200 pieds de long et il s'est rendu dehors, dans la rue, raconte-t-il encore émerveillé. Il était tellement passionné par sa musique et disait que lorsqu'il montait sur scène, toute sa fatigue disparaissait puisqu'il se sentait envahi d'une grande énergie. »

Le guitariste vit la même chose que son idole. « Si je pouvais jouer jusqu'à cinq heures du matin, ce serait mon paradis, confie-t-il. Ça me fait de la peine quand on arrête de jouer. »

Selon Roland Roch, les gens doivent comprendre que l'énergie se dégageant du blues est positive. « Il ne faut pas penser que ce style est déprimant, estime-t-il. C'est bien le contraire ! Le blues dégage une énergie de liberté : c'est le bonheur après les gros pleurs. »

Quand l'artiste monte sur scène, il vit un grand sentiment d'euphorie visible pour ses spectateurs : il monte sur ses orteils en jouant. « Je ne m'en rends pas compte, dit-il. Ce sont les gens dans la foule qui me le disent après le show. »

Rolly Roch croit que lorsqu'il joue du blues ou encore qu'il en écoute, il balaie tous les problèmes qui lui pèsent sur les épaules. « Ça doit être pour ça que je m'élève comme ça, dit-il. J'ai vécu sensiblement la même chose lorsque ma première fille est née : je marchais sur des nuages. Maintenant, je vis cette émotion à travers la musique. »

(1) Les musiciens joueront trois sets de 45 minutes. Le spectacle se poursuivra jusqu'à minuit et demi. L'entrée est libre.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer du Centre culturel franco-manitobain présente le 28 février à 21 h 30, **Roland Rock**, ainsi que **Jocelyne Baribeau**, le 7 mars à 20 h 30. Le **Mârdi Jazz** propose à 20 h 30, **Drasko** le 4 mars et **Michelle Grégoire** le 11 mars. L'entrée est gratuite pour tous dès 19 h. Info. : 233-8972.

L'Alliance Chorale Manitoba vous invite à la première répétition dans le cadre du Festival de la chanson française, le dimanche 2 mars à 13 h 30, au Centre culturel franco-manitobain. L'inscription est au coût de 10 $. Pour de plus amples renseignements, composez le 233-7423.

THÉÂTRE

L'Alliance française du Manitoba et la troupe de théâtre **Chiens de soleil** présentent jusqu'au 1er mars la pièce **Pyjama pour six**. Le spectacle sera présenté à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface. Il y aura un dîner-théâtre le 28 février, et par la suite une tournée sera effectuée un peu partout en province. Info. : 477-1515.

IMPROVISATION

Ne manquez pas la première édition des **24 heures de l'impro** qui se déroulera les 8 et 9 mars, dès 14 h, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. Il n'y a aucun frais d'admission, mais les spectateurs sont encouragés à faire un don à la **Rainbow Society** qui vient en aide aux enfants défavorisés. La demi-finale de la **Ligue d'improvisation du Manitoba** aura lieu le 12 mars à 19 h 30, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. Le prix d'entrée est de 6 $.

EXPOSITIONS

L'exposition **Mémoires visibles - Trésors tangibles**, célébrant le centenaire de la Société historique de Saint-Boniface, est présentée au Salon Empire du **Centre du patrimoine** jusqu'en septembre 2003. Info. : 233-4888.

Le **Musée des beaux-arts** présente plusieurs expositions. **Marian Dale Scott, pionnière de l'art moderne**, offre jusqu'au 11 avril une rétrospective des œuvres de l'artiste. La conservatrice de l'exposition, Esther Trépanier, sera sur place le 1er mars. La nouvelle exposition **Colette Urban : le joueur** vous propose des œuvres faites entièrement de pièces de casse-tête. L'événement se tiendra jusqu'au 9 mars. De plus, l'exposition **Collection Highlights : Inuit** vous est proposée jusqu'au 19 mars. Info. : 786-6641.

Le **Musée de Saint-Boniface** présente l'exposition **L'Odyssée d'Évangéline** provenant du Musée acadien de l'Université de Moncton. L'exposition illustre l'histoire tragique d'Évangéline, héroïne fictive au temps de la déportation des Acadiens. Info. : 237-4500.

AUTRES

Le **marais Oak Hammock** vous invite les 1er et 2 mars à venir observer les oiseaux de proie d'hiver et les hiboux. L'Organisme de réhabilitation des animaux sauvages du Manitoba sera sur place dimanche, de midi à 16 h. Plusieurs activités sont également prévues entre deux bouchées de galettes métisses et un bon chocolat chaud. Info. : Jacques, 467-3282.

Les Productions Spontanum vous invite à vous procurer dès maintenant vos billets pour le spectacle d'humour de **Daniel Lemire** qui aura lieu le 4 avril, à 20 h, au théâtre Burton Cummings. Les billets sont disponibles uniquement via Ticketmaster, au 780-3333 ou en ligne à www.ticketmaster.ca.

Sélection recueillie par Dominique PHILIBERT

MUSIQUE CLASSIQUE

Cette nature profane

« Maintenant l'été est parti et je m'en souviens bien… »
Ces paroles d'une valse de Tom Waits, la chorale Camerata Nova les fera siennes lors d'une soirée où se côtoieront airs d'hier et d'aujourd'hui. Alors, en attendant l'été…

Stéphane MICHAUD


Archives La Liberté

L'ancien et le moderne se conjuguent dans *This Sundry Nature*, récital par l'ensemble Camerata Nova le 1er mars.

L'ensemble vocal *a cappella* Camerata Nova présente le 1er mars, un concert intitulé *This Sundry Nature.* (1) Le programme de ce récital est composé principalement de madrigaux, rondes et lieds européens de la Renaissance, ainsi que d'œuvres, entre autres, de Purcell, Dowland et Monteverdi. Mais il y aura aussi quelques incursions dans un registre plus moderne.

« Le fil conducteur cette fois-ci est qu'on n'y trouve aucune musique sacrée, souligne une des membres de la chorale, Karine Beaudette. Nous ne ferons que des chants profanes, en italien, allemand, anglais et français. »

« Cela veut dire qu'il n'y aura aucune titre en latin, comme nous en interprétons d'habitude, rajoute un autre chanteur du groupe, Bryan Lopuck. Il s'agit surtout de chansons populaires aux 15e et 16e siècles, écrites souvent pour quatre ou cinq voix, et destinées à être entendues en dehors de l'église. Mais nous nous promènerons quand même un peu à travers les âges. »

Le seul air en français de ce concert sera *La guerre de Renty*, du compositeur baroque Clément Janequin. « C'est l'histoire d'un vaillant bataillon, déterminé à se défendre contre l'ennemi qui le cerne de toutes parts », décrit-il.

Entre les différents segments, des instrumentistes de la Winnipeg Early Music Society viendront jouer des morceaux d'époque pour flûtes à bec. « C'était un instrument très utilisé durant la Renaissance, fait remarquer Bryan Lopuck. Les flûtes de cette période avaient plusieurs tonalités, contrairement à celles fabriquées de nos jours. »

Camerata Nova surprendra également son auditoire avec des sélections inhabituelles. « Nous clôturerons notre prestation avec une ballade du chanteur américain Tom Waits, *Good Old World*, révèle Karine Beaudette. Celle-ci a été spécialement arrangée pour nous par notre directeur artistique, Andrew Balfour. »

Par ailleurs, l'ensemble met la dernière main à son premier disque compact, enregistré au Centre du millénaire, et qui sera lancé officiellement le 9 avril. Celui-ci contiendra près d'une heure de musique sacrée en latin par Byrd, Tallis, Bruckner et autres. « En principe, c'est un album du Temps des fêtes, nuance-t-elle. Mais le répertoire choisi est intemporel, ce qui fait qu'il pourra s'écouter à l'année. De plus, le livret offrira une traduction de tous les textes en français. »

En outre, les membres de la formation ont débuté récemment des ateliers de perfectionnement avec l'expert en musique ancienne Roy Goodman, de réputation internationale. « C'est une expérience mémorable, commente la choriste. Il nous apprend à faire vivre les mots, quels qu'ils soient, à travers la voix; à bien comprendre le sens des paroles, pour pouvoir bien les rendre. C'est comme ça qu'on peut parvenir à l'émotion. »

(1) Le concert débute à 20 h à l'église anglicane St. Margaret's, à l'angle des rues Ethelbert et Westminster. Le prix d'entrée est de 12 $ par adulte, 10 $ pour les aînés et 5 $ pour les étudiants.

THÉÂTRE

Né pour être triste

Chet Baker est un de ces dieux tragiques du jazz, dont la musique sublime contrasta avec l'âme tourmentée. À l'artiste et à l'homme, une production du Manitoba Theatre Centre dédie ses notes bleues...

Stéphane MICHAUD

Le Manitoba Theatre Centre, en collaboration avec le Crow's Theatre de Toronto, présente jusqu'au 8 mars, le spectacle *Time after Time: the Chet Baker Project*, de l'auteur James O'Reilly. (1) À la fois pièce dramatique et performance musicale, l'œuvre évoque, par le truchement d'un écrivain-narrateur, quelques épisodes de la vie privée et amoureuse du trompettiste et chanteur de jazz américain Chet Baker. Ce dernier, interprété par un comédien, est accompagné sur scène d'un trio de musiciens; ensemble, ils rendent ainsi hommage à son art.

« Dans les années 1950, Chet Baker était devenu, à 23 ans, une vedette extraordinaire du monde du jazz, celui, plus "relax", de la Côte Ouest américaine, raconte la comédienne Philippa Domville, qui fait partie de la distribution. Il était réputé pour sa voix fébrile, son physique séduisant et son jeu très sensuel, doux et romantique. C'était un être pur et généreux dans sa musique, qui avait une approche complètement originale. On aurait dit que la mélodie passait à travers lui. »

Ce succès dans la création artistique tranchait radicalement avec le drame de son existence quotidienne, ponctuée par les drogues. « L'héroïne et la cocaïne ont causé sa déchéance, en quelques années seulement, poursuit-elle. Il a continué à jouer jusqu'à la fin de sa vie, en 1988, mais il n'était plus alors que l'ombre de lui-même, un "junkie" en proie à ses démons intérieurs. Par ailleurs, c'était quelqu'un de narcissique, vide d'âme et sans amour vrai pour personne. Chet aimait les femmes, mais les traitait toutes de façon indifférente.»


photo : Gracieuseté Manitoba Theatre Centre
La comédienne Philippa Domville prête ses traits à plusieurs femmes de la vie de Chet Baker, dans la production du Manitoba Theatre Centre, *Time after Time : the Chet Baker Project*.

Dans une suite de saynètes, Philippa Domville incarne trois de ces femmes, en plus de quelques autres rôles. « Des personnages que je joue, Ruth est ma préférée, déclare-t-elle. Elle fut une des dernières conquêtes de Chet. Ancienne chanteuse et alcoolique, c'est une femme forte avec beaucoup de personnalité. Elle est charmante et généreuse, tout en ayant le sens de l'humour. Je l'adore. »

Les pièces instrumentales tiennent une place de choix dans le déroulement de l'intrigue. « Le trio de jazz s'occupe des transitions et des ambiances sonores, explique le contrebassiste au sein de l'ensemble, Gilles Fournier. On y retrouve des classiques absolus que Chet Baker a rendu célèbres, dont le fameux *My Funny Valentine*, qui était son morceau-fétiche.

« Au plan technique, le tout ressemble à une sorte de drame musical, observe-t-il. Il y a une atmosphère comme celle d'un film, mais transposée sur une scène de théâtre. »

La vie de Chet Baker en fut une de contradictions, et c'est ce filon que l'auteur a voulu exploiter. « Cette différence frappante entre le musicien génial et l'homme torturé forme un paradoxe intéressant, estime Philippa Domville. Oui, le jazz est une musique de l'instant. Mais pour être bon dans ce genre-là, il y a souvent un prix à payer. »

(1) Le Manitoba Theatre Centre est situé au 174, avenue Market. Pour plus d'information sur les billets et les heures de représentation, téléphonez au 942-6537, ou visitez le site www.mtc.mb.ca

Maison Gabrielle-Roy

Bonheurs d'occasion

Primée pour ses efforts, la Corporation Gabrielle-Roy s'affaire avec détermination à redonner vie au foyer natal de la célèbre écrivaine franco-manitobaine. Après bien des délais et contretemps, la petite chaumière du 375, rue Deschambault se prépare enfin à accueillir ses premiers visiteurs.

Stéphane MICHAUD

Le 17 février, Journée du Patrimoine, l'organisme Héritage Winnipeg a décerné un prix spécial à la Corporation Gabrielle-Roy de Saint-Boniface. Cette distinction venait souligner huit années de labeur dans l'acquisition, puis la restauration et la préservation, de ce qui fut le logis d'enfance de l'auteure de *Rue Deschambault*, de 1909 à 1937, et dont l'ouverture officielle est prévue pour le 19 juin. La présidente de la corporation, Annette Saint-Pierre, a reçu cet honneur au nom de l'organisme, dans la rotonde du Palais législatif.

« C'était la 18e fois qu'Héritage Winnipeg récompensait des projets pour la protection du patrimoine manitobain, mentionne cette dernière. Nous sommes honorés qu'ils aient pensé à nous. Cela vient un peu valider notre démarche. »

Après plusieurs mois sans annonces notoires, la présidente confirme que la conversion des lieux en site historique va bon train. « Les travaux de restauration sont maintenant terminés et tout va très bien, affirme-t-elle. Pour l'instant, la maison est encore vide, mais nous préparons en ce moment des activités. En mars, par exemple, nous accueillerons sur place deux groupes de lecture, qui ont loué l'espace le temps de quelques rencontres. »

Selon Annette Saint-Pierre, la saison 2003-2004 est déjà entièrement planifiée. « Il y aura de belles choses là-dedans, assure-t-elle. Nous aurons vraiment une programmation de qualité professionnelle. Elle a été établie en collaboration avec deux spécialistes du Musée de Saint-Boniface, Pierrette Boily et Lise Brémault. De plus, nous avons bénéficié des conseils de l'historienne Lise Champagne, de la Société historique de Saint-Boniface. La collection Gabrielle-Roy, qui appartient à cet organisme, sera également mise à notre disposition. »

Le décor reconstitué du 375, rue Deschambault devrait refléter fidèlement l'environnement dans lequel a grandi la romancière. « Grâce aux écrits qu'elle nous a laissés, nous savons de façon assez précise ce qu'il y avait à l'intérieur de la maison : objets, ameublement, etc., raconte Annette Saint-Pierre. Afin de recréer cette ambiance, nous avons choisi l'année-type 1917, qui nous sert de point de repère. En outre, nous travaillons ces temps-ci à mettre en place un réseau de bénévoles, qui sera chargé des visites guidées du site. »

Afin de parachever la restauration, la Corporation a dû contracter un emprunt de 120 000 $. « La maison comme telle est payée depuis longtemps, déclare-t-elle. Mais nous avions besoin de cette somme pour engager les peintres, menuisiers, électriciens et autres techniciens qui ont effectué les travaux. Il a fallu aussi investir dans des gicleurs à incendie et un système de sécurité. Nous espérons pouvoir combler ce manque à gagner par le biais de donateurs et bienfaiteurs, sans oublier les subventions. Nous attendons d'ailleurs au mois de mars, des nouvelles du Programme fédéral d'aide aux musées. »

Cela étant dit, la Corporation souhaite que l'inauguration officielle de la Maison Gabrielle-Roy se déroule en présence de la ministre déléguée du Patrimoine, Sheila Copps et, idéalement, du premier ministre Jean Chrétien.



Archives La Liberté

La présidente de la Corporation Gabrielle-Roy, Annette Saint-Pierre, reçoit au nom de son organisme, un prix spécial de Héritage Winnipeg, en reconnaissance de son travail de restauration.

« Même si le grenier ne sera pas tout à fait terminé, nous devrions être prêts à recevoir les gens avant cette date, précise Annette Saint-Pierre. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour cela. Avec un peu de chance, la Maison devrait ouvrir ses portes dès ce printemps. »

D'UNE LANGUE À L'AUTRE

par G. Aileen Clark,
Ph.D. - Université d'Ottawa

J'ai été... au restaurant?

L'autre jour, je jasais avec un très bon ami francophone au sujet du spectacle extraordinaire de Madrigaïa auquel nous avions assisté la semaine dernière lors du Télé-relais. Je lui ai demandé ce qu'il avait fait après le spectacle et il m'a répondu : «J'ai été au restaurant avec mon épouse. »

Étonnée de cette faute de français chez mon bon ami dont le français est habituellement impeccable, j'ai résisté à la tentation de le reprendre. Au lieu de cela, je me suis mise à réfléchir et à écouter tous ceux autour de moi. Pendant les quelques jours qui ont suivi cette conversation, j'ai remarqué que ce phénomène est fréquent chez les francophones (chose fascinante pour les maniaques de la langue comme moi!).

JE PENSE DONC... J'AI ÉTÉ?

Si on mettait la phrase « J'ai été au restaurant avec mon épouse » au présent, on aurait la phrase « Je suis au restaurant avec mon épouse ». Or, il est clair que mon ami voulait bien m'indiquer qu'il y a eu déplacement vers le restaurant. Alors, il aurait dû dire « Je suis allé au restaurant avec mon épouse ». La question demeure alors de savoir pourquoi un francophone « pure laine » dirait « J'ai été » au lieu de « Je suis allé ». Les puristes de la langue française diraient sans doute qu'il s'agit d'une faute de français, un point c'est tout! Mais est-ce aussi simple que cela?

ANGLICISME?

Certains croient qu'il s'agit d'un anglicisme : « I have been to the restaurant with my wife ». Toutefois, sauf dans des circonstances très précises, un anglophone dirait plutôt « I went to the restaurant ». D'autant plus, on traduirait la phrase « I have been to the restaurant with my wife » par « Je suis allé au restaurant avec ma femme ». Ainsi, l'hypothèse de l'anglicisme, quoique plausible, n'est pas nécessairement la meilleure explication du phénomène.

USAGE AFRICAIN

Un deuxième argument vient appuyer cette conclusion. On retrouve le phénomène du « j'ai été » chez certains locuteurs de pays africains. En naviguant dans Internet, j'ai trouvé l'occurrence suivante sur le site de *L'institut de la langue française* (http://ancilla.unice.fr/%7Ebrunet/pub/kouadio.html):

- J'ai été à la chasse avec mon père et nous avons creusé un rat.

Pour vérifier qu'il ne s'agissait pas d'un usage singulier au Togo, je suis allée faire part de ma découverte à un de mes amis qui enseigne au Collège universitaire de Saint-Boniface. Il m'a expliqué qu'il avait également entendu cet usage chez certains locuteurs d'origine africaine.

Fascinée que les Africains et les Nord-Américains aient ce phénomène de langue en commun, je suis tout de même restée perplexe face à cet usage. Je suis donc allée en discuter avec un collègue de Formation linguistique Canada. Ensemble, nous avons formulé l'hypothèse suivante afin d'expliquer le fameux « J'ai été ».

POSTULAT

Si nous nous servons de « j'ai été + lieu », c'est qu'il s'agit d'une structure qui existait autrefois dans la langue française. L'usage moderne serait donc passé dans certains dialectes, ce qui expliquerait pourquoi certains pays francophones l'utilisent et d'autres non. Partant de ce postulat, nous serions obligés de croire que « j'ai été » est un ancien usage du verbe « être » où le sens est celui de « aller et revenir d'un lieu ». Le verbe « aller » aurait remplacé cet usage à un moment donné dans la langue française ou peut-être même dans la langue latine.

À VOUS DE DÉCOUVRIR...

Sans avoir vérifié cette hypothèse, je vous la présente dans l'espoir de déclencher une polémique sur cette question linguistique. Je vous invite alors à porter une attention particulière à vos conversations. Dites-vous « J'ai été »? L'avez-vous déjà entendu? Y a-t-il des contextes particuliers où vous ne le diriez jamais? Est-ce que les francophones d'ailleurs (c'est-à-dire les Français) le disent aussi?

Voilà donc quelques commentaires et questions pour vous mettre l'eau à la bouche. Si je parviens à dénicher d'autres informations, je vous en ferai part dans une chronique future. Bonne découverte!

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ



Le nouveau député de La Vérendrye

Dans *La Liberté* du 22 février 1963, on pouvait lire : « M. Albert Vielfaure de La Broquerie aura amplement l'occasion de s'initier aux grands problèmes publics du Manitoba au cours de la législature provinciale qui commencera le 28 février prochain. Homme d'affaires expérimenté et patriote convaincu, il entend servir avec générosité puis compétence toute la population de son conté et de sa province. On voit ci-dessus le nouveau député de La Vérendrye en compagnie de son épouse, née Solange Desrosiers , et de leur quatre enfants, Jocelyne (10 ans), Monique (7 ans), Paul (4 ans) et Denis (9 mois).»

Recette — Chocolat fondant au beurre d'arachides (micro-ondes)

2 tasses (440 g) de pépites de chocolat
3/4 tasse (190 ml) de beurre d'arachides
2 c. à thé (10 ml) d'huile végétale

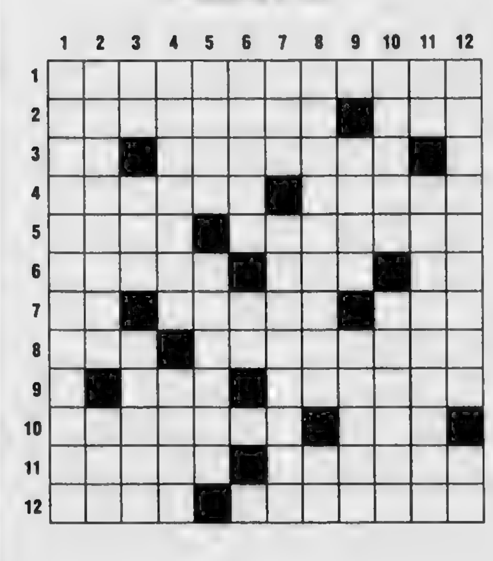
- Dans un bol, mélanger tous les ingrédients ensemble.
- Chauffer au four à micro-ondes entre 3 et 5 minutes, selon la puissance du four, à haute intensité.
- Verser dans un plat beurré. Réfrigérer quatre heures.

Donne 16 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 233



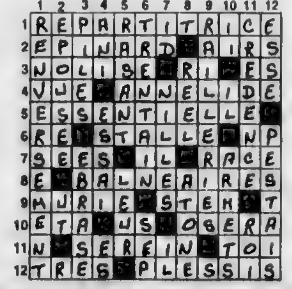
HORIZONTALEMENT

1. Rencontre brutale de deux véhicules.
2. Discernées, remarquées. – Berceau.
3. Exclamation enfantine. – Courte mélodie.
4. Animal que l'on chasse. – Vases.
5. Rivière d'Autriche. – Apportent un élément de vie.
6. Sans conséquence grave. – D'un verbe gai. – Personnel.
7. Largeur d'une étoffe. – Mathématicien suisse (1707-1783). – Lentilles.
8. Point cardinal. – Ventes par un intermédiaire.
9. Coupé très court. – Petite plante des lieux humides.
10. Débarrassées de l'écume. – Qui est formé d'éléments liés.
11. Recouvres d'eau. – Qui manquent d'ardeur.
12. Possessif. – Met un frein à, retient.

VERTICALEMENT

1. De façon que l'on peut percevoir par le toucher.
2. Ramenées au calme. – Muet de stupeur.
3. Personnel. – Interdit d'accès. – Femelle du porc.
4. Terrain couvert d'herbe. – Donner son approbation.
5. Terre argileuse. – Bonnes d'enfants.
6. Causer un dommage. – Personnel.
7. Venue au monde. – Personne qui participe à une grève.
8. Embouchure d'un fleuve (pl.). – Conifère.
9. Sélectionné parmi plusieurs. – Organiser dans le détail.
10. Bois noir, précieux. – Déploie dans toute sa longueur.
11. Négation. – Action de maintenir une chose en bon état.
12. État de chagrin, de mélancolie. – Personnel.

RÉPONSES DU N° 232



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	P	A	R	T	I	T	R	I	C	E
2	E	P	I	N	A	R	D	■	A	I	R	S
3	N	O	L	I	S	E	■	R	I	■	E	S
4	V	U	E	■	A	N	N	E	L	I	D	E
5	E	S	S	E	N	T	I	E	L	L	E	■
6	R	E	■	S	T	A	L	L	E	■	N	P
7	S	E	E	S	■	I	L	■	R	A	C	E
8	E	■	B	A	L	N	E	A	I	R	E	S
9	M	U	R	I	E	■	S	T	E	N	■	T
10	E	T	A	■	U	S	■	O	S	E	R	A
11	N	■	S	E	R	E	I	N	■	T	O	I
12	T	R	E	S	■	P	L	E	S	S	I	S

Le Club de Bicolo

La musique

Bonjour!

Est-ce que tu joues d'un instrument de musique? Si oui, tu sais que les notes sur cette page sont le langage de la musique. Viens découvrir des jeux sur la musique!

QUESTIONS RÉPONSES

Trois catégories de questions te sont proposées au niveau BRONZE, qui rassemble les plus faciles; celles du niveau ARGENT sont un peu plus compliquées et enfin les questions OR sont les plus difficiles.

Tu as également la possibilité de jouer avec ta famille ou tes amis et de les mettre tous à l'épreuve!

BRONZE

Quel animal croasse?

- ❑ le corbeau
- ❑ le crapaud
- ❑ la sauterelle

ARGENT

Quelle ville surnomme-t-on la « Ville lumière » ?

- ❑ Berlin
- ❑ New York
- ❑ Paris

OR

Qu'appelle-t-on « Picador »?

- ❑ un célèbre voleur de la littérature espagnole
- ❑ un athlète pratiquant le saut à la perche
- ❑ un torero à cheval

RÉPONSES :

QUESTIONS RÉPONSES :
Bronze : le corbeau;
Argent : Paris;
Or : un torero à cheval.
LA MUSIQUE :
fanfare
LES MOTS MUSICAUX :
1. merle
2. rose
3. mélodie
4. maladie
5. adresse
6. désordre
7. lame
8. las
LES MOTS COUPÉS :
Violon; piano; clarinette
ORTHOGRAPHE MUSICAL :
violon; flûte; guitare;
violoncelle; saxophone.
ROUE DE MOTS : flûte
QUESTIONS D'OBSERVATION :
1. Le violon a le même nombre de cordes que le violoncelle.
3. Le violon est plus petit que le violoncelle.

1 LA MUSIQUE

Trouve les mots suivants dans la grille et encercle-les. Les lettres restantes forment la réponse du jeu.

F	C	T	E	M	P	O
A	O	B	N	F	A	R
E	R	A	T	I	U	G
T	D	N	P	R	A	U
U	E	J	U	I	E	E
L	S	O	R	C	I	M
F	C	E	B	E	A	U

BANJO
BEAU
BEC
BRUIT
CORDES
FLÛTE
GAI
GUITARE
JEU
MICRO
ORGUE
TEMPO

Bicolo joue du clairon dans la _ _ _ _ _ _ _.

3 LES MOTS COUPÉS

Relie par un trait les groupes de lettres qui vont ensemble pour former trois noms d'instruments de musique




VIO	NETTE
PIA	LON
CLARI	NO



4 ORTHOGRAPHE MUSICAL

Observe attentivement ces mots et inscris sur les lignes leur orthographe correcte.

violon	________	viollon
flut	________	flûte
guittare	________	guitare
violoncelle	________	violonsel
saxofone	________	saxophone

6 QUESTIONS D'OBSERVATION

Observe attentivement ces mots et inscris sur les lignes leur orthographe correcte.

1. Le violon a plus ❑ moins ❑ le même nombre ❑ de cordes que le violoncelle.

2. Le violon est plus grand que le violoncelle ❑.

3. Le violon est plus petit que le violoncelle ❑.




2 LES MOTS MUSICAUX

Extrais chaque fois une lettre de chaque note de musique et forme un mot à l'aide de ces lettres. Chaque portée musicale est accompagnée d'une petite phrase qui t'aidera à trouver le mot juste.



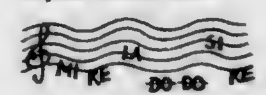
1. Écoute l'oiseau qui chante!



2. On peut cueillir une…



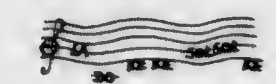
3. On peut chanter une…



4. Elle peut être contagieuse…



5. Tu y habites…



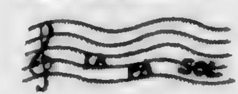
6. Range tout ça!



7. Attention, ça coupe!



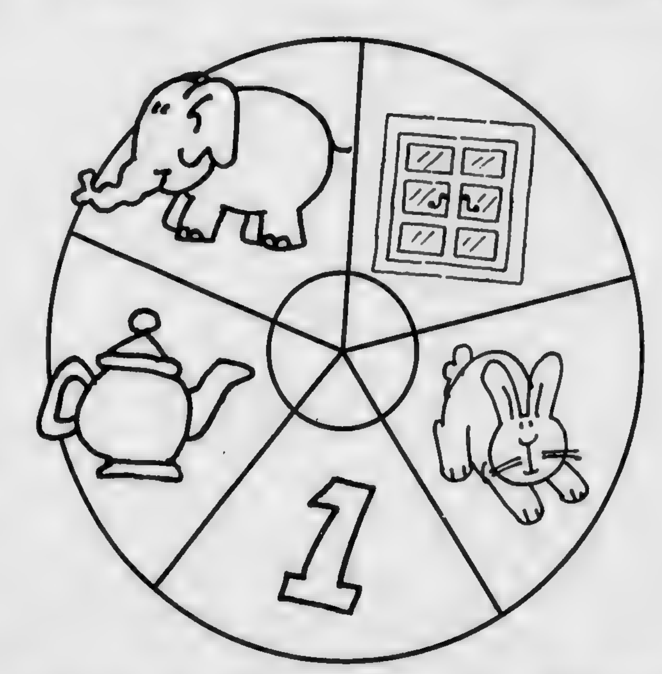
8. Tu as trop travaillé?



5 ROUE DE MOTS



Inscris la première lettre de chaque mot illustré dans l'espace au centre de la roue. Tu verras alors apparaître le nom d'un instrument de musique.



CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

SPORTS

C'est moi le meilleur!

Le Festival du Voyageur est une belle occasion de faire toutes sortes d'activités à l'extérieur comme à l'intérieur, de profiter du grand air, de jaser entre amis et de retomber en enfance.

Sophie ROCH

Après avoir travaillé durant des mois pour que le Festival du Voyageur soit un succès, le directeur des services commerciaux du festival, Michel Rouire, a profité un peu des festivités. Le joyeux luron s'est adonné à la compétition des Jeux des Voyageurs, le 19 février, au Club St-B.

Loin d'être des compétitions sérieuses, les Jeux des Voyageurs donnent avant tout l'occasion aux participants de se rencontrer, de discuter et de rire autour d'un verre. Au total, 64 participants ont pris part à ces jeux en espérant gagner le grand prix de 1 000 $.

Celui qui pratique surtout le squash et le soccer dans ses passe-temps a participé aux cinq épreuves de la compétition. Ces dernières consistaient en des jeux d'adresse et d'équilibre, nécessitant de la part des compétiteurs de la force, de l'agilité, ou encore de rapidité.

L'une des activités était de mettre deux adversaires chacun sur un baril. Les deux joueurs tenaient une corde entre leurs mains et tiraient pour tenter de faire lâcher prise à l'autre. « Je suis meilleur dans les jeux comme la guerre des taies d'oreillers ou d'équilibre, indique-t-il. La minute que l'on a besoin de force physique ou d'agilité, je ne suis pas très bon. » Il a toutefois remporté l'épreuve de la corde et du baril.

Il y avait également le jeu de la jambette, celui du sciage de planches de bois, de la lutte indienne et de la guerre de taies d'oreillers.

Le public criait et encourageait chaque membre de leur équipe par des applaudissements. Une ambiance de fête régnait au Club St-B où le plaisir était au rendez-vous. C'est précisément ce que cherchait Michel Rouire. « Mon but était de m'amuser en équipe, dit-il en riant. L'an passé, j'ai participé et j'étais très loin de la victoire. »

16 concurrents s'affrontaient à chaque soir, éliminant à chaque compétition un nombre de participants. Pour cette compétition, le Franco-Manitobain Michel Rouire s'en est tiré avec la 5e place. Mais pour participer à la finale, il aurait fallu que ce dernier soit parmi les quatre premiers. C'est finalement le représentant de l'équipe de Legal Locksmith Lloyd Piché,qui a remporté les honneurs.

Une carrière en enseignement

dans la Division scolaire franco-manitobaine



Vous voulez en savoir davantage?

Vous êtes invité
à une soirée
portes ouvertes
à l'École Christine-Lespérance
425, chemin John Forsyth
le lundi 10 mars 2003
de 17 h à 19 h



(204) 878-9399
1 800 699-3736

Canada-Manitoba Infrastructure Program | **Programme Infrastructures Canada-Manitoba**

Renforcement des infrastructures à votre communauté

Le Programme Infrastructures Canada-Manitoba est un investissement de 180 millions de dollars pour améliorer les infrastructures à travers la province.

Les gouvernements du Canada et du Manitoba se sont associés aux villes et aux municipalités de l'ensemble de la province pour financer des projets d'infrastructures municipales, notamment :

East St. Paul
200 000 $ pour l'amélioration de l'infrastructure de distribution d'eau et des égouts

Winnipeg
2 600 000 $ pour l'amélioration de la surface synthétique du Stade Canad Inns

9 000 000 $ pour la rénovation et expansion de la bibliothèque Centennial

29 490 000 $ pour le rajeunissement du coeur de Winnipeg : la revitalisation de la rue Main, pont piétonnier et promenade riveraine

1 666 000 $ pour l'aménagement de la prise d'eau du canal de dérivation de la Rivière Rouge

500 000 $ pour le centre Hindu

1 200 000 $ pour la rénovation et l'aménagement paysagé de l'avenue Leila

500 000 $ pour le centre culturel héllenique du Manitoba

500 000 $ pour le centre communautaire de l'Association islamique du Manitoba

500 000 $ pour le centre culturel et pour les aînés sikh Manitoba

1 500 000 $ pour la remise en état de la sous-structure du pont Redwood

900 000 $ pour le centre communautaire Red River

900 000 $ pour le Philippine Canadian Centre

3 000 000 $ pour l'agrandissement et la rénovation de la piscine Centennial St. James Assiniboia

34 000 000 $ pour le complexe de divertissement True North Centre

108 000 $ pour un projet de drainage Winnipeg Centennial Folk Festival Inc.

Pour de plus amples renseignements,
visitez le site **www.infrastructure.mb.ca** ou appelez **1-800-268-4883**

Canada



Un message important pour les résidents permanents du Canada

La carte de résident permanent sera bientôt obligatoire.



Épargnez du temps et de l'argent ; obtenez votre carte de résident permanent (carte RP) avant de partir en voyage.

Qui a besoin de cette nouvelle carte RP? Les résidents permanents (immigrants reçus) revenant au Canada à bord d'un avion, d'un bateau, d'un train ou d'un autocar doivent avoir une carte RP.

Les citoyens canadiens n'ont pas besoin d'une carte RP.

Quand la carte RP deviendra-t-elle obligatoire? À compter du 31 décembre 2003, en tant que résident permanent revenant au Canada à bord d'un avion, d'un bateau, d'un train ou d'un autocar, vous devrez montrer votre carte RP aux membres du personnel de bord à l'embarcation, pour prouver votre statut de résident permanent du Canada.

La carte RP remplace la Fiche relative au droit d'établissement IMM 1000, qui ne sera plus valide pour les fins de voyage.

Si vous êtes un résident permanent revenant au Canada mais n'avez pas de carte RP valide en date du 31 décembre 2003, on vous refusera l'embarcation à bord d'un avion, d'un bateau, d'un train ou d'un autocar en direction du Canada. On vous dirigera vers l'ambassade ou le consulat du Canada le plus près afin d'obtenir un document de voyage à usage limité. Le tout entrainera des délais de voyage et des coûts supplémentaires pour vous.

Obtenir la citoyenneté canadienne? Plusieurs résidents permanents sont admissibles à la citoyenneté canadienne et sont encouragés à faire une demande de citoyenneté.

Comment vous procurer votre carte RP? Des trousses d'information sont offertes sur le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada (www.cic.gc.ca) ou téléphonez au centre d'appel de la carte RP (1 800 255-4541).

Votre demande sera traitée en fonction de l'année où vous êtes devenu un résident permanent. Consultez le tableau ci-après pour déterminer le mois au cours duquel vous devrez faire votre demande. Faites-là tôt. Par exemple, si vous êtes devenu un résident permanent en 1998, vous devez présenter votre demande en mai 2003.

Si vous avez manqué votre période de demande, veuillez soumettre votre application dès que possible.

Année d'obtention du droit d'établissement	Date à laquelle soumettre votre application
de 2000 à 2002	janvier à avril 2003
de 1996 à 1999	mai 2003
de 1992 à 1995	juin 2003
de 1988 à 1991	juillet 2003
de 1980 à 1987	août 2003
de 1973 à 1979	septembre 2003
avant 1973	EN TOUT TEMPS



Information et trousses de demande :
1 800 255-4541
Téléscripteur/ATME : 1 888 576-8502
www.cic.gc.ca

Canada



GYMNASTIQUE

Au rythme des Jeux

Ça y est! Après de long mois à pratiquer leur synchronisme, les cinq filles du club de gymnastique rythmique HPTC se rendent aux Jeux d'hiver avec l'espérance de monter sur la première marche du podium.

Dominique PHILIBERT

C'est accompagné de ses quatre consoeurs et munie de son cerceau que la jeune gymnaste Julie Lacroix exécutera la routine pour laquelle la troupe se prépare depuis plusieurs mois, en vue des Jeux d'hiver du Canada qui se tiendront du 22 février au 8 mars à Bathurst, au Nouveau-Brunswick.

Les jeunes filles, âgées entre 11 et 13 ans, auront deux chances de faire valoir leur talent devant les juges, alors qu'elles exécuteront une routine au cerceau d'une durée n'excédant pas trois minutes. Notées sur un total de 30 points, les trois meilleures équipes passeront à la finale. « Ça fait trois ans que je travaille pour y arriver, affirme la Franco-Manitobaine d'Île-des-Chênes, Julie Lacroix. J'ai toujours pensé un peu aux Jeux du Canada, mais je n'étais pas sûre de m'y rendre. Aujourd'hui, je ne peux pas croire que j'y vais pour de bon. »

Un rêve qui se réalise donc, mais après avoir fourni de nombreux efforts. « Je fais de la gymnastique rythmique depuis six ans environ, mais ça fait trois ans que je pratique en groupe, explique l'athlète de 13 ans. Nous faisons plus de 20 heures d'entraînement par semaine. Chaque pratique nous demande une heure de réchauffement, une heure de travail individuel sur les appareils et finalement une autre heure pour pratiquer notre routine en groupe. J'ai vraiment beaucoup de plaisir à travailler en équipe. J'aime danser avec les autres filles. »

L'excitation est à son comble pour la petite troupe qui s'envolera vers la ville acadienne. « Je suis vraiment nerveuse maintenant et je sais qu'avant d'avancer sur le tapis, nous serons blanches, affirme la gymnaste. Mais une fois que la musique commencera, nous serons bien concentrées et l'habitude de la routine prendra le dessus avec le plaisir de la compétition. »

Toutes vêtues du même costume, les cheveux obligatoirement noués, les cinq jeunes filles pensent réussir à atteindre le sommet avec une bonne technique et la grâce que l'on connaît aux gymnastes. « Tout le monde croit que nous avons une bonne chance de remporter la première place, parce que lors de notre dernière compétition en novembre, à Bathurst justement, nous avions terminé deuxième à cause d'une petite faute, dit-elle. Cependant, les juges nous ont dit que nous méritions la première place pour notre présentation. Rien n'est cependant acquis, car ce sont les meilleures équipes au pays qui seront en compétition. »


photo : Gracieuseté Roger Lacroix

Julie Lacroix : « J'ai toujours pensé un peu aux Jeux du Canada, mais je n'étais pas sûre de m'y rendre. Aujourd'hui, je ne peux pas croire que j'y vais pour de bon. »

La gymnastique rythmique est une véritable passion pour Julie Lacroix. L'année prochaine, elle graduera dans la catégorie d'âge suivante qui lui demandera d'apprendre à manipuler deux nouveaux instruments, le ruban et la balle. « Chaque deux ans, nous devons obligatoirement changer de discipline, mentionne-t-elle. Ces instruments sont obligatoires selon le groupe d'âge. J'adore le cerceau, mais j'aime un peu moins le ruban. C'est très beau à regarder, mais c'est plus difficile à manier, car le bâton est pesant et cela fait mal au poignet. Malgré cela, je poursuivrai parce que j'aime ce sport. J'espère fonder dans quelques années un club de gymnastique rythmique, avec ma sœur, pour les enfants d'Île-des-Chênes et les environs. »

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le bas de vignette *Murale métisse* paru dans *La Liberté* du 20 au 26 février 2003. On aurait dû lire que la murale mesure 60 pieds ou 18 mètres et non pas 18 pieds. Toutes nos excuses.



Télé-horaire de la semaine du 3 au 9 mars 2003

Le Jour du Seigneur : le dimanche 9 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église de Saint-Eustache, à Saint-Eustache, par Sylvain Lauzon, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h00 Matin express		Tous les matins				Ricardo	L'Heure du Midi		Variées	Cinéma variées				Variées	Variées	Looping	Variées
RDI	RDI Aujourd'hui		L'Atlantique en direct			En Santé	L'Heure du Midi	Le Québec en direct			L'Ontario en direct		L'Ouest en direct		Le Journal RDI	Le Journal de France	Le Journal RDI	
TV5	7h30 Zig Zag Café	Variées	Variées		Variées	Variées	Variées	Variées		Variées	Variées	Journal Suisse	Variées		Variées	Les Zap	Journal Belge	La cible
TVA	Deux filles le matin		Les saisons de Clodine		Michel Jasmin	45 Le TVA midi		Dans la mire.com / V TVA en direct.com		La vie... / :45 Boutique TVA		Hop la vie!		Les feux de l'amour		Top modèles	Le 17 heures	

Lundi 3 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Wizz / 55 Ricardo	Ce soir	Mots et maux	Virginie	Un gars, une fille	Auberge chien noir "Déprime en prime"		Music Hall 2		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports	Charette, direct Rencontres avec vedettes, artistes et intellectuels.			Le Garage
RDI	RDI Jr/ 15 Euronews	Capital actions	Le Monde	Maison-neuve	Grands Reportages "Le cri muet"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	En Santé	Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal/ Le Point		Grands Reportages "Le cri muet"		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Le Journal de France	Pyramide	Haute Couture			Ombre et lumière	Portrait de famille	TV5 le journal	Bibliot-heca	Une fois par mois		Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.					Reflets Sud
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Max inc.	Star Académie	Annie et ses hommes		Tabou "Évasion"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Michel Jasmin	15 Publicité	50 Infopublicité		50 Publicité	20 Le canal nouvelles	

Mardi 4 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Wizz / 55 Ricardo	Ce soir	L'Accent	Virginie	La Facture	Les Super Mamies		Enjeux "Le tabou de la fessée & Le trad"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports	Découverte		Brio	Hors d'ondes
RDI	RDI Jr/.15 Euronews	Capital actions	Le Monde	Maison-neuve	Grands Rep. "L'Ange gardien de Diana" 1/2		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	En Santé	Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal/ Le Point		Grands Rep. "L'Ange gardien de Diana"		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Le Journal de France	Pyramide	Contre courant "20 ans à Paris"		Mort est rousse			TV5 le journal	Temps présent "G.I. Mission Irak"		D'ici et d'ailleurs	Samba opus		Allu-més.be	Smoking et baskets	Central nuit	
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Arcand	Star Académie	Histoires filles	KM/H	Caméra café	Surprise sur prise	Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Michel Jasmin	20 Publicité	50 Infopublicité		50 Publicité	20 Le canal nouvelles	

Mercredi 5 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Wizz / :55 Ricardo	Ce soir		Virginie	Monde Charlotte	Le Plateau "Atchoum"	Rumeurs	Mon meilleur ennemi		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir		Nouvelles sports	"Le Polygraphe" (Psy,'96) Marie Brassard, Patrick Goyette.		
RDI	RDI Jr/:15 Euronews	Capital actions	Le Monde	Maison-neuve	Grands Rep. "L'Ange gardien de Diana" 2/2		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	En Santé	Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal/ Le Point		Grands Rep. "L'Ange gardien de Diana"		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Le Journal de France	Pyramide	Envoyé spécial Magazine d'information.			Chronique s d'en haut	Conversa-tion	TV5 le journal	Nom de loi		Biblio-theca	Culture et dépendances Magazine littéraire.			Les fespakistes		Bourlin-gueur
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Poule aux oeufs d'or	Star Académie	Les poupées russes		Emma		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Michel Jasmin	20 Publicité	.50 Infopublicité		50 Publicité	20 Le canal nouvelles	

Jeudi 6 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Wizz	Ce soir	Clan destin	Virginie	Catherine	Ce soir on joue		Le Coeur découvert		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports	"La Conquête de l'Ouest" (West,'62) Henry Fonda, Carroll Baker.			
RDI	RDI Jr/.15 Euronews	Capital actions	Le Monde	Maison-neuve	Grands Reportages "Héroïnes"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	En Santé	Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal/ Le Point		Grands Reportages "Héroïnes"		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Le Journal de France	Pyramide	Campus Émission culturelle présentée par Guillaume Durand.			Océan		TV5 le journal	Écrans du monde	Si j'ose écrire		Haute Couture			Allu-més.be	Faut pas rêver	
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Incontour-nables	Star Académie	Cauchemar d'amour "Partager son royaume"		Fortier		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Michel Jasmin	20 Publicité	50 Infopublicité		50 Publicité	.20 Le canal nouvelles	

Vendredi 7 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Caserne 24	Wizz	Ce soir	Affaires de goûts	L'Épicerie	Infoman	La Fureur		Zone libre		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports	"Intime et personnel" (Rom,'96) Robert Redford, Michelle Pfeiffer.			
RDI	RDI Jr/:15 Euronews	Capital actions	Le Monde	Entrée des artistes	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		America "Le Suicide et après"		Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Griffe
TV5	Chiffres et lettres	Le Journal de France	Pyramide	Thalassa			Douce France		TV5 le journal	Passe-pArts	Frères et flics		La grande école des fans Émission de variété animée par Patrick Sébastien.				Écrans du monde	"Yaaba" (Com,'89)
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	J.E.		Michael Jackson Documentaire percutant sur la vie de la superstar du Pop, Michael Jackson.				Le TVA	Je regarde, moi non plus		"Enquête sur moeurs" (Police,'97) Embeth Davidtz, Kenneth Branagh.					Le canal nouvelles	

Samedi 8 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Mona le vampire	Sofa	Légende Tarzan	Weeken-ders	Titeuf	Iznogoud	Enfants du feu	Clan destin	L'Heure du Midi	"La Confiance des chevaux" (Com,2000) Lilian Hurst, Krissy Perez.				Mots et maux	L'Accent	Culture-choc	Adrénaline	
RDI	5h00 Matin express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	L'Épicerie	Le Journal RDI	Entrée des artistes	L'Heure du Midi	Enjeux		Vivre ici	La Semaine verte		Impact	La Facture	Griffe	Le Journal de France	Le Journal RDI	Le Monde
TV5	Re-7	Acoustic	Débrouil-lards	Génies en herbe	Va savoir	Décou-verte	TV5journal /:15F.Parler	La vérité	Reflets Sud		Soccer Championnat de France Monaco vs Bordeaux FFF				Journal Suisse	Stade Africa	Journal Belge	Femmes du monde
TVA	6h00 Salut, bonjour!		Automag	Tonus	Vins et fromages	I-D maison		Fleurs et jardins	Via TVA	Boutique TVA		Infopubli-cité	Visez dans le mille!	Familles...	"Columbo: Ombres et lumières" (Police,'89) Fisher Stevens, Peter Falk.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h00 Adrénaline		Télé-journal	Justice	"La Candidate" (Drame,2000) Joan Allen, Jeff Bridges.					Télé-journal	Course automobile Grand Prix d'Australie F1 Site: Circuit de Melbourne Melbourne, Australie				Nouvelles sports	"Le Club de la Chance" (Drame,'93) Tsai Chin.		
RDI	Histoires oubliées	Culture-choc	Le Journal RDI	La Facture	America "Marginaux à vélo"		Télé-journal	L'Épicerie	Grands Reportages "Le cri muet"		Zone libre		Télé-journal	Vivre ici	Enjeux		Télé-journal	La Facture
TV5	Biblio-theca	Le Journal de France	Ombre et lumière	Légendes des voix Invité(es): Elton John, Christina Aguilera, Isabelle Boulay, Petula Clark.				Gros plan V	TV5 le journal	d.	Central nuit "La petite fille dans le placard"		Acoustic	Thalassa			La mort est rousse contrepèterie	
TVA	Le TVA 18 Heures	"Beethoven 2" (Com,'93) Bonnie Hunt, Charles Grodin.				"Patch Adams" (Com/dra,'98) Robin Williams, Monica Potter.					Le TVA /:25 "Philadelphie" (Drame,'93) Denzel Washington, Tom Hanks.						:15 Le canal nouvelles	

Dimanche 9 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Titi & Grosminet	Hercule	Sofa	Histeria!	Le Jour du Seigneur		Mon ange		L'Heure du Midi	La Semaine verte		Second Regard	Charette, direct Rencontres avec vedettes, artistes et intellectuels.			Aventure de la télé.	Les Belles Histoires "Tel père, tel fils"	
RDI	5h30 Matin express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	La Facture	Le Journal RDI	Justice	L'Heure du Midi	L'Épicerie	RDI en direct Un couverture souple et complète de l'actualité.				Justice	L'Accent	Griffe	Le Journal de France	Le Journal RDI	Le Monde
TV5	1001 cultures	Palettes	Concert Classique		Kiosque		TV5 le journal /.15 France Foot		Dites-moi.... "Danielle et Jean Bourgeois"		Ombre et lumière	Journal Suisse	Vivement dimanche!			Vivement dimanche..	Journal Belge	Gour-mande
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"La misère des riches" (Com,'97) Kirstie Alley, Tim Allen.				Maman Dion Invité(es): Pierre Bruneau		Évangélis-ation 2000	Boutique TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	Infopubli-cité	"Parole de bébés" (Com,2001) Lisa Rinna, Harry Hamlin.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	5 sur 5		Télé-journal	Découverte		Les beaux dimanches "Spéciale Watatatow"		Chansons 7e art			Télé-journal	Parlez-moi des...	Nouvelles sports	"Le Cri de la soie" (Drame,'96) Marie Trintignant, Sergio Castellitto.			:15 Hors d'ondes	
RDI	Aventure de la télé.	Second Regard	Le Journal RDI	Maison-neuve	Zone libre		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Justice	5 sur 5		Le Téléjournal/ Le Point		Zone libre		Téléjour-nal/Point	L'Accent
TV5	Portrait de famille	Le Journal de France	D'ici et d'ailleurs	Faut pas rêver		Comme au cinéma			TV5 le journal	Kiosque		L'effet Dussault	Vivement dimanche!			Campus Émission culturelle présentée par Guillaume Durand.		
TVA	Le TVA 18 Heures	Comicographie "Mario Jean"		Star Académie			"Notre histoire" (Com,'99) Bruce Willis, Michelle Pfeiffer.				Le TVA	Le canal nouvelles						

Gens d'ici

Graphiste touche-à-tout!

Dominique PHILIBERT

Réfléchir et élaborer mille et un concepts résumerait bien le travail de Jacques Boulet. Graphiste depuis 1984, le Franco-Manitobain de 45 ans occupe depuis deux mois cette fonction au sein de la compagnie Éditique.

« Je travaille présentement de la maison, mentionne-t-il. Prochainement, je devrais me joindre à l'équipe à temps plein. Je fais du graphisme, mais je touche également à tout ce qui a trait au dessin, à l'illustration et à la photographie. J'exécute en entier le processus de création d'un logo par exemple, de la conception à la réalisation, en passant par la production de la présentation visuelle si nécessaire. »

Depuis ses études en graphisme de 1982 à 1984 au Red River College, Jacques Boulet a travaillé pour de nombreuses agences de publicité et pour le gouvernement afin de mettre en pratique ses connaissances et découvrir tous les rudiments du métier.



Jacques Boulet

« J'aime l'ensemble du travail, car c'est toujours nouveau, ajoute-t-il. Le côté artistique et la créativité que cela exige me plaisent beaucoup. J'ai toujours la tête pleine d'idées. Je n'aurai jamais assez de temps dans la vie pour tout réaliser, car je veux faire beaucoup de choses. »

L'homme aux multiples talents fait également comme passe-temps, mais aussi parfois de façon professionnelle, de la sculpture. « Tout ce qui touche aux arts visuels m'intéresse, dit-il. Je sculpte depuis des années et j'ai expérimenté divers matériaux comme le fer, le béton ou encore la neige. En ce qui concerne le graphisme, je pourrais dire que je me spécialise dans la création de logos. »

Pour arriver à créer le logo qui saura satisfaire son client, Jacques Boulet s'inspire de tout et de rien. « L'inspiration peut me venir partout et à n'importe quel moment, souligne-t-il. Quand j'ai un projet à réaliser, je pense à lui durant toute la journée. Chaque initiative est différente d'une autre, alors cela me donne la chance d'expérimenter beaucoup. ■

COIFFURE

Nouveau salon au centre-ville

Ernest Noschese a voulu ajouter une touche métallique à son salon de coiffure et ainsi donner libre cours à ses mille et une idées.

Mylène CRÊTE

Coiffeur et styliste d'expérience, Ernest Noschese désirait avoir sa propre entreprise. Son rêve s'est concrétisé le 1er octobre lors de l'ouverture du salon de coiffure Atomium Hair situé sur la rue Edmonton à Winnipeg.

« L'endroit où je travaillais avant ne disposait pas de fenêtres, indique-t-il. Dans mon nouveau salon, il y a beaucoup de lumière. De plus, nous sommes sur une rue passante : il y a un arrêt d'autobus pas très loin, la Place Portage, les bureaux du Ballet royal de Winnipeg, le centre médical et le café Second Cup. Le développement projeté du centre-ville devrait également attirer des gens. »

Le nom Atomium Hair est inspiré d'une attraction touristique de Belgique, dont l'architecture représente une molécule de cristal de fer agrandie 165 milliards de fois. Belge d'origine, Ernest Noschese s'est inspiré de ce métal pour la décoration de son salon.

« Tout a été recyclé, indique-t-il. J'ai déniché les miroirs dans un dépôt de métal. En fait, j'ai trouvé des pièces à gauche et à droite pour créer la décoration à partir d'elles. Je voulais un "look" spacieux et énergique. »

Ernest Noschese désirait également un mobilier qui lui offrait de la flexibilité. Il l'a obtenue en installant des miroirs mobiles. Tous montés sur des roulettes et fixés sur une tige de métal, il n'a qu'à les faire pivoter à gauche ou à droite pour pouvoir servir un client en chaise roulante. « C'est plus pratique que dans d'autres salons où il faut déplacer la chaise du coiffeur », note-t-il.

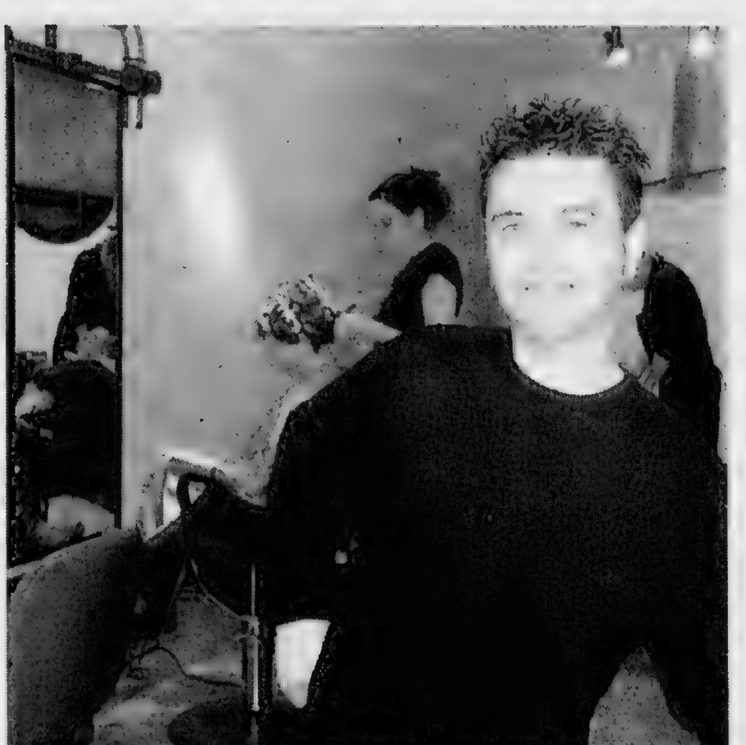


photo : Mylène Crête

Le propriétaire d'Atomium Hair, Ernest Noschese a créé un système de miroirs pivotants pour mieux servir sa clientèle.

Les services offerts chez Atomium Hair comprennent des consultations par des stylistes. « Pour éviter que le client ne soit pas satisfait, il faut savoir à quel genre de personne nous avons affaire, quel genre de vie elle mène... Ainsi, nous savons si nous pouvons lui proposer une couleur criarde ou pas.

« Le styliste étudie le visage du client et crée une coupe de cheveux qui met en valeur les atouts de la personne », ajoute-t-il.

Ernest Noschese a choisi le métier de coiffeur pour pouvoir créer. Quelque vingt ans auparavant, il avait fait des études en Europe pour devenir ajusteur-soudeur. Puis, il a décidé de venir rejoindre son frère, coiffeur, qui vivait à Winnipeg. Aujourd'hui âgé de 45 ans, Ernest Noschese ne regrette pas son choix. « Je n'ai jamais regardé en arrière, dit-il. J'aime la mode, les cheveux et l'habillement : ce sont toutes des choses créatives! »

Jusqu'à maintenant, les affaires vont bon train pour Atomium Hair où quatre autres coiffeurs servent la clientèle. Ernest Noschese a déjà des projets d'avenir qu'il entend concrétiser au cours des prochaines années. « Je voudrais offrir des cours de coiffure privés dans l'espace vacant à l'arrière du salon. »

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1 800 523-3355.

ÉCONOMIE

Les effets d'une guerre

Bien que l'Irak se trouve de l'autre côté de l'Atlantique, qu'on le veuille ou non, la menace de guerre a des conséquences directes sur nos vies. Des conséquences qui se mesurent en litres, en dollars et en cents.



photo : Sophie Roch

Sylvie De Serres : « Comme le prix de l'essence augmente, les aliments comme les fruits et légumes qui sont transportés verront leurs prix gonfler, puisqu'il faut que les compagnies de transport compensent pour cette hausse. »

Sophie ROCH

Le prix de l'essence à la pompe a considérablement augmenté ces derniers temps. Et pour cause. L'Irak et les États-Unis se font des réserves de pétrole dans le cas d'une éventuelle guerre. Cela a un effet domino sur le reste des biens de consommation nécessitant le pétrole dans leur fabrication.

L'augmentation du prix du pétrole a également un effet sur ceux d'un bon nombre d'autres produits de consommation. C'est sans compter les différentes entreprises aériennes et ferroviaires de même que les usines ayant besoin de faire fonctionner leur machinerie lourde à l'aide de pétrole.

« Comme le prix de l'essence augmente, les aliments comme les fruits et légumes qui sont transportés verront leurs prix gonfler, puisqu'il faut que les compagnies de transport compensent pour cette hausse », explique la professeure en administration des affaires au Collège universitaire de Saint-Boniface, Sylvie De Serres.

La hausse des tarifs forcera les ménages à faire des choix. Si les familles doivent payer leur essence et leur épicerie plus cher, elles se verront obligées de réduire leurs dépenses dans d'autres secteurs. « Les consommateurs feront moins d'achats de luxe, car ils n'ont pas le choix, constate Sylvie De Serres. Plusieurs entreprises vont également être affectées et, soit qu'elles augmenteront le prix de leurs produits ou qu'elles produiront moins, ce qui occasionnera des mises à pied. »

Les gens croient à tort qu'ils ne peuvent pas changer grand-chose au sort du prix du pétrole. Mais ils le peuvent. Ils doivent toutefois faire preuve d'une très grande solidarité dans cette cause.

« Le seul moyen de pression qui pourrait être efficace si cela dure un certain temps, serait de faire le plein d'essence dans de petites stations privées, révèle Sylvie De Serres. Il ne faudrait plus acheter dans des grosses compagnies comme Shell, Esso ou Pétro-Canada. De plus, si les gens achètent leur essence de compagnies telles que Safeway ou Canadian Tire et que ces dernières s'approvisionnent des grandes pétrolières, nous ne sommes pas plus avancés. Les consommateurs doivent donc être sélectifs dans le choix de leurs stations-services. »

En somme, la meilleure solution pour que le prix enregistre une diminution serait que George W. Bush décide qu'il n'y ait pas de guerre. Dans le cas d'une guerre, la fluctuation des prix de l'essence et conséquemment, des biens de consommation sera revue à la hausse. « Tout dépendra de l'orientation que prendra le conflit avec l'Irak », conclut Sylvie De Serres.

L'histoire d'une société

Malgré les inondations, les incendies et surtout le temps, la Société historique de Saint-Boniface a toujours réussi à jouer son rôle de gardien de l'histoire franco-métisse du Manitoba.

Pascal DUBÉ

Fondée à l'automne 1902, la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) s'est donnée pour mandat de conserver et de promouvoir le patrimoine des francophones de l'Ouest canadien et en particulier du Manitoba (1). La première activité de l'organisme a d'ailleurs été une excursion dans la région du lac des Bois. Un voyage dans le temps qui inaugura une longue et riche histoire pour la SHSB.

Le voyage avait pour but de retrouver l'emplacement exact du fort Saint-Charles, construit par Jean-Baptiste La Vérendrye, mais surtout de l'Ile au massacre, où le fils de La Vérendrye, le père Jean-Pierre Aulneau et 19 Voyageurs furent assassinés par des Amérindiens. C'est donc en souvenir de la découverte de ce qu'ils pensent être l'emplacement du fort, le soir du 4 septembre 1902, qu'est née, à bord d'un bateau, la SHSB. Tous les explorateurs sont ainsi devenus, de facto, des membres fondateurs.

En 1903, la SHSB adopte sa constitution. L'organisme se livrera à l'étude de l'histoire du Canada et en particulier du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. Elle poursuivra des recherches sur les anciens lieux historiques qui se rapportent aux premiers voyages des découvreurs du pays. La devise *per ardua ad alta*, « par durs labeurs jusqu'aux sommets », est choisie.



Photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

Une photo prise lors de la première mission au fort Saint-Charles en 1902.

Ce n'est qu'en 1908 que les explorateurs déplacent leurs fouilles sur la rive sud de l'île et qu'ils découvrent les ossements du père Aulneau et de Jean-Baptiste La Vérendrye (fils). L'emplacement exact du fort Saint-Charles est alors identifié.

En 1922, les restes du père Aulneau et de ses compagnons, conservés au Collège de Saint-Boniface, disparaissent dans le tragique incendie du bâtiment. En 1933, le juge Prud'homme, qui a succédé à Mgr Langevin comme président de la SHSB en 1916, démissionne et Antoine d'Eschambault lui succède.

Sous la présidence d'Antoine d'Eschambault, la fête du bicentenaire de l'arrivée de La Vérendrye dans l'Ouest est organisée et l'on procède au dévoilement du monument tant espéré par les premiers fondateurs de la SHSB. Sur la rivière Rouge, 200 canots remplis d'Amérindiens et de voyageurs recréent l'époque de La Vérendrye.

Durant les années 40, des centaines de personnes fréquentent régulièrement les réunions-conférences de la SHSB. La campagne lancée en 1958 par Antoine d'Eschambault pour transformer l'ancien couvent des soeurs Grises en musée, porte ses fruits. Le Musée de Saint-Boniface ouvre ses portes en juin 1967.

Le docteur Clément Lavoie est président de la SHSB durant l'une des périodes les plus sombre de son histoire, lorsque l'organisme voit disparaître sa bibliothèque dans l'incendie de la Cathédrale de Saint-Boniface en 1968. « Heureusement, plusieurs documents ont été sauvés des flammes, souligne le directeur des Éditions du Blé, Lucien Chaput. Disons que ça aurait pu être bien pire.

« Peu de temps après, la SHSB connaît un souffle nouveau, ajoute-t-il. Plusieurs expositions et recherches historiques sont entreprises avec le concours de personnes comme Lionel Dorge, Robert Painchaud, Gilbert Comeault, Réal Bérard et plusieurs autres. On peut parler d'une organisation plus formelle des archives, par des historiens et d'archivistes professionnel. »

La SHSB se voit confier la gestion du Lieu historique national de la Maison Riel en 1979. Les premiers Cahiers d'histoire de la Société historique de Saint-Boniface sont publiés aux Éditions du Blé en 1980. En 1981, la SHSB nomme son premier directeur général à temps plein : Gilles Lesage.

En 1987, sous la présidence de Jacqueline Blay, débutent les démarches pour la construction d'un Centre du patrimoine et des archives. La SHSB procède finalement à l'ouverture officielle du Centre du patrimoine le 1er avril 1998. « Le Centre, c'est ce à quoi rêvait Mgr Langevin dès la fondation de la Société, commente Lucien Chaput. C'est un outil indispensable dont la communauté avait besoin pour préserver une bonne partie de son histoire et de son patrimoine. »

Le président actuel de la SHSB, Michel Lagacé, a le regard tourné vers l'avenir. « Moi, je pense aux prochains 100 ans, lance-t-il. J'aimerais faire du Centre du patrimoine le lieu de dépôt par excellence des archives du Manitoba français. Je veux élaborer un plan stratégique qui va permettre à la SHSB de jouer pleinement son rôle de préservation des documents importants de notre communauté. »

(1) Tiré des grandes lignes de l'histoire de la SHSB, préparé par la SHSB.

À votre service

Quels genres de documents trouve-t-on au Centre du patrimoine et quel sont les services qui y sont offerts? La Société historique vous invite à venir découvrir votre histoire...

Pascal DUBÉ

Vous cherchez à compléter votre arbre généalogique, écrire l'histoire de votre communauté, ou croyez être en possession de documents d'archives? La Société historique de Saint-Boniface (SHSB) peut vous aider. Depuis 1902, l'organisme provincial tente de se faire la mémoire collective des communautés francophone et métisse du Manitoba. Un grand idéal qui se traduit par de petits gestes bien concrets.

Deux types d'activités caractérisent les opérations de la SHSB. Dans un premier temps, le Centre du patrimoine, qui a ouvert ses portes le 1er avril 1998, permet à la SHSB de s'adonner pleinement à l'acquisition, à la préservation et au traitement des documents qui lui sont confiés. Deuxièmement, les employés de l'organisme s'affairent à rendre le plus d'information historique disponible au grand public, tout en sensibilisant ce dernier à l'importance de la préservation et de la promotion du patrimoine.

« Notre objectif, est de recueillir le plus de documents possibles pour pouvoir offrir un reflet fidèle de la réalité des populations, peu importe l'époque à laquelle celles-ci ont vécu, explique le directeur de la SHSB, Gilles Lesage. Nous réussissons à documenter les activités des pionniers par la correspondance qu'ils ont laissée, par la transcription des procès-verbaux des différents organismes qui animaient la vie dans les communautés et par une vaste gamme d'autres documents comme des cartes, des photos ou même des enregistrements sonores. Tout ce qui peut nous aider à comprendre le mode de vie des gens nous intéresse.

« Une fois que nous avons acquis ces documents, notre rôle est de trouver un moyen de les préserver afin que nous puissions nous y référer dans l'avenir, précise-t-il. Malheureusement, plusieurs documents sont perdus avant qu'on ait eu la chance d'y jeter un coup d'œil. Donc, si la préservation des documents est un élément de notre travail, l'acquisition des archives demeure une de nos priorités. »

Les responsables de la SHSB sont aussi soucieux de rendre accessible le plus d'information possible au grand public. Un idéal qui pose cependant un certain dilemme. « On aimerait bien que tous les documents soient disponibles pour consultation, mais nous devons nous assurer que l'utilisation des archives ne va pas les endommager, explique Gilles Lesage. De plus, il y a toute la question de la confidentialité de certaines informations. Nous devons respecter la volonté des familles ou des organismes qui nous confient certains documents. »

Les services

La majorité de la clientèle actuelle du Centre du patrimoine est composée de personnes à la recherche d'information sur leurs ancêtres. « Une bonne partie de mon travail consiste à aider les gens à compléter leur arbre généalogique, confie l'archiviste Jacinthe Duval. Il y a aussi les gens qui vont un peu plus loin et qui veulent écrire l'histoire de leur famille ou encore de leur communauté. Sans oublier les professionnels, ceux qui font des recherches historiques sur certains personnages ou événements.

« Un autre aspect de notre travail est l'évaluation des documents qui nous sont apportés, ajoute-t-elle. Chaque fois que j'ouvre une nouvelle boîte, j'apprends quelque chose de nouveau. Il nous arrive de trouver des trésors, comme des photos historiques par exemple. Les gens veulent s'en débarrasser, car ils ne savent plus qui est sur la photo, mais pour nous, c'est comme découvrir un nouveau monde! »



photo : Pascal Dubé

Archiviste à la Société historique de Saint-Boniface, Jacinthe Duval dit parfois dénicher de véritables petits trésors dans certaines boîtes...

Gardez-vous un trésor dans votre grenier?

Lors de votre prochain grand ménage du printemps, la Société historique de Saint-Boniface vous invite à vider votre grenier. Qui sait, peut-être y trouverez vous un trésor?

Pascal DUBÉ

Vous possédez des livres d'histoire du Manitoba, de vieilles cartes ou des photographies? Mieux encore, des lettres d'amour de vos grands-parents ou arrière-grands-parents? La Société historique de Saint-Boniface (SHSB) aimerait bien y jeter un coup d'œil avant que vous vous en débarrassiez. Ces quelques documents pourraient bien être des éléments clés pour aider à comprendre un événement ou une situation marquante pour la communauté francophone ou métisse de la province.

Comment déterminer la valeur historique d'un document? Malheureusement, il n'existe pas de réponses simples à cette question. « Il faut souvent évaluer chacun d'eux individuellement, mentionne le directeur de la SHSB, Gilles Lesage. Ça dépend toujours de la pertinence qu'a l'item pour expliquer l'histoire d'une époque. La rareté du document va évidemment influencer sa valeur.

« Les lettres, par exemple, peuvent nous donner une idée du style de vie d'une famille à une certaine époque, explique-t-il. Plusieurs personnes pensent que c'est sans grande valeur pour la société de connaître les détails du quotidien de cette famille. Erreur! Quand nous regardons ces documents et que nous les mettons en parallèle avec d'autres lettres que nous avons en notre possession, nous pouvons dresser un meilleur bilan du contexte de cette époque, dans une communauté en particulier ou pour l'ensemble de la province. »

Il y a cependant certaines restrictions qui sont imposés afin d'assurer la confidentialité de certaines informations. « Nous accordons une grande importance au respect de la vie privée des gens, confie Gilles Lesage. Il nous arrive souvent de restreindre l'accès à certains documents ou de les garder secrets pendant une période de 10, 15 ou 25 ans, à la demande d'une famille ou d'un organisme. Mais les gens doivent aussi comprendre que si nous acceptons de conserver leurs archives, elles devront un jour l'autre, être accessibles au public, sinon à quoi bon les cacher pour l'éternité? »



photo : Pascal Dubé

Le directeur de la Société historique de Saint-Boniface vous invite à passer le voir avant de jeter vos vieilles photos, cartes ou autres documents, car ils pourraient contenir de précieuses informations sur le mode de vie des francophones et des Métis du Manitoba.

La SHSB parle aussi de l'urgence d'agir afin de ne pas perdre des documents importants qui pourraient expliquer l'histoire de la communauté. Si certains secteurs sont relativement bien documentés, il manque beaucoup d'informations dans d'autres champs d'activité.

« Nous avons en notre possession plusieurs items qui touchent l'éducation, la culture et les loisirs des francophones et des Métis du Manitoba, mentionne Gilles Lesage. Il y en a beaucoup moins cependant en ce qui concerne le secteur de l'agriculture, surtout en milieu rural. Chose étonnante, parce que c'est une sphère d'activité qui touche de près notre communauté.

« Et il est de plus en plus difficile de trouver des documents d'époque en bon état et qui nous donneraient des indications sur le mode de gestion des fermes, insiste-t-il. Plus le temps passe, plus ces archives disparaissent. Quand on jette ces précieux documents, une partie de notre patrimoine s'envole avec eux! »

Centre du Patrimoine
100e anniversaire

INTERNET

Une Société branchée!

Qui a dit que les choses du passé ne pouvaient pas se marier avec la technologie de l'avenir? Le site Internet de la Société historique de Saint-Boniface tend à prouver le contraire.

Pascal DUBÉ

Un des mandats principaux de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) est de rendre accessible au public le plus de contenu possible portant sur l'histoire du Manitoba français. Une des façons d'atteindre cet objectif est de mettre en ligne des documents historiques et autres archives. Un projet ambitieux qui offre des perspectives d'avenir prometteuses.

Depuis avril 2002, une équipe de la SHSB s'affaire à numériser des lettres, des cartes et plusieurs autres documents pour les mettre en ligne. Répartis sous trois grandes sections (découverte, dossiers et outils), le site proposera plus de 2 500 éléments (photos, enregistrements et vidéos) et un nombre incalculable d'autres petits trésors provenant du passé des communautés franco-métisses du Manitoba.

« Il y a présentement une dizaine de modules qui sont disponibles, mentionne le concepteur, Patrick Neveu. Mais il va y en avoir bien plus que cela quand le tout sera complété d'ici un an. Je prévois qu'il y en aura alors entre 50 et 60 et nous pourrons toujours en ajouter de nouveau plus tard. »

Ainsi, sous la rubrique découverte, les gens pourront retrouver des informations à propos des événements qui ont marqué le développement de la communauté, ainsi que sur les lieux et des personnages historiques. Pour simplifier la navigation sur le site, les données seront aussi regroupées par thèmes, tels les précurseurs (de l'établissement des colonies à 1800), les Métis et Canadiens (de 1800 à 1900) et finalement, au pays de Riel (de 1900 à aujourd'hui).

Des dossiers seront également mis en ligne. Ces derniers aborderont notamment les expositions proposées par la SHSB et les résultats de quelques études. Finalement, une composante très intéressante pour les amateurs de généalogie, sera l'immense banque de données qui sera disponible sur le site.

« Une de ces bases de données contiendra par exemple les noms de 20 000 à 25 000 Voyageurs qui sont passés un jour où l'autre au Manitoba, souligne Patrick Neveu. Et puis, à l'aide des modules, il sera possible de suivre la vie de personnages importants. Les utilisateurs pourront ainsi facilement faire des liens entre les Voyageurs, les lieux qu'ils ont visités et les événements dont ils ont été témoins.

« Les textes ont été conçus pour qu'ils soient faciles à lire, courts et instructifs, indique-t-il. Les jeunes de la sixième année pourront faire des recherches sur ce site pour leurs travaux d'histoire. Et le plus intéressant, c'est que plusieurs documents seront facilement imprimables. »

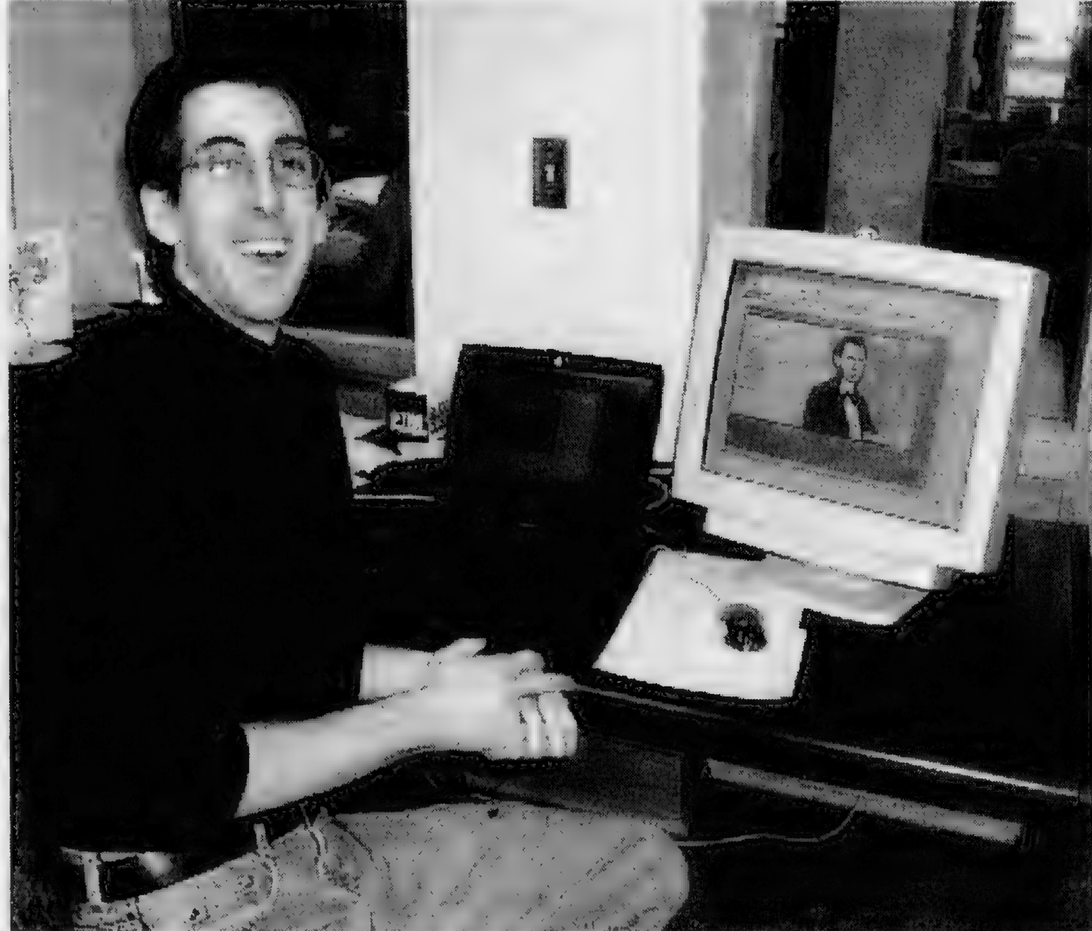


photo : Pascal Dubé

Patrick Neveu travaille depuis presque un an à la conception et à la mise en ligne du site Internet de la Société historique de Saint-Boniface. Celui-ci renfermera une multitude d'informations tirées des archives de l'organisme et qui seront accessibles partout dans le monde.

Un but commun

La Société historique de Saint-Boniface n'a pas l'exclusivité de la préservation des archives francophones du Manitoba. Plusieurs autres organismes travaillent vers un seul et même objectif.

Pascal DUBÉ

Qu'il s'agisse du Musée de Saint-Boniface, des Archives du Manitoba, de la communauté des sœurs Grises du Manitoba ou du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), tous se donnent la main pour offrir au grand public un portrait global de son histoire. Une collaboration qui brise les barrières du temps.

Dès les débuts de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB), les fondateurs souhaitent créer un musée qui raconterait l'histoire des francophones et des Métis du Manitoba. Leur rêve devient réalité en 1967 avec la fondation du Musée de Saint-Boniface.

« Si le musée possède une collection d'articles historiques d'importance nationale, c'est grâce à la SHSB, souligne le directeur du Musée de Saint-Boniface, Philippe Mailhot. Au fil des ans, nous avons tous deux développé nos spécialités. Ici, nous nous occupons des objets en trois dimensions, alors que les lettres, les cartes, les photos et les livres sont remis à la SHSB. Une entente réciproque qui fonctionne très bien et qui permet à chacun d'exploiter les forces de chaque organisme.

« Mais notre collaboration va au-delà du partage d'archives, souligne-t-il. Comme nos collections sont complémentaires, nous travaillons souvent ensemble dans le montage de nos expositions respectives. Tout le monde y gagne! »

Les Archives du Manitoba sont un autre allié de la SHSB. En plus de profiter de l'appui moral et financier du gouvernement provincial, la SHSB a développé des liens étroits avec sa grande sœur que constituent les Archives du Manitoba.

« Nous avons beaucoup de contact avec la SHSB, note le chef de section des images en mouvement et des enregistrements sonores aux Archives du Manitoba, Gilbert Comeault. Nous échangeons beaucoup d'idées et d'informations. Il nous arrive régulièrement d'inviter des gens à se rendre à la SHSB.

« Mais au-delà de nos relations de travail privilégiées, il faut souligner le fait que la SHSB et son Centre du patrimoine sont devenus un point de repère pour les communautés francophone et métisse du Manitoba, insiste-t-il. L'organisme est né de ces communautés, il a grandit et s'est développé avec succès. C'est une véritable réussite. »

Deux autres partenaires importants de la SHSB sont les archives des sœurs Grises du Manitoba et du CUSB. « Ce qui est intéressant dans notre collection, c'est qu'elle présente un point de vue féminin de l'évolution de la communauté, souligne l'archiviste pour les sœurs Grises, Carole Boily. Un regard unique en ce qui a trait aux soins de santé, à l'éducation et à la réalité des orphelinats, tous des domaines traditionnellement occupés par les femmes.

« Nous recevons entre 250 et 300 demandes d'information par année et nous référons plusieurs d'entre-elles à la SHSB, précise-t-elle. Il nous arrive aussi de faire des dons, des livres ou des collections par exemple qui, à notre avis, serviraient davantage la population s'ils étaient disponibles au Centre du patrimoine. C'est sans compter les demandes transférées par la SHSB qui ont trait à des religieuses de notre ordre. Nous travaillons souvent ensemble. »

Même son de cloche aux archives du CUSB. « Environ 85 % des demandes que je reçois provient de l'interne, c'est à dire d'anciens étudiants du Collège ou de membres de leur famille, indique l'archiviste de l'institution, Carole Barnabé. Mais nous recevons beaucoup d'autres demandes de renseignements et je n'hésite pas à les référer à la SHSB. Le Centre du patrimoine nous aide souvent à compléter les informations qui nous manquent. »

La SHSB souligne également la contribution d'autres organismes de la communauté. Entre autre le Réseau communautaire de la Société franco-manitobaine, de même que plusieurs musées et organismes qui ont fait don de leurs archives à la SHSB.

photo : Pascal Dubé

Selon Gilbert Comeault, le Centre du patrimoine est un point de repère pour organiser et célébrer le patrimoine francophone et métis du Manitoba.

OFFRE D'EMPLOI
DIRECTION GÉNÉRALE *par intérim de* L'ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE (AFY)

Mandats :
- coordonner la réalisation du programme annuel et des objectifs de l'AFY;
- assurer la saine gestion des ressources financières, humaines et matérielles;
- coordonner la rédaction de projets spéciaux et la diversification financière;
- assurer l'exercice du pouvoir démocratique de la communauté;
- agir comme personne ressource pour le CA, divers comités et le personnel (environ 20 employés);
- négocier les ententes Canada-communauté 2004-2009;
- faire les représentations auprès des gouvernements;
- favoriser les partenariats.

Profil recherché :
- expertise en gestion (minimum de 5 ans);
- esprit de leadership, analyse, synthèse et organisation;
- expérience en négociation;
- maîtrise du français et de l'anglais;
- connaissance du milieu minoritaire et du développement communautaire;
- diplôme d'études universitaires dans un champ de spécialisation appropriée.

Description détaillée disponible sur demande

Salaire de 50 000 $ à 60 000 $. Poste par intérim de juin 2003 à août 2004.

Date limite d'envoi du curriculum vitae : 17 mars 2003

Adresse : Association franco-yukonnaise, 302 rue Strickland, Whitehorse (Yukon) Y1A 2K1, Télécopieur : (867) 668-3511, francoyk@yknet.yk.ca

Une carrière ça se cultive

Vérificateur/Vérificatrice

Vous vérifiez les relations de travail et les ententes avec différents partenaires d'affaires. Vos recommandations contribuent à renforcer l'efficacité, l'efficience et l'économie des opérations. Mettant à profit vos compétences supérieures d'analyse et de rapport, vous procédez avec confiance à l'identification des secteurs de risque et à l'examen des systèmes de contrôle de la gestion et des finances.

Vous appliquez de façon créative la méthodologie de vérification afin de faire des recommandations pour tout un éventail de programmes et de systèmes d'exploitation. À vos connaissances approfondies des pratiques de vérification interne et des processus de prêt s'ajoutent votre souci du détail et des plans et programmes de vérification bien ciblés.

Vous possédez un diplôme universitaire en commerce ou administration des affaires, un titre professionnel d'une association de comptables (ou titre de vérificateur interne autorisé) ainsi que cinq années d'expérience professionnelle. Une combinaison équivalente de formation et d'expérience sera aussi considérée. Les candidats doivent maîtriser l'anglais. Le bilinguisme est un atout. Cette position entraîne 10 à 20 semaines de déplacement à l'échelle du Canada chaque année.

Au service de l'agriculture canadienne
Nous sommes à la recherche de personnes enthousiastes, dont les idées innovatrices et l'éthique de travail aideront FAC à contribuer à la réussite de ses clients. Notre système de rémunération axé sur le rendement est très concurrentiel et reconnaît l'innovation, la détermination et les résultats. Nous offrons à nos employés une foule d'occasions de formation et de perfectionnement professionnel.

FAC contribue à la croissance, à la diversification et à la prospérité des agriculteurs et des agri-entrepreneurs canadiens. Son effectif de 900 personnes, passionné d'agriculture, travaille dans 100 bureaux situés, pour la plupart, en milieu rural canadien. Un portefeuille de prêts sain de 7,7 milliards de dollars et neuf exercices consécutifs de croissance du portefeuille témoignent du succès de ses clients. Nous redonnons aux communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons en versant un p. 100 de nos profits à des œuvres de bienfaisance actives dans le secteur agricole.

Si les affaires agricoles vous intéressent, faites parvenir votre curriculum vitae d'ici le 5 mars 2003, en précisant vos attentes salariales, et mentionnant le numéro de concours 227-02/03, par la poste à Ressources humaines, Financement agricole Canada, 1800, rue Hamilton, c.p. 4320, Regina, (Sask.), S4P 4L3 par télécopieur au (306) 780-5508, ou par courrier électronique, à hr-rh@fac-fcc.ca. www.fac-fcc.ca

Nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue. Les agences sont priées de s'abstenir. Nous souscrivons aux principes de l'équité en matière d'emploi. Si vous faites partie d'un groupe désigné, n'hésitez pas à l'indiquer.



Financement agricole Canada
L'agriculture... notre raison d'être.

Canada

La Caisse La Vérendrye avec un actif de 79 M $ et plus de 7 000 membres est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers bilingues dans la région sud-est du Manitoba. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Officier de crédit I

Fonctions
- Recevoir, effectuer des recommandations et autoriser les demandes de crédit des particuliers ;
- Effectuer et compléter les fonctions administratives d'analyse, de documentation et de suivis ;
- Promouvoir les services financiers de la Caisse.

Exigences
- Baccalauréat en commerce ou administration ou diplôme en administration d'un collège communautaire ;
- Un minimum de 2 années d'expérience dans les activités de crédit personnel et hypothécaire au sein d'une institution financière ;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée envers le service à la clientèle ;
- Possibilité d'accéder à des postes de niveau supérieur ;
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel avant le 28 février 2003 à l'adresse suivante :

Caisse La Vérendrye
M. Camille Pinette, directeur de crédit
1 – 130, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1J3
cpinette@caisse.biz
Téléc. : (204) 422-9994



Sainte-Anne

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.
Seuls les candidats retenus seront contactés.

Loi sur la protection des eaux navigables L.R.C. 1985, ch. N-22

Transports et Services gouvernementaux Manitoba donne avis, par la présente, qu'une demande a été déposée auprès du ministre des Pêches et des Océans du Canada, en vertu de la *Loi sur la protection des eaux navigables*, pour l'approbation des plans et de l'emplacement de l'ouvrage décrit ci-après.

Transports et Services gouvernementaux Manitoba a, en vertu de l'article 9 de ladite loi, déposé auprès du ministre des Pêches et des Océans du Canada, et auprès du Bureau des titres fonciers de Portage-la-Prairie, sous le numéro de dépôt (chemin de fer) R1102 (nº d'inscription 1061695), une description de l'emplacement et les plans de construction d'un pont sur la rivière Cochrane pour l'aménagement du chemin d'hiver de Brochet dans le township 103, rang 25 Ouest, dans la province du Manitoba.

Toute objection aux répercussions que les travaux pourraient avoir sur la navigation doit être adressée par écrit, dans un délai d'un mois suivant la date de publication du présent avis, au Directeur régional, Garde côtière canadienne, Ministère des Pêches et des Océans, 201, rue Front Nord, bureau 703, Sarnia (Ontario) N7T 8B1.

Fait à Winnipeg, le 27ème jour de février 2003.





Soutien administratif, Expansion des affaires (Poste bilingue)

Vous serez responsable d'aider l'équipe de vente de l'Expansion des affaires à acquérir de nouveaux clients, ainsi que de maintenir les clients NaviPlan actuels en fournissant une gamme de services d'appui administratifs internes. Vous serez également responsable de gérer le programme de conservation de clients et le service après-vente de l'Expansion des affaires.

Qualités requises :
- minimum d'une ou de deux années d'expérience en services administratifs, ou une combinaison d'études postsecondaires et d'expérience pertinente;
- aptitude exceptionnelle en matière de service à la clientèle;
- très bonne connaissance pratique de Windows NT / ME / 98 / XP / 00;
- la capacité de communiquer dans les deux langues officielles est essentielle;
- forte compétence en matière de relations humaines et de communication écrite;
- sens exceptionnel de l'organisation et de la gestion du temps.

Nous invitons les candidats qualifiés à nous faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard **le 21 mars 2003** à l'adresse suivante :

Ressources humaines
EISI
330, avenue St. Mary, bureau 500
Winnipeg (Manitoba) R3C 3Z5
Télécopieur : (204) 942-5100
Courriel : ressources.humaines@naviplan.com

Pour de plus amples renseignements au sujet de EISI, visitez le site Web à l'adresse www.naviplan.com

Spécialiste des services de traduction

Vous serez responsable de traduire vers le français des documents techniques imprimés ou en ligne à l'intention des utilisateurs des logiciels NaviPlan, ainsi que d'autres documents requis.

Qualités requises :
- diplôme universitaire/postsecondaire en traduction ou dans un domaine étroitement lié, ou une combinaison d'études et d'expérience ;
- minimum de deux années d'expérience et/ou de formation acquises ;
- connaissance des bases de données telles que TERMIUM et GDT ;
- maîtrise de Microsoft Office et bonne connaissance d'une variété de logiciels y compris des logiciels auteurs (RoboHelp) et Framemaker ;
- capacité de traduire des sujets techniques ainsi que d'assimiler la terminologie reliée à la planification financière ;
- capacité de gérer plusieurs tâches en même temps, de respecter les échéances et de travailler dans un environnement d'équipe.

Nous invitons les candidats qualifiés à nous faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard **le 21 mars 2003** à l'adresse suivante :

Ressources humaines
EISI
330, avenue St. Mary, bureau 500
Winnipeg (Manitoba) R3C 3Z5
Télécopieur : (204) 942-5100
Courriel : ressources.humaines@naviplan.com

Pour de plus amples renseignements au sujet de EISI, visitez le site Web à l'adresse www.naviplan.com

Nous tenons à remercier tous les candidats, cependant nous communiquerons seulement avec ceux qui seront sélectionnés pour une entrevue.

L'Association des résidants du vieux Saint-Boniface

Réunion annuelle le mercredi 19 mars 2003 à 19 h

au centre récréatif Notre-Dame
271, avenue de la Cathédrale

Soyez de la partie; c'est votre quartier!



Ville de Winnipeg
Services communautaires

AVIS PUBLIC

PROGRAMME D'APPLICATION D'INSECTICIDES - 2003

Nous vous informons par les présentes que la Direction de lutte contre les insectes des Services communautaires de la ville de Winnipeg a l'intention de mener les programmes indiqués ci-après en 2003, selon les niveaux d'infestation.

1. Lutte contre les larves de maringouins dans l'eau stagnante à l'intérieur de la ville et dans un rayon de 24 km au-delà des limites de la ville, tant sur les propriétés publiques que privées, par l'application des insecticides Aquabac ou Vectobac (Bacillus thuringiensis), Dimlin WP (diflubenzuron), Altosid (méthoprène) et Dursban (chlorpyrifos).
2. Lutte contre les maringouins adultes le long des rues et des ruelles et dans les parcs municipaux, les terrains de golf et les cimetières se trouvant dans les limites de la ville, par l'application de malathion pour l'épandage sous bas volume et de resméthrine pour la pulvérisation thermique.
3. Lutte contre les chenilles arpenteuses dans les arbres appartenant à la ville par l'application de l'insecticide biologique Thuricide (Bacillus thuringiensis) et de malathion.
4. Lutte contre le scolyte de l'orme, porteur de la maladie hollandaise de l'orme, par la vaporisation de chlorpyrifos sur la partie inférieure du tronc des ormes (jusqu'à une hauteur de 25 cm) se trouvant tant sur les propriétés publiques que privées.
5. Lutte contre divers insectes nuisibles par l'application de Thuricide, Dursban, diazinon, pyréthrine, propoxur et carbaryl.

La période d'application prévue s'étend du 15 avril au 15 novembre 2003. La durée des divers programmes variera au cours de cette période, selon les conditions atmosphériques et les niveaux d'infestation.

Les insecticides utilisés et les procédés d'application seront conformes aux recommandations d'utilisation indiquées sur les étiquettes agréées du gouvernement fédéral et aux recommandations du ministère de l'Agriculture du Manitoba.

Dans les 15 jours suivant la publication du présent avis, les membres du public peuvent faire part de leurs commentaires par écrit à Conservation Manitoba, 123, rue Main, bureau 160, Winnipeg (Manitoba) R3C 1A5. Toute personne qui s'oppose à l'utilisation d'insecticides sur la propriété où se trouve sa résidence principale ou sur les propriétés adjacentes pendant la période d'application des programmes de lutte contre les maringouins adultes, les chenilles arpenteuses, le scolyte de l'orme ou d'autres insectes nuisibles peuvent enregistrer un avis écrit en ce sens auprès de la Direction de la lutte contre les insectes, 3, rue Grey, Winnipeg (Manitoba) R2L 1V2, en précisant le nom du programme auquel elle s'oppose. Cet avis écrit a pour but d'exempter la propriété des personnes qui l'enregistrent du programme de lutte y précisé. Pour que l'exemption puisse être respectée, les avis écrits doivent nous parvenir au moins trois jours ouvrables avant le début du programme de lutte visé. Il est à noter que la taille de la zone tampon varie selon le type d'appareil de vaporisation utilisé et que les demandes d'exemption doivent être renouvelées chaque année.

Pour ce qui est des programmes municipaux de lutte contre les larves de maringouins, nous ne laissons plus de zone tampon autour de la propriété des gens. Il s'agit là d'une nouvelle politique qui a été mise en œuvre en 2002.

Avis donné par Ursula Stelman, *directrice des Services communautaires*

AVIS

Avis d'entrée en vigueur des restrictions routières durant la période de dégel

Si les conditions météorologiques le permettent, des restrictions de poids sur les routes du Manitoba durant la période de dégel entreront en vigueur le 18 mars 2003 et se poursuivront jusqu'à la fin du mois de mai.

Une évaluation technique de l'état actuel des routes du Manitoba et de leur solidité exige que l'on applique des restrictions de poids à un plus grand nombre de routes afin de prévenir des dommages sérieux. Dans le but d'éviter les inconvénients que cela peut présenter, veuillez établir des plans pour le transport lourd que vous voudriez faire au cours de la période en question.

La liste complète des routes touchées par des restrictions de poids sera publiée en entier dans la présente publication au cours des prochaines semaines. Veuillez noter que la liste de cette année comprendra des **routes additionnelles**.

J. R. Hosang
Sous-ministre adjoint
Génie routier et opérations
Transports et Services gouvernementaux
Manitoba



La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau des 7 Caisses affiliées, regroupant plus de 30 000 membres et dont les actifs dépassent 524 M $. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

ADJOINT(E) AU DIRECTEUR SERVICES OPÉRATIONS ET GESTION RÉSEAU

Fonctions

Sous la direction du Directeur Services Opérations et Gestion Réseau, l'Adjoint(e) au directeur est responsable de la gestion des opérations de la Fédération au niveau de la comptabilité, des opérations bancaires, de l'administration et de la finance. Il (elle) est également impliqué(e) à supporter et conseiller les Caisses dans leur gestion opérationnelle et financière et dans le domaine de gestion des risques. Il (elle) supervise une équipe de trois employés.

Exigences

- Un degré en comptabilité (CA, CMA, CGA) sera un atout mais toute combinaison de scolarité et d'expérience équivalente sera considérée ;
- Habilités dans la gestion des ressources humaines ;
- Connaissance de logiciels informatiques de bureau y compris les tableurs *Excel* et *Lotus* ;
- Capacité de travailler indépendamment et en équipe ;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.

Rémunération

- En fonction de vos qualifications et de vos expériences selon l'échelle salariale.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions

- Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel à l'adresse suivante :

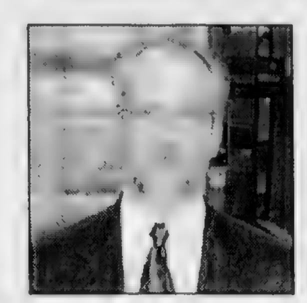
Fédération des caisses populaires du Manitoba
M. Michel Tessier
Directeur Services Opérations et Gestion Réseau
200 – 605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2R1
mtessier@caisse.biz
Télécopieur : (204) 233-6405



Nous remercions tous les candidats de leur intérêt; toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.

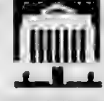
Banque du Canada
Bureau régional pour les provinces des Prairies, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest



Ted Mieszkalski
Représentant principal (Opérations)

La **Banque du Canada** a le plaisir d'annoncer la nomination de **Ted Mieszkalski** au poste de représentant principal (Opérations) pour les provinces des Prairies, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.

M. Mieszkalski se chargera de l'administration du programme d'information de la Banque sur la monnaie et suivra l'évolution des enjeux liés à la monnaie et à la sécurité de celle-ci dans les provinces des Prairies, au Nunavut et aux Territoires du Nord-Ouest. Il veillera aussi à nouer et à entretenir des relations avec les milieux de la finance et des affaires, les services policiers, les organismes gouvernementaux, les établissements d'enseignement et les membres du public qui s'intéressent de près à la monnaie.



Recyclez ce journal!

VOUS AVEZ DE L'ENTREPRENEURSHIP ET DÉSIREZ RÉUSSIR? NOUS AVONS UNE OCCASION À VOTRE MESURE.

Une carrière de conseiller au sein de Services Financiers Groupe Investors Inc. vous offre un potentiel illimité.
C'est une occasion à la mesure de votre talent, de votre esprit d'initiative et de votre désir d'exceller.
Nous choisir, c'est miser sur la force que procurent des liens solides;

C'est miser sur une entreprise qui met de nombreuses ressources au service de votre réussite.

Nous vous offrons :

- Des programmes de formation complets à toutes les étapes de votre carrière.
- Des programmes de marketing efficaces.
- Du soutien offert par des spécialistes.
- Une technologie de pointe en matière de gestion des affaires.
- Une excellente rémunération et des programmes de récompenses pour le rendement.

SI LA RÉUSSITE VOUS TIENT À COEUR, COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

Veuillez envoyer votre curriculum vitae par courrier ou par télécopieur à :

Donald Courcelles, directeur régional
1661, av. Portage, 9ᵉ étage
Winnipeg (Manitoba) R3J 3T7
Tél. : (204) 786-2708 • Téléc. : (204) 772-3976
donald.courcelles@investorsgroup.com



Donald Courcelles
Directeur régional



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE

Planification de portefeuille • Planification de la retraite • Planification fiscale • Prêts hypothécaires • Assurances • Gestion des liquidités • Planification successorale • Service de courtage



Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
180 - 10200 Shellbridge Way - Richmond, BC V6X 2W7
Téléphone : (604) 214-2600
Télécopie : (604) 214-9881
http://www.csf.bc.ca - info@csf.bc.ca

Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (School District N° 93) recherche des candidats et candidates pour combler un poste de **directeur / directrice au secteur des ressources humaines** et un poste de **secrétaire trésorier**. Ces deux postes relèvent du directeur général. Les candidatures doivent être déposées avant 16 h 30 le 4 mars 2003.

Consultez le site Web du CSF www.csf.bc.ca pour la description des postes et les responsabilités.

Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec Hélène Adl au (604) 214-2602.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

ENSEIGNANT.E

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'un.e candidat.e pour combler le poste suivant à **l'École Saint-Léon** :

CONTRAT PERMANENT à 100 % du temps

Enseignant.e • 1re à la 4e année
Classes multiniveaux

L'entrée en fonction se fera le 21 avril 2003.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, et appuyer les buts et objectifs de l'école.

Veuillez indiquer votre intérêt en communiquant avec la direction **avant le vendredi 21 mars 2003** :



Madame Claudette Grenier
Directrice
École Saint-Léon
Case postale 5006
Saint-Léon (Manitoba)
R0G 2E0

Téléphone : (204) 744-2243 Télécopieur : (204) 744-2239

RECHERCHE DES PRESTATEURS DE SOINS DE SANTE

Le bureau régional de l'est des Services à la famille et du logement recherche des prestateurs de soins de santé pour s'occuper des membres de la communauté atteints de trouble cognitifs.

Nous avons des personnes qui ont besoin du soutien de personnes patientes et compréhensives. Souvent ces personnes travaillent aux ateliers de jour, et aussi aiment beaucoup participer à la préparation des repas et à d'autres travaux domestiques, et adorent les animaux. Elles doivent surmonter des défis pour vivre dans la communauté et parfois ont besoin d'aide pratique pour se déplacer et s'occuper de leur hygiène personnelle.

Des familles d'accueil sont nécessaires pour offrir aux personnes avec des besoins spéciaux la possibilité de continuer à vivre dans la communauté.

POUVEZ-VOUS APPORTER VOTRE AIDE?

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau des Services à la famille et du logement en composant le 346-6391 ou le 433-2577.







Services diagnostiques du Manitoba

Services diagnostiques du Manitoba (SDM) est une société sans but lucratif nouvellement constituée par Santé Manitoba et les Offices régionaux de la santé du Manitoba. SDM s'occupera de coordonner la prestation des services de laboratoire, ou de fournir ces services directement au public du Manitoba. La société se chargera également des services d'imagerie diagnostique partout au Manitoba, sauf à Brandon et à Winnipeg. Le conseil d'administration est à la recherche d'un

Directeur ou directrice de l'exploitation

pour assurer la mise en œuvre de cette importante transition et fournir le leadership et les stratégies nécessaires pour gérer les opérations de laboratoire clinique et de testing par imagerie diagnostique pour les offices régionaux de la santé.

En tant que champion des services de laboratoire et d'imagerie diagnostique au Manitoba, SDM offrira un milieu de travail au rythme rapide et en changement perpétuel. En collaboration étroite avec le Laboratoire provincial Cadham, la Société canadienne du sang, des entités gouvernementales et non-gouvernementales et des intervenants clés, SDM débutera la restructuration des services de prestation et de soutien existants.

Les candidats et les candidates doivent posséder une vaste expérience dans des domaines reliés au poste, un baccalauréat dans un domaine médical connexe et/ou une maîtrise en administration des affaires ou en administration de la santé. Nous prendrons en considération une combinaison équivalente d'expérience et d'éducation.

La date limite pour les candidatures est le 10 mars 2003 à 16 h (HNC), au soin de :

Randy B. Lock
Directeur général
a/s Offices régionaux de la santé du Manitoba
155, rue Carlton, bureau 1800
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4Y1

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'un ou d'une

Concierge 1
Poste à temps plein (le soir)

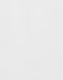
Début de l'emploi : début avril

Salaire : selon l'échelle présentement en vigueur

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 14 mars 2003** à :

Roger Dupasquier
Directeur des services d'entretien
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Téléphone : 233-0210
Télécopieur : 237-3240





Espace à louer
Nouvelle construction
"Timber Frame",
Saint-Malo (Manitoba),
sur la route 59.
Tout près du
Parc provincial Saint-Malo.
· Meublé
· Accès à l'internet à haute vitesse
· Deuxième étage
Appelez Jean Goulet
pour plus d'information
au 347-5770.

AVIS
AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **jeudi à 17 h** pour parution le jeudi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **vendredi à 17 h.** *(par écrit et payée d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Téléphone : 237-4823 • Télécopieur : 231-1998

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le vendredi 17 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

LEÇONS PARTICULIÈRES en **français** et en **anglais** pour enfants et adultes. Disponibles immédiatement et au cours de l'année. Tarifs courants entre 13 $ et 26 $ de l'heure. Veuillez communiquer avec professeure qualifiée et certifiée au 237-4690.
716-

EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. Tu as 16 ans et plus et tu es bilingue? Tu aimes le service à la clientèle et tu es prêt(e) à travailler les soirs et fins de semaine? Envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 21 mars à : Jardin Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H5. Seule les personnes retenues en entrevue seront contactées. Pour plus d'information, demander Denis ou Lise au 233-5618 ou 791-8834. Échelle salariale : *poste d'apprentis* (6,50 $ à 10 $/hr), *assistance à la direction* (7 $ à 12 $/hr), *gérant(e) de l'entreprise* (8 $ à 15 $/hr).
720-

RECHERCHE

RECHERCHE DUPLEX : J'ai un client qui est à la recherche d'un duplex. Avez-vous l'intention de vendre votre duplex? Contactez Henri Fortier Re/Max Performance au 255-4204.
733-

JEUNE FAMILLE À LA RECHERCHE D'UNE MAISON à louer, 3 chambres à coucher. Pour le 1er avril. Veuillez appeler le (306) 249-6425.
735-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE : Sud de Winnipeg. Affaire familiale. Travail à temps partiel (3 ou 4 soirs par semaine). Comprend une résidence à 2 niveaux, 1 250 pi². Appelez le propriétaire Lou au bureau : 433-7899 ou cellulaire : (204) 371-5513. Raison de la vente : retraite.
708-

VENTE PRIVÉE À SAINT-BONIFACE : Maison 1 ½ étage entièrement rénovée, 3 chambres à coucher, 2 ½ salles de bain, salon/salle à dîner, cuisine avec armoires en chêne, salle familiale, laveuse et sécheuse au premier, air climatisé, garage 22 x 24. COMFREE 953-5000, code 5092, 233-5896.
734-

À LOUER

À LOUER : Appartement de 2 chambres à coucher, rénové, sur Eugénie près de l'Hôpital. Non-fumeur. 750 $/mois. Électricité, chauffage et eau compris. Libre le 1er février. Tél. : 231-1570 ou 292-8583.
732-

À LOUER : 209, Dumoulin, garçonnière. 320 $/mois, buanderie au sous-sol. Disponible le 1er avril. Appelez Cyrille au 878-2583 ou 793-3550.
736-

Nécrologie




Thérèse (Terry) Agagnier (née Sutherland)

5 octobre 1928 – 15 février 2003

Le samedi 15 février 2003, Thérèse est décédée chez elle à l'âge de 74 ans.

Terry a été précédée de son mari Edouard en 1974; de son fils Robert en 1954; de ses sœurs Annette et Jeanine; et de ses frères Aimé et Paul.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs Rose, Bertha et Georgette, ainsi que ses frères Raymond (Adrienne), Joseph et Ted. Elle laisse aussi son fils Ron et sa belle-fille bien-aimée Kisanya, tous deux de Montréal; son fils Maurice de Vancouver; ses petits-enfants Jayson, Tamara, Kevin, Amber, Rachel, Jennifer et Melanie; ses arrière-petits-enfants Christoffer et Tatianna, Kieran, Kaeden, Kelton, Lucas, Chelsea et Nicholas; et bon nombre de neveux et nièces.

Il est difficile de raconter toute une vie en quelques phrases. Thérèse est née à Saint-Boniface où elle a vécu presque toute sa vie. Elle était une mère dévouée qui adorait ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Tous ceux qui la rencontraient remarquaient son tempérament conciliant. Elle nous manquera beaucoup et nous chérirons toujours son souvenir.

Elle a travaillé pendant de nombreuses années pour Western Glove Works à Winnipeg. Plus tard dans sa vie, elle put vivre des moments de camaraderie avec le personnel et les membres de l'hôpital de jour de Saint-Boniface et du Centre de jour de Taché.

Les prières ont été récitées le vendredi 21 février 2003 à 19 h à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins (357, rue Des Meurons). La messe des funérailles a été célébrée le samedi 22 février 2003 à 11 h 30 à l'église de la Sainte-Famille (778, rue Archibald), présidée par l'abbé Ronald Léger, C.S.V. L'enterrement a suivi au cimetière de Saint-Boniface.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou, sans frais, 1 888-233-4949.

En l'honneur de Notre-Dame-du-Cap pour plusieurs faveurs obtenues.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.

En l'honneur du Sacré-Cœur pour plusieurs faveurs obtenues.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

R.H.

Chronique **RELIGIEUSE**

JEAN JUBINVILLE

Se laisser guider

Il n'y a pas très longtemps, comme je revenais à la maison après mon travail, je me suis trouvé complètement sur la mauvaise route. Est-ce possible? Pourtant je connais cette route depuis plus de deux ans et j'avais manqué mon coin de plusieurs kilomètres. Quel sans-dessein! J'étais très éveillé et pas du tout distrait, mais mon pied droit agissait à son gré. Alors que je continuais à la même vitesse, une sensation étrange m'habitait. « Mais pourquoi pas continuer un peu plus loin et je prendrai un autre chemin? Ce soir, personne ne m'attend, je ne me presse pas ». Après le tournant, j'aperçois dans mes phares une enseigne d'impasse; je retournerai vers la droite, mais... une lueur dans le fossé! J'approche et en m'arrêtant, je vois d'où viens cette lueur : c'est un couple âgé qui a abouti là, bien pris dans la neige. Il faisait très froid et ils n'étaient pas habillés pour être dehors en hiver. Voila le pauvre vieillard qui essaye d'ôter la neige avec ses pieds! C'est à ce point-là que je commençais à saisir pourquoi je me retrouvais ici. En reniflant, l'homme expliqua qu'il a appuyé ses freins trop tard et sa voiture a glissé tout droit. Avec une chaîne et un peu d'effort, j'ai remis sa voiture sur la route ferme. J'ai vaguement entendu le couple me remercier, mais mon sens de l'ouïe céda à une chaleur ardente. C'était le Saint Esprit qui me prenait aimablement par la main en me disant : « Viens, tu as fait ton devoir et tu as le cœur léger, mais j'ai encore bien des oeuvres à te confier ».

Pourquoi est-ce que notre vie ne se déroule pas sans écarts? On dirait qu'un tel évènement est un pur hasard, mais moi je crois plutôt que de telles surprises ont été placées comme dons gracieux; Ils font partie de notre cheminement vers Jésus. Depuis le commencement des temps, Dieu connaît chacun de nos destins; cependant il nous a donné le pouvoir du choix. Tous les jours, notre vie quotidienne nous présente des choix. Certes, comme chrétiens, nous savons distinguer entre le Bien et le Mal; nous essayons de suivre notre conscience, et même nous prions le saint Esprit de nous aider. Pourtant, si nous nous préoccupons seulement de tout les petits détails quotidiens, est-ce que nous entendons les encouragements de Jésus qui sont éparpillés au travers de notre vie? Combien d'occasions de rendre service ai-je manquées pour cause d'être occupé par mille obligations qui étaient vraiment bagatelle?

Quelqu'un en panne, des jeunes qui montent des meubles au troisième étage ou un infirme en chaise roulante avec beaucoup de sacs d'épicerie, ça se voit à tous les jours; pourquoi ne disons-nous pas : « Oui, j'arrive, merci Jésus! »?

Ce soir-là n'était pas une occasion unique dans ma vie, et c'est ainsi pour nous tous. Aujourd'hui, il y a tellement de distractions possibles dans notre monde que souvent notre vie est dirigée par nos loisirs, notre emploi, même les activités de nos enfants. Certains d'entre nous atteignent des succès merveilleux. Les plus disciplinés s'impose des desseins fantastiques qu'ils réalisent, avec persévérance. Ceci peut donner un sens de direction et de sécurité à notre vie, mais c'est un faux bonheur.

Vraiment, toutes ces choses n'ont aucune importance quand nous nous faisons le serviteur de notre prochain. Jésus nous présente tellement de chances de servir et il nous envoie même sa grâce sous la forme du Saint Esprit.

Il n'importe pas seulement de découvrir la direction où le saint Esprit nous dirige, mais également de savoir que quand nous faisons une bonne œuvre, c'est Lui qui nous y a guidé. C'est un cadeau de Jésus! Disons-lui merci d'envoyer l'Esprit Saint pour nous prendre la main et nous aider à s'enligner vers le bonheur éternel, qui se trouve au Royaume magnifique de Dieu notre Père!

JURICOURRIEL

Vos clients ont-ils vraiment des problèmes légaux?

En anglais, *legal* s'emploie à toutes les sauces. Or, l'adjectif **légal** possède en français un sens beaucoup plus restreint. En milieu bilingue, il arrive souvent que l'on soit tenté d'employer le terme **légal** dans des sens qu'il n'a pas en français.

Le mot anglais *legal* se traduit en français par trois termes différents selon le contexte, soit **légal**, **juridique** et **judiciaire**. Il faut se garder de confondre ces trois adjectifs.

légal se dit des choses qui sont permises, prescrites ou fournies par la loi. En somme, cet adjectif signifie **conforme à la loi**.

juridique se dit de choses propres à la justice et au droit. En somme, cet adjectif signifie **qui appartient au droit**.

judiciaire se dit de choses qui servent à l'application de la loi. En somme, cet adjectif signifie **relatif à l'administration de la justice et aux tribunaux**.

Ainsi, si un de vos clients vous dit qu'il a un problème *légal*, il commet un anglicisme. En effet, il s'agit d'un problème relatif au droit, donc **juridique**.

MINI LEXIQUE

français	anglais
exposé introductif	opening address
interrogatoire principal	examination in chief direct examination
contre-interrogatoire	cross-examination
interrogatoire supplémentaire	further examination
exposé au jury	charge
plaidoirie	closing address

• • •

charge	onus
fardeau	onus
charge inversée fardeau inversé	reverse onus
déplacement du fardeau de la preuve	shifting of the burden
charge ultime	probative burden ultimate burden legal burden
charge de persuasion fardeau de persuasion	burden of persuasion
présomption	presumption
présomption législative	statutory presumption
présomption réfutable	rebuttable presumption disputable presumption inconclusive presumption
présomption irréfutable	irrebuttable presumption
présomption légale	presumption of law
présomption de fait	presumption of fact
reconnue par la loi	recognized by law

• • •

pertinence	relevance relevancy
prépondérance de la preuve	balance of probabilities preponderance of evidence
hors de tout doute raisonnable	beyond a reasonable doubt
convaincre le tribunal	satisfy the court
connaissance d'office	judicial note judicial notice
pouvoir discrétionnaire de droit	de jure discretion
pouvoir discrétionnaire de fait	de facto discretion
pouvoir judiciaire discrétionnaire	judicial discretion

SAINT-CLAUDE

Une Québécoise à l'école!

Les espaces plats de l'Ouest contrastent avec les escarpements de son Saguenay natal. Pourtant, Nathalie Girard s'y plaît et profite bien de son séjour au Manitoba.

Mylène CRÊTE

Elle a quitté la ville de Saguenay au Québec pour vivre une nouvelle expérience et s'est retrouvée à Saint-Claude. Nathalie Girard est monitrice de langue à l'école communautaire Gilbert-Rosset depuis le début de l'année scolaire. Elle y demeurera jusqu'en juin, après quoi elle planifie de retourner chez elle en ramenant de nombreux souvenirs.

« Ce qui m'a le plus marqué à mon arrivée est l'accueil qu'on m'a réservé, souligne la jeune femme de 23 ans. Avant de partir, j'avais loué une maison par téléphone, sans plus. Mais la propriétaire s'est déplacée pour venir me chercher à l'aéroport. Et puis, je recevais des invitations à souper. C'était chaleureux. »



photo : Mylène Crête

Monitrice de langue à l'école communautaire Gilbert-Rosset, Nathalie Girard profite de son séjour et prend le temps de vivre.

Nathalie Girard venait tout juste de terminer son baccalauréat en enseignement lorsque lui est venue l'idée de voyager. « Dans ma ville, il n'y avait pas de débouchés, explique-t-elle. Il fallait faire plusieurs années de suppléance avant de pouvoir obtenir un poste. Et comme ça ne me dérangeait pas d'aller ailleurs et le programme fédéral de moniteurs de langue était pour moi une occasion de voir autre chose. »

Son travail consiste à aider les élèves de l'école à améliorer leur compréhension du français. « Je travaille avec l'auxiliaire Liliane Sorin à la phase d'accueil, détaille-t-elle. J'explique les directives aux élèves qui ont de la difficulté à comprendre le français. Je fais également des jeux avec des petits groupes.

« Mon emploi est extraordinaire, poursuit-elle. J'ai seulement les bons côtés du travail de professeur sans les inconvénients. Les enseignants de l'école s'occupent plutôt des problèmes de discipline et des corrections. Et ne pas avoir de corrections à faire en français, ça vaut de l'or! »

C'est justement cette tâche qui, lorsqu'elle était plus jeune, la rebutait. Avant de compléter des études en enseignement, Nathalie Girard se destinait plutôt à la littérature. Mais le manque d'ouvertures dans ce domaine et un été passé comme monitrice dans un camp de vacances l'ont fait changer d'avis. Elle a choisi d'enseigner le français et l'histoire au secondaire, deux domaines qu'elle aime particulièrement en plus du théâtre.

D'ailleurs, elle lit beaucoup durant ses temps libres depuis son arrivée ici. « J'ai le goût de prendre le temps, remarque-t-elle. Ici, il y a moins de pression qu'au Québec. Si j'ai envie de faire quelque chose, j'ai le temps de le faire. »



À VOTRE SERVICE

SERVICES

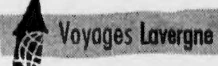
ENTREPRISES RIEL INC.

ENTREPRISES RIEL

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9
Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com

Assurances Lavergne — **(204) 433-7758**



(204) 433-3700

Télécopieur : (204) 433-7181 • Saint-Pierre-Jolys
nrl@placelavergne.com • www.placelavergne.com
Ouvert jusqu'à 20 h les jeudis.
L'achat local c'est vital! Par des francophones depuis 1945!

AGENT IMMOBILIER

Service bilingue



(204) 255-4204



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

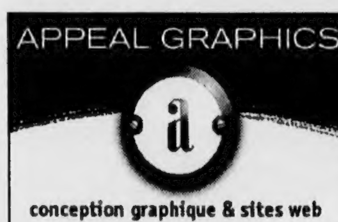
405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-1351





conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants :

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine 383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain 340. boul. Provencher
Marion Grocery • 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre 315, rue Kenny
Dépanneur Provencher 174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface Boutique de souvenirs
IGA Provencher • 390, boul. Provencher
Librairie À la page • 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface • 230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
Esso • *Parc Windsor* • 192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service • 350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*
Le Dépanneur • *Saint-Laurent*
Dépanneur Cheyenne • *Sainte-Agathe*



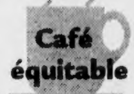
SERVICES DE TRAITEURS
PIC & NIC RESTAURANT
Bill Smith et Sylvie Lachance-Smith

Pour tous genres de banquets tels que noces, funérailles, anniversaires, réceptions spéciales et buffet de Noël

445, rue Main • Saint-Adolphe
Téléc. : 883-2724 • picetnic@mts.net
883-2204



Point de vente du café équitable



233-1494
1a - 202, Provencher
mhduval@shaw.ca

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

CFP **Robert V. Dupuis, BA, CFP**
Planificateur financier agréé
1345, chemin Waverley,
bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6
TÉL. : **489-4640**, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688

Groupe Investors
DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.

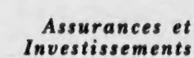
BDO **BDO Dunwoody SRL**
Comptables agréés et consultants
7e et 8e étages, 200, avenue Graham
Téléphone : (204) 956-7200 Winnipeg (Manitoba) R3C 4L5
Télécopieur : (204) 926-7201 Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones :

Arthur Chaput, ca, cfp	Raymond Desrochers, ca, cfe	Lise Deleurme, ca
Pamela Dupuis, ca	Nicole Gisiger, ca	Lucile Griffiths, ca
Yves Lagassé, ca	Travis Leppky, ca, cisa	Ginette Manaigre, cps
Henri Magne, ca	Mona Marcotte, ca	Jean-François Parisien
Georges Picton, cga	Marc Rivard, ca	Dérick Saboурin
Chantal St. Pierre	Jacques Marion	Marc Boucher

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

Michelle **SMITH** CFP



Consultante en planification financière

REER, FERR, RENTES, ASSURANCES-VIE ET INVALIDITÉ FONDS MUTUELS

Spécialiste en :
- *Planification successorale*
- *Plan de retraite*
- *Transfert de pension*

Tél. : 975-5030 ou 1 (877) 528-3815
Fonds mutuels distribués par :
PORTFOLIO STRATEGIES corporation

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
949-1312

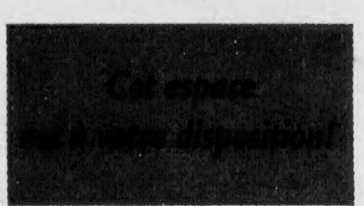
Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
- droit commercial et corporatif
- droit des affaires / entreprises
- vente / achat de propriété; (financement)
- testaments et successions.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
- droit d'auteur
- propriété intellectuelle
- marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
- litige général.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907



AIKINS
depuis 1879

J. GUY JOUBERT
MARIANNE RIVOALEN
BARBARA M. SHIELDS
LEE ANN M. MARTIN
CHRISTIAN L. MONNIN
YVAN LAGASSÉ, STAGIAIRE

AIKINS, MacAULAY & THORVALDSON
AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
(204) 957-0050
www.aikins.com



MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me BARRY L. GORLICK, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone : (204) 956-1060
Télécopieur : (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

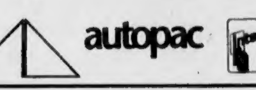
OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS

Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard
390-B, boulevard Provencher
Téléphone : 233-4051



Abonnez-vous à *La* **LIBERTÉ**

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui !

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Ville : ______
Province : ______
Code postal : ______
Téléphone : ______
Je choisis de payer par :
Visa : ______
MasterCard : ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4